LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 54 — ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 23 JUIN 1966 — PRIX 10C

La Fédération des Associations c.-f. de l'Ouest s'est réunie à Edmonton

EDMONTON — Le samedi 11 juin, à la salle de Conférence de l'A.C.F.A., avait lieu la réunion annuelle de la Fédération des Associations canadiennes-françaises de l'Ouest qui groupe ensemble la Fédération de la Colombie, l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan, l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba et l'Association Canadienne française de l'Alberta.

Toutes ces associations comptaient au moins deux représentants à la réunion annuelle. En fait, le registre des présences indiquait les noms suivants: M. Roméo Paquette (Maillardville), président, M. Gérard Audette (Saskatoon), vice-président, le R. P. J. Patoine, O.M.I. (Edmonton), secrétaire-trésorier, les honorables juges André-M. Déchène (Edmonton) et Louis Deniset (St-Boniface), Me Louis-A. Desrochers (Edmonton), MM. Gérard Diamond (Edmonton), Pierre Gareau (Bellevue), Adelmar Gaudette (Maillardville), Paul-Emile Leblanc (St-Boniface), H. Lefrançois (Vancouver), Dumont Lepage (Gravelbourg), Raymond Marcotte (Saskatoon) et Eugène Trottier (Edmonton).

Après lecture du procès-verbal de l'assemblée du 26 juin 1965, quelques questions particulières furent soulevées, notamment l'envoi d'une lettre au Bureau des Gouverneurs de la Radio afin d'appuyer la demande de permis de la Société Radio-Canada qui désire établir un poste français FM à Vancouver pour desservir la population de la Colombie-Britannique.

Un rapport fut aussi présenté sur l'accueil chaleureux reçu par la Fédération en ce qui concerne le Mémoire qu'elle avait présenté à la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme lors de son passage à Edmonton; ce Mémoire avait été préparé en collaboration entre les quatre provinces de l'Ouest et il représentait les vues d'ensemble de la Fédération.

On a fait état aussi d'une heureuse expérience qui s'était déroulée à Edmonton alors que Mme Jeanne Sauvé et M. Claude Ryan, de Montréal, étaient venus participer à un colloque sur le Québec. La formule, simple, consistait en un exposé des invités qui répondaient ensuite aux questions des quatre représentants albertains. Il fut donc suggéré de se mettre en pourparlers avec la Société Radio-Canada afin d'évaluer les possibilités d'établissement d'un colloque radiodiffusé (ou télévisé) semblable durant lequel des représentants de la Fédération pourraient répondre aux questions des représentants québécois et mieux informer ainsi le vaste auditoire à l'école des problèmes et des besoins des minorités francophones de l'Ouest.

Ecoles françaises dans l'Ouest

Les délégués des quatre provinces ont longuement étudié et discuté un "factum" qui leur avait été présenté par le président de la Fédération, M. Roméo Paquette.

Il est fort possible, du moins la rumeur s'en accentue de jour en jour, que la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme suggère dans son rapport final au gouvernement l'établissement d'écoles françaises non confessionnelles dans toutes les provinces canadiennes hors du Québec. Les situations sur ces deux plans étant différentes dans chacune des provinces, la Fédération a voulu se renseigner avant de s'engager dans l'une ou l'autre direction.

A cause de cette diversité, il semble qu'il soit impossible, du moins pour le moment, d'offrir un front commun sur ces questions de non-confessionnelles et d'écoles totalement françaises. Chaque association devra donc négocier le problème selon la situation qui prévaut en sa province. Il n'en reste pas moins cependant, que tous se sont mis unanimement d'accord pour l'acceptation par les quatre gouvernements provinciaux concernés du principe que le français doit être accepté comme langue d'enseignement.

Ce n'est pas sans surprise et avec énormément de joie que les participants ont entendu les délégués de la Colombie-Britannique leur apprendre l'adoption probable par le gouvernement de leur province au cours de sa prochaine session d'une loi permettant la création d'écoles françaises de la 1ère à la 12e année et subventionnées par l'Etat.

Il est aussi très consolant de constater le changement de climat qui se poursuit dans l'Ouest, en dépit de problèmes graves mais localisés. Les Canadiens français ne sont plus les seuls maintenat à réclamer davantage de français; la pression exercée auprès des autorités concernées par les anglophones eux-mêmes devient de plus en plus forte, et leur participation dans les organisations canadiennes-françaises de plus en plus active.

Alberta

Il serait évidemment trop long de faire part en détails de toutes les activités des associations membres de la Fédération au cours de la dernière année. Aussi nous contenterons-nous de souligner les principaux points des rapports présentés.

En Alberta, il faut souligner la tenue d'un important congrès à Bonyville l'automne dernier.

(Suite à la troisième page)

Quelques faits indiscutables sur l'inocuité des expériences nucléaires françaises

I — **Les expériences françaises auront lieu à des distances considérables des villes étrangères les plus proches.**

Mururoa est ainsi à 4,500 kms de Wellington, 6,300 de Mexico, 11,000 de Tokyo, 6,700 de Sydney et de Los Angeles. Aucune ville d'Amérique du Sud n'est distante de moins de 6,000 kms de Mururoa.

Le site français est même plus éloigné de toute agglomération étrangère que la plupart des sites utilisés par les autres puissances.

Le champ de tir du Nevada est ainsi à 1,900 kms de Vancouver, celui de Nouvelle Zemble à 2,000 kms d'Helsinki, celui de l'île Christmas à 2,500 kms de Papeete.

A ces distances plus faibles, les populations concernées n'ont d'ailleurs subi aucun dommage du fait des expériences.

L'accident survenu à quelques pêcheurs japonais en 1954 et à certains habitants de l'atoll de Rongelap s'explique uniquement par des erreurs de prévision contre lesquelles nous nous sommes prémunis et par la puissance très élevée des engins à laquelle la France ne prétend pas parvenir (voir inférieur).

La garantie apportée par l'éloignement est d'autant plus sûre que les puissances nucléaires ont toutes admis sans le moindre dommage, la présence de certains ressortissants à des distances beaucoup plus rapprochées de leurs expériences.

Los Angeles est ainsi à 450 kms du site du Nevada Karaganda à 400 kms de Semipalatinsk.

La France pour sa part n'a pas l'intention d'évacuer les habitants des îles Gambier situées à moins de 500 kms de Mururoa ni même ceux de l'île de Hureia distante de 130 kms seulement.

II — **L'ampleur du programme français sera très limitée.**

Les armes expérimentées seront de l'ordre de la mégatonne pour les essais les plus importants alors que Russes et Américains ont expérimenté des armes de plusieurs dizaines de mégatonnes.

Le nombre des expériences sera pour sa part très restreint, car la France, dont les disponibilités en matières fissiles sont relativement réduites, a intérêt à tirer le plus d'enseignement possibles d'essais peu nombreux.

Enfin, la radioactivité libérée sera de peu d'importance: au total lorsque les expérimentations françaises du Pacifique toucheront à leur fin, elles n'auront libéré sous forme de radioactivité qu'une énergie de l'ordre du centième de celle qui aura été dégagée par le total des expériences étrangères antérieures.

III — **Des mesures de sécurité très strictes entoureront les expériences françaises.**

Grâce à l'utilisation d'ordinateurs électroniques et compte tenu des données météorologiques ambiantes, les expérimentateurs français pourront prévoir avec exactitude la zone où se produiront les retombées radioactives immédiates, de loin les plus importantes. L'ordre de tir ne sera donné que si cette zone s'inscrit dans un périmètre de sécurité que les expérimentateurs s'interdisent de déborder. Ce périmètre sera inclus dans une zone beaucoup plus vaste signalée assez longtemps à l'avance comme dangereuse.

En outre, les premières expériences, de moindre puissance, permettront de vérifier les caractéristiques du nouveau site sous l'aspect de la sécurité.

IV — **Les expériences antérieures beaucoup plus nombreuses et plus puissantes que celles que la France se propose de conduire dans le Pacifique n'ont provoqué qu'une augmentation infinitésimale de la radioactivité ambiante.**

A la date du 15 avril 1965, 529 essais atomiques représentant une puissance totale de 510 mégatonnes avaient été effectués.

En moyenne, le supplément de radioactivité artificielle dû aux retombées mondiales que ces explosions ont provoquées n'a été que de 0,01 rem/an (le rem étant l'unité de mesure de la radioactivité absorbée par l'homme dans l'année). A titre de comparaison, la radioactivité artificielle absorbée en une année par un homme portant une montre-bracelet lumineuse est de 0,03 rem/an. En fait, l'augmentation de la radioactivité due aux expériences ne représente qu'une fraction tout à fait négligeable de la radioactivité naturelle et artificielle supportée normalement par l'homme.

Les membres de "La Jeune Route", section clan Béliveau, de St-Boniface, ont fabriqué eux-mêmes au cours de l'hiver dernier les cinq canots qui vont leur permettre de parcourir les 200 milles de leur grande excursion 1966. Ils quitteront St-Boniface dimanche prochain, 26 juin, à 5 h. 30 p.m. Ils monteront la rivière Winnipeg, via le lac du Bonnet, Great Falls, Silver Falls, Pine Falls, Fort Alexandre, Plage Albert, lac Winnipeg, la rivière Rouge jusqu'à St-Boniface. Ils devront faire huit portages entre le lac du Bonnet et Great Falls.

L'itinéraire est le suivant: lundi 27 juin, départ de Seven Sisters Falls, d'ner au Lac-du-Bonnet, souper et coucher à la belle étoile à Great Falls; mardi 28 juin, arrêt à Pine Falls, visite du moulin à papier, coucher à Fort Alexandre; mercredi 29 juin, arrivée à Traverse Bay, arrêt à la Plage Albert et feu de camp le soir; jeudi 30 juin, sur le lac Winnipeg, côtoyant Grand Beach, Grand Marais, etc.; vendredi 1er juillet, arrivée à Selkirk, visite de Lower Fort Garry; samedi 2 juillet, à Selkirk, visite de l'école St. John's Cathedral Boys' School, bivouac; dimanche 3 juillet, arivée à 4 h. p.m. en face de la basilique de St-Boniface.

Au programme "Tous les garçons, les filles", de 5 h. 30 à 6 h. 45 p.m., à CKSB, du 27 juin au 4 juillet, on acceptera les bons souhaits et requêtes des amis des Voyageurs. C'est aussi au cours de cette émission animée quotidiennement par M. Christian LeRoy qu'on entendra des interviews avec le chef du groupe, M. Rodolphe Comeault.

Dans la photo ci-dessus l'on voit de gauche à droite à l'avant: le chef Rodolphe Comeault, Roger Morin, Denis Tellier et Pierre Couture, assistants du chef d'équipe, et Gilbert Bohémier, chef d'équipe; à l'arrière, Raymond Carrière, assistant, M. l'abbé Paul Deschênes, aumônier, Richard Prince et Henri Heyser, assistants. Ne parait pas dans la photo: Denis Delannoy, assistant.

La Jeune Route recrutera d'autres membres en 1966 et se propose de faire une excursion de plus grande envergure en 1967 dans la Vallée de la Qu'Appelle.

De Gaulle en Russie

MOSCOU — M. Molotchkow, chef du protocole soviétique, avait promis au général de Gaulle "une réception comme aucun autre chef d'Etat étranger n'en a eue et n'en aura jamais", mais les Moscovites eux-mêmes ont reçu le président de la République française, lundi, avec une spontanéité qui a donné un éclat tout particulier à l'accueil officiel préparé par les autorités.

Dès sa descente de la "Caravelle", au commencement de sa visite de 12 jours, de Gaulle fut reçu à l'aéroport de Moscou par le chef de l'Etat soviétique, M. Nicolas Podgorny, par le chef du gouvernement, M. Alexis Kossyguine, et par d'autres dirigeants. Un dîner officiel au Kremlin fournissait ensuite l'occasion d'un premier tour d'horizon, qu'on pourra approfondir les jours suivants: relations France-URSS (à Moscou on parle beaucoup maintenant de Renault, du procédé français de télévision en couleur, de collaboration spatiale, etc.), affaires européennes (Otan Pacte de Varsovie, réunification de l'Allemagne, etc.), situation au Vietnam . . .

Plus de 150 journalistes français et étrangers accompagneront de Gaulle de Moscou (entretiens officiels, visite de l'Université, réception du corps diplomatique au Kremlin, soirée au Théâtre Bolchoï, etc.), à Novosikirsk (visite d'une usine de génératrices d'électricité), à Akademgorodok (filiale sibérienne de l'Académie des sciences), à Leningrad, à Kiev, à Volgograd (le "Verdun" soviétique, anciennement Stalingrad), et retour à Moscou pour les ultimes conversations. Au cours de cette tournée de Gaulle aura visité une base spatiale soviétique (probablement Baikonour, en Asie centrale), première personnalité étrangère ainsi admise à une telle visite.

On dit que de Gaulle prononcera quelque 25 discours au cours de son voyage, en y glissant occasionnellement ses connaissances toutes fraîches de quelques phrases russes. Et le vendredi 1er juillet il regagnera Paris en fin de matinée.

Le dentiste Roland LaFlèche, professeur depuis 2 ans à la faculté d'Art dentaire de l'Université de Manitoba, a quitté Winnipeg en fin de semaine dernière avec son épouse pour aller suivre un cours de perfectionnement pendant un an à la faculté dentaire de l'Université de Cleveland, Ohio. Fils du dentiste Paul-Emile LaFlèche, de Winnipeg, il a obtenu diverses bourses d'étude pour ce stage d'un an au département de biologie physique de Cleveland, où il se spécialisera surtout en microscopie électronique et en déviation des rayons-X. Bon succès à ce jeune professionnel franco-manitobain qui fait déjà reconnaître sa valeur dans les milieux universitaires de sa province natale.

L'équipe Johnson

QUEBEC — Le 24e gouvernement du Québec depuis 1867 a été formé, assermenté et présenté officiellement le 16 juin. Ce cabinet de 21 membres oblige certains ministres à assumer un fardeau passablement lourd du fait du jumelage de ministères parfois très importants. C'est ainsi que 6 des 13 ministres avec portefeuille dirigeront 12 des ministères les plus influents. Autre fait à noter: les 8 ministres d'Etat seront tous attachés à tel ministère particulier.

De plus, le gouvernement Johnson s'appuie de façon toute particulière sur 4 hommes seulement (Johnson, Bertrand, Dozois et Bellemare) qui tous ont une longue expérience de la vie politique et qui, en plus de diriger 8 ministères, seront chargés de coordonner la politique économique du gouvernement du Québec, comme l'a dit le premier ministre lui-même:

"Afin de coordonner la politique économique du gouvernement, un comité interministériel sera incessamment formé. Feront partie de ce comité le premier ministre, le ministre de l'Education, le ministre des Finances, le ministre du Travail, le ministre de l'Industrie et du Commerce et le ministre des Richesses naturelles".

La moyenne d'âge des ministres est de 48 ans, les plus jeunes étant les Loubier, Tremblay, Gosselin, Vincent, Cloutier et Masse. Sur les 21, 14 sont de comtés ruraux ou semi-ruraux: Montréal n'a que 2 représentants, Québec a 3 ministres d'Etat.

Voici la liste complète de ces 21 membres de l'équipe désormais responsable des grandes affaires de la belle province: les honorables Daniel Johnson, premier ministre, Affaires fédérales, Richesses naturelles; Jean-Jacques Bertrand, Education, Justice; Paul Dozois, Finances, Affaires municipales; Maurice Bellemare, ministre du Travail, de l'Industrie et du Commerce; Raymond Johnston, Revenu; Fernand Lizotte, Transports et communications; Fernand Lafontaine, Voirie, Travaux publics; Jean-Noël Tremblay, Affaires culturelles; Yves Gabias, Secrétariat d'Etat; Gabriel Loubier, Tourisme, chasse et pêche; Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation; Marcel Masse, ministre d'Etat à l'Education; Armand Maltais, ministre d'Etat à la Justice; Claude Gosselin, Terres et forêts; Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social; Francis Boudreau, ministre d'Etat aux Affaires municipales; Edgar Charbonneau, ministre d'Etat à l'Industrie et Commerce; Armand Russell, ministre d'Etat aux Travaux publics; Paul Allard, ministre d'Etat à la Voirie; Roch Boivin, ministre d'Etat à la Santé; et François-E. Mathieu, ministre d'Etat à la Famille et Bien-être social.

M. Robert-M. Connelly, de 581, rue Langevin, St-Boniface, est un des trois fonctionnaires du gouvernement fédéral qui feront une année d'études à l'Ecole nationale d'Administration à Paris, France, en 1967. Cette école a une renommée internationale comme centre de perfectionnement pour administrateurs gouvernementaux et est fréquentée par des fonctionnaires venant de plusieurs pays du monde.

Natif de St-Laurent, Man., M. Connelly est diplômé de l'Institut pédagogique du Manitoba et des Universités d'Ottawa et de Manitoba. Il a aussi fait des études avancées à l'Université de Chicago. De 1951 à 1958, il enseigna à l'école indienne de Sandy Bay, Man. A l'été de 1958, il devenait surintendant des écoles indiennes de la Saskatchewan, poste qu'il occupa jusqu'en 1964 alors qu'il fut nommé directeur régional des Affaires indiennes pour le Manitoba.

Marié, il est le père de six enfants. Mme Connelly et les enfants feront eux aussi l'expérience d'une année en Europe.

Séjour fructueux en France de la mission économique canadienne

PARIS — Le séjour de la mission économique canadienne qui se trouvait en France depuis le 4 juin dernier a pris fin officiellement le 15. M. Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, a exprimé le souhait, à cette occasion, qu'elle aurait pour résultat de donner une impulsion nouvelle aux échanges entre la France et le Canada.

Les membres de la mission ont participé, au cours de leur séjour, aux travaux de quatre commissions spécialisées: investissements, banques, recherche scientifique et échanges commerciaux. Ils ont en outre pris des contacts directs avec des industriels français dans les domaines de l'aéronautique et des industries spatiales, de l'électronique, des industries minières, métallurgiques, de la construction, du textile, de la meunerie, des raffineries d'huiles, des pâtes à papier et de l'édition.

De son côté, le chef de la mission, l'hon. C. M. Drury, ministre de l'Industrie du Canada, a eu des entretiens avec le premier ministre, M. Georges Pompidou, ainsi qu'avec les ministres de l'Economie et des Finances, des Affaires étrangères, du Commerce extérieur, des Forces armées, de l'Industrie et de la Recherche scientifique.

Les principales conclusions qui se dégagent de ces différents travaux et contacts sont les suivantes: développement des échanges technologiques, encouragement à la création d'entreprises mixtes dans lesquelles les capitaux et les connaissances techniques, français et canadiens, seraient mis en commun, mise sur pied d'accords de distribution mutuels entre entreprises des deux pays, institution d'une liaison permanente entre deux organismes centraux de nature à développer les contacts mutuels. Du côté français, existent déjà le Centre national du commerce extérieur et le Comité franc-dollar.

Actuellement, le niveau des échanges commerciaux entre la France et le Canada est très réduit: moins de 100 millions de dollars par an dans l'un et l'autre sens, soit moins d'un pour cent des exportations totales de chacun des deux pays.




Attentives à la voix de l'Eglise en Concile, les communautés religieuses préparent leurs sujets d'une façon toute spéciale à l'enseignement des Sciences Religieuses. La Province des Soeurs Grises de St-Boniface en est une preuve. La Rév. Sr Elisabeth Herauf a passé un an à Regina Mundi, Rome; la Rév. Sr Aldéa Alarie vient de terminer un an de catéchèse à Lumen Vitae, Bruxelles, et la Rév. Sr Thérèse Legal (photo ci-dessus) entrera en septembre à l'Institut de Pastorale Catéchétique de Strasbourg, France.

Toronto se donne un visage français

TORONTO — La Semaine française inaugurée le lundi 13 juin par le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, fut certainement l'événement le plus important du genre à être organisé dans la Ville-Reine.

Elle comprenait toute une série de manifestations à toutes les heures du jour, tous les jours de la semaine. La principale fut sans doute l'exposition industrielle et artistique axée, comme tout le reste de la semaine, sur les rapports entre la culture française de France et celle du Québec.

Cette exposition, qui occupait entièrement le centre d'achat Yorkdale (le plus grand au pays), était disposée le long des deux avenues couvertes sur lesquelles s'ouvrent les diverses boutiques. L'une des avenues (nord-sud), consacrée à la France, comprenait des kiosques du Gouvernement français (tourisme, chemins de fer, Air France et Compagnie générale transatlantique) et des comptoirs de vins, de fromages, de parfums et cosmétiques, de cinéma, etc.

L'autre, (est-ouest) était celle du Québec: le ministre du Tourisme, celui de l'Industrie et du Commerce, et celui des Affaires culturelles, y étaient représentés.

On y voyait aussi des kiosques de l'Expo 67, de Radio-Canada (poste CJBC), de la Cie de téléphone Bell, et de plusieurs entreprises québécoises.

Le terrain de stationnement du centre avait été transformé en un coin "typiquement français" que les organisateurs avaient baptisé "la Rive gauche": un café-terrasse, une exposition de peinture et sculpture en plein air, un kiosque à journaux, un théâtre de marionnettes et un "Marché aux puces".

Festival de cinéma

En même temps que cette foire eut lieu dans deux salles de cinéma de Toronto un Festival du film français et canadien, qui s'est ouvert avec la première torontoise de "La vieille dame indigne", de René Allio, Prix Méliès 1965. Parmi les autres longs métrages présentés, on remarquait deux films de Jean-Luc Godard, "Une femme est une femme" et "Alphaville", qui met en vedette Eddie Constantine et Anna Karina. Le cinéma canadien y était représenté par "Le chat dans le sac" de Gilles Groulx, Grand Prix du Festival du film de Montréal en 1964.

En matinée, on présenta aussi un "Festival du film pour enfants": "Tintin et les oranges bleues", "Le voyage en ballon", "La course", Mathias Sandorf" et "Le merle", sans compter une série de courts métrages de l'Office national du film.

Galas et radio

La Semaine française a débuté par un banquet gastronomique auquel participaient des représentants du gouvernement fédéral, des provinces de Québec et d'Ontario, du Gouvernement français et de la ville de Toronto.

"Quand je pense à mes années d'étude à Toronto, a remarqué à cette occasion M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures, j'ai peine à croire qu'on puisse parler français ici comme nous le faisons ce soir."

Après la première du Festival du film, une soirée de gala a eu lieu au centre d'achat Yorkdale, sur le thème "La vie en rose". Un autre gala, "Alouette à go-go", clôtura la semaine samedi.

Le poste de radio français de Radio-Canada à Toronto, CJBC, participa activement aux festivités. De son kiosque dans l'Avenue du Québec, à l'exposition, il présenta une série d'émissions pour les enfants et les adolescents: "Salut les copains", avec Jacques Gauthier; pour les petits "Chez Hélène", avec l'hôtesse Hélène Baillargeon, qui participa aussi à un spectacle de folklore pour les plus âgés en compagnie du troubadour Alan Mills.

Le Toronto French School

Toutes ces manifestations ont été organisées au profit du Toronto French School, une école qui s'est donné pour but de former de jeunes Canadiens anglais dans la culture française. L'institution qui comprend deux classes de maternelle, ainsi qu'une 1ère, 2e et 3e années du primaire, compte actuellement quelque 420 élèves. Elle en aura environ 650 l'automne prochain, quand on y ajoutera une 4e année.

Les cours y sont donnés uniquement en français, du moins pour les premières années, par des professeurs francophones (la plupart venus d'Europe ou d'Afrique). Les dirigeants de l'école précisent qu'ils ne font pas de discrimination envers les enseignants du Québec, mais que "il est plus facile de faire venir des Européens en Amérique du Nord que des Québécois en Ontario".

D'ici une dizaine d'années, ils espèrent pouvoir offrir le cours primaire et secondaire complet, et prévoient avoir un total de 2,300 étudiants éventuellement, à Toronto seulement. Ils soulignent en effet que déjà des succursales ont été ouvertes avec grand succès à Port Credit et à Kitchener, et que de nombreuses autres villes du Canada anglais s'intéressent de très près au projet et pourraient ouvrir des écoles du même genre.

Fait remarquable, plus de 90 pour cent des écoliers du Toronto French School sont de famille anglaise.

Du français pour anglophones

Le but de l'institution, en effet, n'est pas de donner une école aux enfants francophones de la Ville-Reine, mais de former des Canadiens parfaitement bilingues. Ses dirigeants affirment que le fait d'apprendre deux langues dès le plus jeunes âge ne nuit en rien à l'éducation des enfants et, jusqu'ici, les faits semblent leur donner raison.

Des comparaisons faites avec des écoles de France, de Suisse et du Québec semblent indiquer que les élèves du TFS sont plus avancés qu'ailleurs dans à peu près tous les domaines en français, et d'autre part, en comparant avec des écoles de langue anglaise, on s'est aperçu que les écoliers de première année étaient souvent au niveau de la 2e ou 3e année en lecture et en vocabulaire dans les écoles publiques.

Le Toronto French School fait remarquer que, si un bon nombre de ses élèves ont un quotient intellectuel au-dessus de la moyenne, d'autres écoliers d'intelligence moyenne arrivent assez bien à suivre le cours.

Témoignages en faveur de l'Ecole Canadienne

Voici quelques témoignages apportés par notre courrier cette semaine, témoignages que nous trouvons dignes de mention puisqu'ils se situent dans cet esprit de solidarité auquel nous faisons tout particulièrement appel au cours de cette campagne de souscription en faveur de l'Ecole Canadienne.

M. et Mme Léopold Marion, de Radville, nous écrivent: "Etant âgés de 76 et 77 ans, nous faisons ce sacrifice pour nos descendants, parmi lesquels notre belle langue est si négligée".

De Debden, "Un Compatriote" signe ce mot d'encouragement: "Malgré que je suis très à court d'argent cet été, nous faisons un effort tout spécial pour encourager un telle initiative, qui sera pour nous Canadiens français de la province, un point de départ pour arriver à nos ambitions, non seulement à Saskatoon mais ailleurs aussi".

Et de Vancouver, M. le professeur Richard-A. Gamache nous souhaite bon succès: "Puissiez-vous obtenir les plus retentissants succès dans votre noble démarche pour un rayonnement plus vaste de ce véhicule par excellence de culture et de civilisation qu'est la langue française".

Voilà l'esprit que nous cherchions, car nous savions qu'il est à imiter, et nous avons l'assurance qu'ils le seront par PLUS DE toujours en éveil chez nous. Voilà des gestes concrets de solidarité MILLE FRANCO-CANADIENS. Souscrivons donc ce que nous pouvons — $10.00, PLUS ou moins.

POUR L'ECOLE CANADIENNE. SOUSCRIVONS QUELQUE CHOSE!

Pour souscrire, communiquez avec les responsables de votre Cercle Paroissial ou avec M. le Curé de votre paroisse. Merci.

L'Ecole Canadienne

Enjeu de notre survie en Saskatchewan

Nous avons reçu, cette semaine, plusieurs réponses et plusieurs témoignages réconfortants à l'appel que nous lançons en faveur de l'Ecole Canadienne. Vous lirez, dans une autre colonne, ce que veut dire, pour quelques-uns d'entre nous, l'existence de cette Ecole Canadienne.

Car, souvenons-nous: c'est à la demande expresse des parents canadiens-français de Saskatoon, ceux-là mêmes qui soutiennent seuls à date l'Ecole Canadienne, que fut instituée la Commission Provinciale pour l'enseignement dans les langues autres que la langue anglaise, dont les assises eurent lieu à Saskatoon et à Regina en mai dernier et au cours desquelles une attention sérieuse fut apportée à l'enseignement du français et en français dans les écoles de la province. C'est grâce à l'initiative de ces parents canadiens-français de Saskatoon qu'une invitation pressante fut lancée par l'A.C.F.C. à tous les groupements franco-canadiens, leur demandant de faire valoir auprès de cette Commission l'importance d'amender l'Acte Scolaire actuel qui ne reconnait qu'une heure de français par jour et l'enseignement de la religion qu'en anglais. Et nous savons que l'heure de français dépend encore de la bonne humeur de la commission scolaire locale!

Or, cette Commission Provinciale est à la veille de soumettre son rapport aux autorités du ministère de l'Instruction publique. Il serait plus que malheureux que l'Ecole Canadienne ait à fermer ses portes faute de fonds au moment même où nous entrevoyons une lueur d'espoir pour la jeunesse franco-canadienne. En attirant ainsi l'attention des autorités de Regina sur le sort pitoyable réservé aux Franco-Canadiens, ces parents ont rendu service à toute la province. Grâce à l'Ecole Canadienne, plusieurs problèmes épineux seront résolus pour les autres centres de la province.

C'est pourquoi tous se doivent d'épauler cette campagne de souscription en faveur de l'Ecole Canadienne qui est celle de toute la Saskatchewan. Soyons solidaires pour les nôtres de Saskatoon aujourd'hui, et demain nous serons solidaires pour un autre centre de la Saskatchewan lorsque des problèmes d'envergure provinciale se poseront.

Ont répondu à l'appel de la solidarité française cette semaine:

De Saskatoon: Mlle Léontine Gaudet, ci-devant du Secrétariat de l'A.C.F.C., $25.00; M. et Mme L. Fafard, $25.00; M. et Mme A.-P. Champagne, $25.00; M. l'abbé A. Ouellet, curé de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, $10.00; M. Raymond Georget, $10.00; Mme M.-A. Papen, de CFNS, $10.00; Mme Marie Bachand, $10.00; M. Guy Grimard, $5.00; deux employées de CFNS, $5.00 chacune. Remarquons ici que les familles Fafard et Champagne se sont serré la ceinture d'un cran pour souscrire en plus de soutenir de leurs deniers, présentement, l'Ecole Canadienne.

De Prince-Albert: M. Victor Harvey, $10.00.
De Vonda: une compatriote anonyme, $25.00.
De Rosetown: M. Léon Pelletier, $10.00.
De Radville: M. et Mme Léopold Marion, $10.00.
De Debden: un compatriote anonyme, $5.00.
De Duck Lake: M. Ferdinand Lanovaz, $10.00.
De Gravelbourg: M. l'abbé Roger Ducharme, $20.00; M. l'abbé René Bérubé, de CFRG, $10.00.

De la lointaine Colombie-Britannique, de Vancouver: M. le professeur Richard-A. Gamache, $10.00.

De la jeunesse franco-canadienne: Colette et Michèle Lepage, Regina, $1.00; Ronald et Robert Lepage, Bruno, $1.00; Daniel et Henri Loiselle, Saskatoon, $1.00; Anita et Garnet Wells, Saskatoon, $1.00.

Un bien gros merci à tous. N'oubliez pas de souscrire et de syntoniser CFNS et CFRG pour les nouvelles de toute dernière minute de cette campagne de souscription.

Si tous les Franco-Canadiens se donnent la main
l'Ecole française ici
C'est pour aujourd'hui (et demain).

Voici trois souscriptions qui nous arrivent avant d'aller sous presse: M. Fernand Denis, de Vonda, $10.00; M. Philippe Rivard, de Vonda également, $5.00; M. Lionel Tremblay, de Courval, $20.00. Ce qui fait un grand total souscrit à date de: $695.00. Merci et bravo à tous!

A la semaine prochaine.

La campagne des écoliers

Nous savions bien que la jeunesse franco-canadienne est en éveil. Huit étudiants nous ont fait parvenir chacun 50 cents pour que l'Ecole Canadienne reste le symbole de leur avenir dans leur province.

Ont souscrit: Colette et Michèle Lepage, de Regina, Ronald et Robert Lepage, de Bruno, Daniel et Henri Loiselle, Anita et Garnet Wells, de Saskatoon.

Ce sont tous des cousins! Bravo!

Nous voudrions entendre parler de tous les "cousins de la Saskatchewan".

Vite, les jeunes. De l'initiative, du cran, de l'enthousiasme! Nous aimerions entendre parler de vous dans la province, et bientôt! Et surtout que c'est le Saint-Jean-Baptiste. Alors...!

Si vous avez besoin d'aide, syntonisez "Réal" à CFNS et "Jean-Marc" à CFRG.

Air France et l'Expo 67

L'édition 1966 de la luxueuse revue "Air France" est consacrée généreusement à l'Expo 67 et à son thème "Terre des Hommes".

Grâce à cette initiative d'Air France, des millions de personnes seront superbement informées de ce qui se prépare à Montréal pour offrir, l'an prochain, aux visiteurs de tous les continents la vaste exposition internationale et universelle de l'histoire.

A Paris, c'est Son Exc. l'ambassadeur du Canada, M. Jules Léger, qui a reçu ce numéro spécial, en présence de nombreuses personnalités canadiennes et françaises.

A Montréal, dix exemplaires de cette revue de prestige ont été présentés par M. Michel Pairault, directeur d'Air France au Canada, à M. Robert F. Shaw, commissaire général adjoint de l'Expo.

La principale partie éditoriale de la revue est consacrée à l'Expo. La préface en a été écrite par Son Exc. le Commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy. On y trouve également un important article rédigé par le maire de Montréal, Me Jean Drapeau.

Somptueusement présenté, le numéro spécial 1966 a plus de 200 pages et est abondamment illustré.

On le trouvera dans 113 escales d'Air France dans 61 pays, et, naturellement, à bord des avions qu'empruntent les millions de clients de cette compagnie à travers le monde. Cette clientèle comprend des personnalités de tous les milieux, dont ceux de l'industrie et des affaires, que l'Expo espère attirer au Canada, l'an prochain, pour des visites où l'utile se joindra à l'agréable.

La publication du numéro spécial fait partie d'un programme qu'Air France a mis au point pour contribuer à la publicité d'Expo 67 à travers le monde.

Le thème de l'Expo, "Terre des Hommes", est, d'ailleurs, le titre d'un livre célèbre d'Antoine de Saint-Exupéry qui fut, à l'époque héroïque de l'aviation, un pilote d'Air France.



Les fêtes du cinquantenaire de l'arrivée des Rédemptoristes à Ste-Anne-des-Chênes ont été un tel succès, le dimanche 12 juin dernier, qu'il convient de publier ici comme souvenir la photo d'un de leurs plus précieux moments: la messe concélébrée par neuf des Pères qui, à telle ou telle date passée ou présente, ont exercé ou exercent leur ministère en cette paroisse. De gauche à droite, les RR. PP. Marcel Hudon, vicaire de 1953 à 1957, Donat Bellerose, vicaire de 1930 à 1935, Georges Bérubé, supérieur provincial, Maurice Dionne, curé depuis 1965, Gaston Lassonde, missionnaire prédicateur de 1946 à 1948 (qui a perdu ses deux jambes dans un accident il y a deux ans et qui réapprend à marcher avec des jambes artificielles), Léopold Gagnon, vicaire depuis 1959, Charles-Eugène Voyer, aumônier de l'hôpital et du foyer Youville, Elzéar de l'Etoile, curé de 1939 à 1945, et Gérard Blanchette, vicaire de 1943 à 1953. (Studio Perrin du Manitoba)

La parole est aux lecteurs

Monsieur le Rédacteur,

La Liberté et le Patriote en date du 16 juin nous donnait en première et deuxième pages des articles fort intéressants et très CONTRADICTOIRES, pour dire le moins.

En première page, sous la rubrique "Répondrons-nous au Défi", on nous fait un exposé du travail accompli au sein de l'A.C.F.C.... On nous parle du "phénomène" du colloque sur l'enseignement bilingue à l'Université de la Saskatchewan, à la suite duquel on se réunissait pour jeter les bases d'une école française à Saskatoon. Par la suite, ajoute-t-on, le secrétariat de l'A.C.F.C. fut l'objet d'une rencontre unique dans les annales de la Saskatchewan, rencontre d'un groupe de professeurs universitaires et d'un groupe imposant de Canadiens français qui discutent amicalement de l'enseignement en français dans nos écoles.

En deuxième page, on y trouve une lettre adressée au président de l'A.C.F.C., lettre qui déplore le manque de dynamisme, le manque d'adaptation de l'Association aux problèmes actuels, le manque de vision claire et précise de l'exécutif; en somme, que le travail accompli par notre Association est un échec.

Que penser de tout cela? Les bonnes relations établies entre le Ministère de l'Education et les représentants de l'A.C.F.C. sont-elles un échec? La nomination par le Ministère d'un directeur de l'enseignement du français (directeur rémunéré par le Ministère) est-ce un faux pas? L'obtention de crédits accordés par le Ministère pour les examens de français de l'A.C.F.C. en 12e année, est-ce ça qu'on qualifie d'échec? La souscription lancée pour venir en aide à l'Ecole Canadienne de Saskatoon, c'est cela qu'on appelle "manque d'adaptation aux problèmes actuels"?

Il est vrai que l'A.C.F.C. n'a pas toujours avancé à pas de géant, mais à qui la faute? Aux dirigeants ou aux membres qui ne font absolument rien pour l'aider? qui n'y croient même pas assez pour donner leur petit $5.00 par année, même s'ils ont plusieurs enfants qui profitent de l'enseignement gratuit du français de l'A.C.F.C. dans nos écoles. Non, nos Canadiens français trouvent plus facile de rester à l'arrière-plan et de dépenser toute leur énergie à critiquer, plutôt que de donner un coup de coeur pour aider à tirer dans le collier!

Le vent de la bonne entente semble souffler de notre côté, mais attention, Dieu sait si le vent peut changer de direction rapidement en Saskatchewan! Alors, donnons-nous la main et travaillons ensemble. Ce n'est pas le temps d'abandonner, c'est le temps d'avancer, comme le disaient si bien les centaines d'enfants du Sud de la province qui chantaient ensemble, lors du Gala du Festival, ces paroles d'Hervé Brousseau:

Si t'as des pieds, ce n'est pas pour écrire,
C'est pour marcher sur les nouveaux chemins,
Si t'as des mains, ce n'est pas pour démolir,
C'est pour bâtir à grands coups de refrain.

Mets ton chapeau de rêve et de conquête,
Et prends le bras de ton pire ennemi,
Mais n'oublie pas de ranger dans ta tête,
Et tes projets et ta boîte à outils.

Jeane BEAUREGARD,
Gravelbourg, Sask.

☆ ☆ ☆

Monsieur le Rédacteur,

C'est avec un sentiment de tristesse profonde que je lis les opinions de la Tribune Libre. Pourquoi tant de heurts? Que pensent les Anglais avec qui nous voulons vivre en harmonie, lorsqu'ils voient ces coups de dents pointues au sein de notre propre famille, tout ce linge sale battu publiquement à tous les grands vents. De quelles frustrations, quelles déceptions souffrent ces jeunes adultes? Ont-ils été scandalisés? Il se pourrait. Mais il n'y eut qu'un Judas. Pourquoi rester les yeux fixés sur lui quand les onze autres sont allés de par le monde semer la parole du Christ, annoncer la Bonne Nouvelle? Munis de quelles armes? L'autorité que leur Maître leur avait déléguée et la grâce d'état. De qui donc ces jeunes ont-ils reçu le pouvoir et la certitude de connaître la juste, la bonne réponse à tous les problèmes?

Si tu manges du prêtre, tu meurs d'indigestion, dit-on. Que penser de l'agonie de celui qui croque de l'Archevêque à pleines dents?

Comme il serait bien plus agréable et profitable de travailler à la même cause, à l'unisson. S'ils avaient pu voir ces vaillants de la première heure de notre Association d'Education se donner sans compter, sans rémunérations, allant de paroisse en paroisse, ignorant l'incompréhension et l'ingratitude, mendiant quelques maigres dollars afin d'aider les Normaliens dont les parents ne pouvaient le faire. Il fallait à tout prix garder la relève. Aujourd'hui tout se fait à coup de millions, comme c'est plus facile!

L'attaque contre notre poste semble boiteuse et puérile quand elle tombe en pleine célébration de ses vingt ans de succès, au milieu d'une avalanche de missives de louanges, reconnaissances, félicitations, de voeux de longue vie.

Et notre journal dont les bras défenseurs et protecteurs s'étendent au-delà des provinces, des frontières, prennent-ils la peine de le lire?

Espérons que les années en les mûrissant leur ouvriront les yeux, lorsqu'ils tomberont de leurs grands chevaux, qu'ils entendront la voix qui dit: pourquoi me persécutes-tu? Espérons qu'ils mettront autant d'énergie à réparer et à reconstruire.

Cependant tout n'est pas sombre, moi aussi je connais des Leblanc, Lagassé, Lavoie, Savoie, Guay, Sanders, Empson, pour n'en nommer que quelques-uns, qui ont souvent apporté du soleil dans ma solitude, qui s'appliquent sans bruit à parfaire l'éducation solide qu'ils ont reçue de notre collège pour prendre la relève lorsque la présente équipe se retirera. Ceux-là seront les piliers de roc sur lesquels les plus grandes espérances ne s'effondront pas. Ils seront là, bien prêts et bien armés pour le bon combat. Espérons que les autres les rejoignent.

Mme Emma AYOTTE,
St-Boniface, Man.

☆ ☆ ☆

Monsieur le Rédacteur,

On s'attendait à une réaction des jeunes en face des accusations faites dernièrement contre les jeunes filles qui ont "osé" danser sur les podiums lors de la Boîte à chansons du 14 mai. On aurait même trouvé cela normal. Mais à quoi cela aurait-il servi, puisque même nos sentiments intimes sont supposés être si bien connus des "grandes personnes".

Heureusement, il s'en est trouvé une qui ne s'imagine pas que notre nature est corrompue, qui ne souffre pas de puritanisme et qui n'a pas craint de prendre notre part. Maintenant que j'ai l'assurance que tous les adultes ne sont pas contre nous systématiquement, je me sens plus fort pour dire ce que je pense.

Les filles en question étaient habillées modestement, leurs danses étaient réservées, les chansons étaient bien choisies, et nous avons passé une soirée agréable qui restera longtemps dans la mémoire des Canadiens français.

Je me demande combien de jeunes hommes bien ont été questionnés pour leur mettre dans la bouche un non aussi catégorique! Quand on veut faire accepter ses arguments, il faut d'abord les choisir et ensuite ne pas les pousser à l'extrême.

Pour terminer, on m'a toujours dit qu'un bon chrétien n'a pas le droit de nuire à la réputation d'autrui. Or c'est bien la réputation de quelques jeunes filles bien connues qui a été mise en doute, ainsi que celle de leurs parents. Comment réparer ce tort? Je me le demande!

Un jeune homme,
Jean GAUDRY,
St-Boniface, Man.

☆ ☆ ☆

Un merci

R. P. Bédard,

Au nom des paroissiens de Ste-Anne-des-Chênes, un merci sincère pour les deux pages d'annonces dans La Liberté et le Patriote du 12 juin, en hommages aux Pères Rédemptoristes.

Tous étaient émerveillés, enchantés du contexte de ces pages. Elles ont très bien démontré l'unité de la paroisse et la reconnaissance des fidèles envers leurs dévoués Pères et Frères.

Un merci aussi à M. Brunelle Léveillé et à M. Jos. De Gagné pour le succès qu'il a eu à ramasser des annonces des commerçants.

Pour le compte rendu de la journée du 19 juin, on ne pouvait s'en rassasier. Vous avez su raconter dans les plus petits détails tous les événements de la journée.

Encore une fois, un merci du fond du coeur pour l'intérêt que vous nous avez montré.

Sincèrement,

Le comité,
Mme J. Champagne, pré.,
Mme I. Desrosiers, sec.,
Mme C. Noël, vice-prés.

En badinant

Un fermier avait parmi ses poules grises une couveuse incorrigible. Rien ne pouvait la détourner de son idée fixe. Après y avoir pensé attentivement, il se dit en lui-même, je sais ce que je ferai: je vais lui donner une bonne leçon et en même temps lui jouer un tour de choix. Même si les poules, selon l'opinion courante, ont la mémoire courte, je crois qu'elle en retiendra, cette fois, au moins un brin de souvenir bien propre à l'assagir.

Par mon petit procédé, je lui ferai subir un de ces chocs qu'elle en sera ébranlée jusqu'au bout de ses plumes. Tout fut à l'instant mis en branle. Pour loger l'obstinée, l'on prépara dans un coin sombre de l'étable un nid bien propre et soustrait aux regards des curieux. Elle pourrait là attendre, sans être dérangée et dans un silence d'espérance, le grand jour de l'éclosion.

Le fermier en homme d'expérience avait pris toutes les précautions nécessaires pour faire croire à cette poule entêtée qu'elle couvait ses propres oeufs. Mais au juste, les dix oeufs qu'elle réchauffait étaient des oeufs de canard. Pour l'instant elle n'y trouvait aucun inconvénient ne se doutant de rien. L'ignorance, comme chez les hommes, peut aveugler au moins pour un temps.

Notre recluse s'acquitta de sa tâche sédentaire sans incident fâcheux, sauf qu'une fois ou deux, elle s'était alarmée à l'approche des petits garçons de la maison, mais sa peur ne fut que passagère puisque ces enfants s'éloignèrent sans même soupçonner que bientôt dix petits canards sortiraient de leur coquille.

En effet, l'heureux jour arriva. Toute fière de sa couvée de dix, elle examina chaque oisillon en un premier geste de tendresse. Ils étaient tous vigoureux, gras et bien beaux. Seulement ils avaient le bec large et long, ce qui lui semblait un peu étrange. Pourtant, c'est bien d'un oeuf de poule que chacun est éclos et d'un oeuf de poule il n'en sort d'ordinaire qu'un poussin.

Les choses en restèrent là pendant quelques jours jusqu'au moment où la poule s'aventura avec sa nichée sur le bord de l'étang situé à l'arrière de l'étable. Elle n'y voyait aucun danger. Grande fut sa consternation quand les dix canetons, en apercevant l'eau, s'y jetèrent en toute hâte comme si c'était une grande fête. Jamais elle n'avait autant tremblé de frayeur. Elle avait beau les appeler les croyant déjà en train de se noyer, ses petits révolutionnaires l'ignoraient au grand complet. Finalement d'eux-mêmes ils sortirent de l'eau en se secouant les ailes, tous fiers de leur première baignade. Leur mère les poussa vite vers l'étable pour les éloigner de cet étang maudit.

Une fois remise de sa grande émotion et quoique ne pouvant pas comprendre tout le sens de ces derniers événements, elle se résigna après une si fâcheuse aventure, à ne plus vouloir couver au moins pour le reste de l'année, sinon pour toujours.

A la suite d'une consultation, une vieille poule de grande expérience lui confia que le meilleur moyen d'élever des poussins était de s'assurer d'abord de couver d'authentiques oeufs de poule, autrement c'était ouvrir la porte à des conséquences regrettables.

Combien y gagneraient à suivre les conseils de cette vieille poule farcie de tant de sagesse?

BRISE DES PLAINES

Les catholiques de l'Ontario ont étudié maints problèmes

OTTAWA — Les récentes discussions du 21e Congrès catholique ontarien régional sur la vie sociale ont pris fin par l'expression d'un désir de voir à l'avenir s'amorcer des contacts solides et soutenus entre les catholiques de langue anglaise et ceux de langue française.

Un des participants au Congrès a résumé la situation actuelle de la façon suivante: "Les catholiques de langue française et ceux de langue anglaise consacrent plus d'efforts à tenter de fraterniser avec les protestants qu'ils n'en consacrent à tenter de se comprendre mutuellement."

Trois des comités d'étude du congrès ont abordé le problème, et leur rapport respectif final a souligné qu'il fallait intensifier les contacts entre catholiques de langue française et catholiques de langue anglaise.

Le rapport du comité d'éducation déplore "le dédoublement d'efforts et d'équipement provoqué par l'existence d'écoles françaises et anglaises séparées à l'intérieur même des cadres catholiques." Il propose qu'on entreprenne des pourparlers visant à une meilleure coopération et, à plus long terme, à une fusion de classes anglaises et françaises dans des édifices communs.

Par contre, le groupe composant ce comité n'a pu en venir à aucune conclusion, faute de renseignements, sur la question mettant en litige le problème d'une extension à la 13e année des modalités présentes de taxation des écoles séparées ou, à défaut, d'une intégration quelconque avec le système des écoles secondaires publiques. Il a reporté la question au congrès de l'an prochain pour qu'on en fasse une "étude systématique".

Le rapport de la "vie de l'Eglise" accentue lui aussi le besoin de dialogue entre catholiques anglais à l'intérieur des diocèses. "C'est là un problème social complexe, y lit-on, mais l'Eglise y joue présentement le rôle d'une force de division, plutôt que celui d'une force de réconciliation. Même dans les paroisses bilingues, les deux groupes forment des sociétés disparates où les contacts sont peu fréquents".

Paroisse, politique et Amérique latine

Au cours des discussions, les délégués ont aussi émis le désir de voir le nombre des activités paroissiales diminuer. On préférerait un regroupement de ces activités afin d'établir un équilibre raisonnable entre la vie communautaire et la vie familiale des paroissiens.

Dans le domaine politique, les délégués ont exprimé leur inquiétude face à l'état présent de la moralité dans ce secteur de la vie canadienne. Par ailleurs, on suggère, fin d'éliminer le patronage, que les candidats reçoivent un appui financier du gouvernement pour mener leurs campagnes électorales.

Sur le plan international, on demande l'étude des possibilités d'établir un programme d'aide à l'Amérique latine sur une base individuelle.

Bien-être et famille

Au poste de la santé et du bien-être social, on déplore l'absence de coordination des services offerts et on propose, pour améliorer la situation, l'établissement d'un quartier général de la santé mentale.

Au domaine des relations familiales, les délégués se sont attardés au problème des relations entre parents et adolescents. Ils ont discuté, entre autres, du choix qu'ont à faire les adolescents face à certains standards établis et de leur façon d'aborder les concepts d'amour et de vie communautaire.

En touchant ce problème, les parents ont reconnu leur indifférence devant les problèmes de leurs adolescents, mais surtout le manque de communication entre eux-mêmes et ces derniers. "Nous devons apprendre à faire face à cette nouvelle "liberté de nos adolescents", conclut le rapport, ajoutant que "vient un jour où chaque personne devient responsable d'elle-même".

Au cours des débats, les ecclésiastiques ont préféré demeurer dans l'ombre, laissant les laïcs mener les discussions et faire les recommandations ainsi que les propositions de leur choix.

Oecuménisme social

Au cours d'une des rares interventions de membres du clergé, l'évêque auxiliaire de Toronto, Mgr Francis Marocco, a conseillé aux délégués de collaborer avec leurs frères non catholiques pour obtenir l'unité chrétienne. Mgr Marocco a de plus ajouté que "c'est dans le domaine social que l'oecuménisme peut le mieux se réaliser."

Les nouveaux catholiques

Un autre membre du clergé, le Père Gregory Baum, professeur au Collège St. Michael de Toronto, a déclaré que "les fidèles demeureront dans l'Eglise, non plus par crainte, mais par conviction." Il a précisé que dans le passé les catholiques avaient peur d'abandonner la religon parce qu'ils avaient "peur de perdre leur âme". Les chrétiens ont cependant perdu cette crainte, a-t-il poursuivi, grâce au travail du Concile oecuménique qui a revalorisé l'action rédemptrice de Dieu. Et il a conclu en disant que cette nouvelle situation exigerait une nouvelle forme d'enseignement dans l'Eglise.

Un psychiatre de l'Université d'Ottawa, le Dr Victor Szyrynski, a pour sa part soutenu que l'enseignement secondaire dans les écoles était mal appliqué. Il a recommandé l'établissement d'un cours poussé sur les matières matrimoniales pour préparer les étudiants à leur rôle de parents et époux. Ces études remplaceraient l'enseignement sexuel qui prévaut dans plusieurs régions, mais qui, à son avis, est souvent enseigné en dehors de son contexte.

Les timbres à l'ONU

NATIONS-UNIES — L'administration postale des Nations unies aura émis à la fin de l'année, après 15 ans d'existence, près de 500 millions de timbres poste de 107 types différents. Le revenu des timbres qui servent à l'affranchissement est versé au gouvernement des Etats-Unis qui assure le service postal de l'ONU. Le revenu des timbres vendus aux collectionneurs est porté au budget de l'ONU. L'an dernier, le montant des timbres vendus a atteint 3 millions.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1956)

A Abbéville, Man., le R. P. Claude Kerbrat, O.M.I., célébrait le 50e anniversaire de son ordination sacerdotale. Les fêtes, organisées par le R. P. G. Lafaille, O.M.I., curé d'Abbéville, furent splendides. (Le Père Kerbrat avait missionné pendant de longues années dans la région de St-Laurent et d'Ashern où il était aimé de tous. Il mourait il y a environ trois ans.)

M. René Dussault, coordonnateur des émissions françaises de Radio-Canada pour la région des Prairies depuis 1953, était nommé gérant du poste de Radio-Canada CBV à Québec.

Les tendances politiques au Canada différaient beaucoup en 1956 de celles de 1966. En 1956, les électeurs favorisaient le parti au pouvoir, du moins dans les provinces de la Saskatchewan, du Québec et du Nouveau-Brunswick. En 1966, c'est l'inverse qui semble se produire.

Les paroissiens de la paroisse du Précieux-Sang de St-Boniface, ainsi que l'A.P.M. de cette paroisse, s'unissaient pour fêter le 20e anniversaire de prêtrise du R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., leur curé.

Sous la présidence de Son Exc. Mgr F. J. Klein, évêque de Saskatoon, la paroisse de Rosetown, Sask., fêtait avec beaucoup d'éclat le 25e anniversaire de prêtrise de son curé, M. l'abbé G. Provost.

Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, présidait la bénédiction de la nouvelle église de Vanguard, Sask.

Il y a 20 ans (1946)

En la cathédrale de St-Boniface, Son Exc. Mgr Georges Cabana conférait le sacerdoce à M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier. Au cours de la même cérémonie, MM. les abbés Pierre Raymond et Raymond Roy étaient admis au sous-diaconat. (Comme tous le savent, M. l'abbé Deniset-Bernier est actuellement curé de la basilique-cathédrale de St-Boniface.)

Dans un éditorial intitulé "Une leçon donnée par le Canada", le New York Times, comparant le problème du contrôle sur les prix et les salaires au Canada et aux Etats-Unis, faisait ressortir que les Canadiens avaient réussi, par leur énergie, et en "maintenant leurs positions", à limiter l'augmentation du coût de la vie d'après-guerre à 20 pour cent, alors qu'aux Etats-Unis cette augmentation avait atteint 33 pour cent. (Tout beau!... mais qu'est-il arrivé depuis?)

Le poste CKSB engageait Mlle Hilda Trudeau, diplômée récente de l'Institut Collégial St-Joseph, pour le poste de discothécaire. Le même communiqué annonçait que les heures d'émission du poste allaient être de 8 heures du matin à 10 heures du soir. (Aujourd'hui le poste CKSB commence ses émissions à 6 h. 25 du matin et il demeure sur les ondes jusqu'à minuit et quart.)

Il y a 30 ans (1936)

Les journaux annonçaient que huit personnes étaient mortes des émotions ressenties en écoutant à la radio le récit du combat Louis-Schmeling: deux à Halifax, une à Forest, Ontario, et cinq en divers endroits des Etats-Unis.

Le billet de banque bilingue a été adopté par le Parlement canadien. Le vote avait été de 160 en faveur et de 43 contre. (On se rappellera, sans doute, qu'avant l'adoption de cette loi les billets de banque avaient été soit tout en anglais, soit tout en français.)

Les RR. PP. Aurèle Lemoine et Paul Dumouchel, O.M.I., étaient ordonnés prêtres à Lebret. En même temps qu'eux il y avait le R. P. François Lemire, O.M.I., dont nous avons parlé la semaine dernière. (Le Père P. Dumouchel d'alors est aujourd'hui Son Exc. Mgr Dumouchel, vicaire apostolique du Keewatin.)

Les "certificats de prospérité" devaient être émis en Alberta sous peu. C'est le moyen qu'employait le premier ministre Aberhart pour distribuer aux Albertains le dividende de base promis au cours des élections. Plus tard ces certificats furent déclarés illégaux par les autorités fédérales.

Il y a 40 ans (1926)

Le cardinal Bonzano, légat du Pape Pie XI au 28e congrès eucharistique international de Chicago, avait été installé solennellement et il prenait possession de son trône dans la cathédrale du Saint-Nom par une imposante cérémonie. Il était entouré de onze autres cardinaux. La fameuse cathédrale était illuminée d'une quantité prodigieuse de cierges. Quelques laïques seulement se trouvaient parmi l'assistance, les deux milles places de l'église étaient occupées par des archevêques, évêques, prélats, prêtres, religieux et religieuses. Une foule immense remplissait les rues avoisinantes et les toits étaient noirs de monde.

Son Exc. Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique du Canada, écrivait une lettre d'adieux au clergé et aux fidèles du Canada à l'occasion de son départ. En effet, le pape le rappelait à Rome.

Un incendie détruisait le quartier des affaires de Matapédia, N.-B. L'église catholique, deux églises protestantes, trois magasins, un hôtel et une vingtaine d'autres maisons avaient été la proie des flammes. Il y eut une perte de vie.

Les élèves les plus fréquemment nommés lors de la distribution des prix au Collège de St-Boniface étaient: Versification, Robert Bernier et Hilaire Bériault; Méthode, Oscar Boily et Gérard Léveillé; Eléments latins A, Léo Lafrenière, René Jacob et Louis Sala; Eléments latins B, François Lemire, Harold Fry et Gilbert Rhéaume; Eléments français, Eugène Larivière, Georges Ramaekers et Léo Laroche; Préparatoire français, Jean Arpin et Lucien Dubreuil.

Il y a 50 ans (1916)

C'est avec une manchette haute d'un pouce et d'une largeur de sept colonnes que La Liberté annonçait la fondation de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. On comptait 400 délégués venus de toutes les parties du Manitoba pour assister au congrès tenu au Collège de St-Boniface (l'ancien) à l'occasion de la fête de la St-Jean-Baptiste. On forma cinq comités au cours de ces assises: finances, constitution, questions constitutionnelles, administration scolaire et questions non prévues. L'espace ne permet pas de mentionner les noms des membres de tous ces comités, mais la liste comprend tous les noms historiques de la province. Mgr Béliveau, nouvellement nommé archevêque, fut témoin d'une ovation lorsqu'il monta à la tribune. Au cours de son allocution, il prononça les paroles suivantes: "L'Association a été l'oeuvre des laïques. Il devait en être ainsi... En certains quartiers l'on s'est demandé si votre archevêque en serait: Nous en sommes. Le clergé en est aussi... Nous sommes avec vous et jusqu'au bout".

Mgr O.-E. Mathieu, nouvel archevêque de Regina, recevait le pallium des mains de Mgr Emile Legal, archevêque d'Edmonton.

Les voyages en automobile ne sont pas toujours agréables, déclarait la correspondante de St-Jean-Baptiste: "Violette des Champs". Il semble qu'un groupe de citoyens de "Baptiste" s'étaient rendus à St-Pierre en automobile. De St-Pierre ils voulaient se rendre à Isle-de-Chênes et Lorette, mais mal leur en fut... les routes n'étaient pas carrossables dans ces parages en 1916 et nos excursionnistes durent rebrousser chemin.

Un manuel scolaire excellent: le journal

AUSTIN, Texas — A l'occasion d'une conférence sur l'utilisation pédagogique d'un journal, prononcée à Wichita, au Kansas, un professeur du cours secondaire, Mme Hope Shackelford, a déclaré que les écoliers s'instruisent souvent davantage en parcourant les journaux qu'en lisant un manuel scolaire.

Mme Hope Shackelford, qui suit attentivement l'émission télévisée "Batman" pour découvrir ce qui intéresse les écoliers, affirme que, pour l'élève, un manuel scolaire devient vite désuet, mais que le journal "donne aux écoliers quelque chose qui sera encore là, une fois la dernière classe terminée".

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage ABC Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le 20 juin avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville.

Au comité de finance, Mme Jenkins, de la revue "Trade and Commerce", demandait de reconsidérer leur décision en leur présentant tous les avantages qu'il y aurait pour la ville d'avoir sa page d'annonces lue par 8,000 chefs d'entreprises tant au Canada qu'aux Etats-Unis et à l'étranger. Mme Jenkins, qui est originaire d'Angleterre, avait préparé le préambule de sa présentation en excellent français vu qu'elle venait à St-Boniface. Le comité toutefois recommande de ne pas accéder à cette enquête parce que la ville espère refondre et publier sa brochure industrielle.

Les ingénieurs-conseils, Wardrop et Cie, présentaient un compte de $1564.10 pour compléter les plans des arènes; le coût total des plans à date est de $18,087.75.

Le comité du personnel recommande que le capitaine des pompiers, J. K. Anderson, soit nommé au poste d'officier de la prévention des incendies.

Le greffier, M. Maurice Prud'homme, demande la permission de prendre deux semaines de vacances à partir du 27 juin. M. Fernand Marion occupera son poste durant cette période.

Le chef des pompiers, M. Emery Proulx, sera en vacances du 4 juillet au 1er août; M. Raymond Miles, chef-adjoint, le remplacera dans ses fonctions.

La commission des parcs emploiera durant les mois de vacances 2 opérateurs de piscine, 4 surveillants, 12 pour l'équipe de sauvetage et 12 proposés aux pataugeuses (wading pools).

Au comité de législation et réception, on recommande que la lettre en date du 16 de ce mois, du comité provincial des Fêtes du Centenaire, avisant qu'il y aurait une réunion le mercredi 22 juin à 4 h., à la chambre 103 de la Législature pour discuter des décorations des fêtes du Centenaire, soit remise au comité des fêtes de notre ville.

Que la lettre reçu du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs en date du 17 de ce mois, avisant que les étudiants du Kansas, en visite à St-Boniface, seront ici du 16 au 31 juillet, soit remise au greffier afin qu'il prépare la réception d'usage à l'occasion de cette visite.

La chaleur qui sévissait a sans doute eu un effet sur les discussions souvent interminables de nos échevins puisque la réunion finissait avant 10 h. p.m.

Le chef des pompiers pouvait justifier l'efficacité de l'appareil transmetteur-récepteur qu'il avait proposé d'acheter, puisque durant la veillée l'on entendit les pompiers répondant à un appel. Le chef entra immédiatement en communication avec l'équipe de pompiers qui répondait à l'appel et informait le chef qu'il s'agissait d'une personne qui avait subi une syncope et que l'appareil de respiration artificielle était en route. Quelques instants plus tard on apprenait le dénouement heureux de cet appel.

A lundi prochain.

Le même livre entre les mains de mille personnes différentes devient mille livres différents. Prenez le livre que je lis, lisez-le à votre tour et vous n'y trouverez pas ce que j'y trouve.

EMERSON.

Sainte-Marie

Pique-nique

C'est le dimanche 26 juin, à partir de 2 h., au parc St-Vital, qu'aura lieu le pique-nique annuel. Le prix d'admission, un dollar, donnera droit à une liqueur douce et à un cornet de crème glacée pour chaque enfant de la même famille.

Ceux qui le désirent pourront se procurer des chiens-chauds, du café, etc., sur le terrain. Si vous désirez un moyen de transport, appelez M. Léo Grouette: 233-5507. Tout les enfants doivent être accompagnés du père ou de la mère.

Ecole Ste-Marie

Les noms des gagnants lors de la journée champêtre sont: Leslie Larivière, Denise LaFrenière, Claude St-Onge et Raynald Boily. Ceux-ci ont atteint le pointage le plus élevé de la journée et auront leur nom inscrit sur le trophée Warren. Félicitations aux gagnants et un gros merci à M. et Mme J. Warren pour avoir fait don du trophée.

Le 24 juin se termineront les classes. Joyeuses vacances et repos bien mérité aux instituteur et institutrices ainsi qu'aux enfants.

Correction

Dans une chronique précédente, le nom de Mme Genthon a été mentionné au lieu de celui de Mlle Genthon.

Bingo

Le 24 juin aura lieu une autre soirée de bingo avec admission encore gratuite. Espérons que tous les paroissiens et leurs amis seront présents. Venez encourager les hommes qui se dévouent à l'organisation.

La Fédération des Associations c.-f. de l'Ouest s'est réunie à Edmonton

(Suite de la première page)

Cette manifestation était rehaussée de la présence de Mme Gertrude Laing, de Calgary, membre de la Commission Laurendeau-Dunton. Ce congrès a donné naissance à un renouveau formidable d'intérêt pour la cause française chez les jeunes Franco-albertains, renouveau qui se poursuit d'ailleurs encore, ainsi qu'à une prise de conscience sur leur rôle au sein de l'Association des membres de l'A.C.F.A.

Cette dernière a senti le besoin d'une étude sérieuse de certains problèmes et de certaines réformes de ses structures et deux Commissions ont abattu une somme de travail considérable, l'une concernant les Relations internes de l'Association et l'autre, ses moyens de communications.

Dans le domaine de l'Education, la nouvelle la plus importante est toute récente: il s'agit de l'affiliation du Cours des Arts du Collège St-Jean à l'Université de l'Alberta. Il ne faudrait pas oublier pour autant la permission accordée par le Département provincial de l'Education d'accentuer les cours en français en 10e, 11e et 12e années dans nos deux institutions privées, ainsi que le regroupement dans ces deux mêmes institutions des élèves bilingues de 7e, 8e et 9e années effectué par la Commission d'Edmonton.

Il faut enfin souligner la création d'un nouvel organisme pour mieux défendre les intérêts franco-albertains dans le domaine de la coopération; il s'agit du Conseil albertain de la Coopération, affilié au Conseil Canadien.

Colombie-Britannique

La Fédération de la Colombie s'est rendu compte d'un problème de manque d'extériorisation et elle a entrepris un vaste programme pour pallier à ce problème. Des rencontres sont organisées régulièrement pour faciliter une meilleure entente et accroître le recrutement. Tous les deux dimanches, on organise des déjeuners-causeries au cours desquels on s'emploie à faire l'étude de points particuliers, tels la reconstruction de la Fédération, les écoles, etc.

Au cours de la dernière année, la Fédération a lancé un nouveau journal mensuel, "L'Appel". Ses buts principaux sont d'assurer une meilleure éducation des problèmes qui confrontent les Franco-colombiens et de servir de lien entre ces derniers.

Au domaine de l'Education, on n'a ménagé aucun effort pour la progression de la cause française, et les résultats encourageants dont il a été question dans un précédent paragraphe sont les suites tangibles de ces nombreuses démarches qui ont été faites par les officiers de la Fédération auprès des autorités gouvernementales.

D'autre part, une contribution importante a été accordée à la rédaction d'un livre commémoratif sur les pionniers-fondateurs de cette province.

Enfin, on note l'activité accrue des Cercles locaux: à Prince George, par exemple, des classes de français pour adultes attirent plus d'une centaine d'élèves, et de nombreuses autres activités dans le même genre se poursuivent un peu partout.

Manitoba

Le fait saillant de l'année au Manitoba fut sans contredit l'élan reconstructif et la nouvelle orientation donnés à l'Association. Des changements importants à la Charte ont résulté en un nouveau nom, un nouveau rôle et l'accentuation du recrutement de l'Association qui est connue sous le vocable de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba (A.-E.-C.F.M.). Elle s'occupera de la question culturelle (plutôt que religieuse) et acceptera dorénavant comme membre toute personne intéressée, peu importe qu'elle soit ou non canadienne-française. Les changements à la Charte ont aussi donné naissance à la réorganisation du Secrétariat.

L'A.E.C.F.M. a poursuivi ses efforts en vue de la reconnaissance du français comme langue d'enseignement, elle a commencé l'ébauche d'une étude des conditions économiques des Franco-manitobains et elle s'est aussi employée à l'organisation d'un meilleur service de Relations extérieures.

On travaille présentement à la mise sur pied d'un programme spécial pour commémorer le Jubilé d'Or de la province et on se préoccupe aussi du renforcissement économique de l'Association.

Dans le domaine culturel, des rencontres d'étude sont prévues au Québec et les activités se poursuivent régulièrement dans les domaines du théâtre (Cercle Molière) et de la musique (visites de chansonniers du Québec, Festival de la Chanson Française, etc.).

Les représentants du Manitoba avaient présenté, à la fin de leur rapport, trois suggestions dont l'une, en particulier, a retenu l'attention de tous; il s'agit de l'échange d'émissions radiophoniques entre les postes français de l'Ouest. On verra à poursuivre plus avant ce projet avec, si possible, la collaboration étroite de Radio-Canada.

Saskatchewan

Au cours de l'année terminée, est-il besoin de le rappeler, la grande question en Saskatchewan fut le problème scolaire de Saskatoon: c'est ce que l'Association culturelle Franco-canadienne de cette province a appelé "l'opération 203", c'est-à-dire la demande formulée par les parents canadiens-français de Saskatoon pour l'obtention de l'enseignement de la religion en français pour leurs enfants.

On se souvient sans doute encore de la grève qui fut déclenchée à Pâques 1965.

Suite à cette grève, on organisa un séminar d'où il résulta la création de maternelles françaises. Les démarches se poursuivirent auprès des autorités scolaires concernées pour le règlement de la "crise" de Saskatoon et, en raison de l'absence totale de compréhension et de collaboration de ces dernières, les Canadiens français fondèrent leur propre école à laquelle, d'ailleurs, de nombreux parents anglophones envoient leurs enfants.

Au cours de l'année dernière, l'A.C.F.C.S. a rédigé et présenté deux importants Mémoires: le premier devant la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme et le second devant le Comité provincial d'enquête pour l'enseignement des langues autres que la langue anglaise.

L'Association avait réclamé un visiteur des écoles au ministère de l'Instruction Publique et finalement, ce dernier lui a accordé un représentant qui sera chargé de la direction et de la surveillance des cours de français de la province; comme on l'a fait remarquer, ce n'est pas là l'idéal, mais il s'agit quand même d'un pas en avant.

Enfin, le Plan de Sécurité Familiale de la Saskatchewan progresse toujours et, grâce au travail de son propagandiste, il compte maintenant au-delà de 700 adhésions.

Conseil de la Vie française

Le président du CVF, l'honorable juge André-M. Déchêne, présenta un bref historique du Conseil et assura de nouveau de son appui toutes les Associations représentées au sein de la Fédération. Suite à l'exposé du juge Déchêne, il fut proposé de soumettre à l'approbation du Conseil de la Vie française qu'il accepte comme un de ses membres un délégué de la Fédération.

Elections

L'exécutif qui a dirigé les destinées de la Fédération au cours de 1965 fut réélu à l'unanimité pour la prochaine année. Comme on le sait il se compose de MM. Roméo Paquette, président, et Gérard Audette, vice-président, ainsi que du R. P. Jean Patoine, O.M.I., secrétaire-trésorier.

De plus, en prévision de l'acceptation possible d'un délégué par le Conseil de la Vie française, les participants élirent unanimement M. Roméo Paquette pour assumer cette fonction.

Jean-Maurice OLIVIER,
La Survivance, Edmonton.

21e collation des diplômes de l'école des Infirmières pratiquantes de St-Boniface

Le samedi 11 juin 1966, à l'hôpital général St-Boniface, avait lieu la collation des diplômes des infirmières pratiquantes. C'était la 21e cérémonie du genre et chaque année le nombre des diplômées s'accroit.

L'invocation fut prononcée par l'aumônier de l'hôpital Taché, M. l'abbé G. Bergeron. M. le docteur Paul L'Heureux, directeur médical de l'hôpital général St-Boniface, souhaita la bienvenue aux invités d'honneur et félicita les nouvelles infirmières. Puis il fit la présentation des diplômes.

M. W. R. Bend, surintendant de la Division Scolaire de Transcona-Springfield et de la Division des Ecoles élémentaires de Transcona, prononça le discours de circonstance.

Les prix furent distribués par Mme Mary Isbell, infirmière enregistrée, coordinatrice des services de clinique pour les Infirmières pratiquantes de l'hôpital général St-Boniface. Les prix de théorie furent gagnés par Mlle Valerie K. Born, classe de janvier 1965, et Mme Myrtle J. Read, classe du mois d'août 1965. Un prix spécial "The Canadian Nurse Award" offert pour services méritoires aux présidentes de classe fut remporté, pour la classe de janvier 1965, par Mme R. Blizzard, née Wold, et pour la classe du mois d'août 1965, par Mlle Elizabeth Morris.

Suivirent les discours d'adieux prononcés en français et en anglais respectivement par Mlle Ida C. Roy et Mlle Janis E. Berry.

Les nouvelles infirmières prêtèrent ensuite le serment professionnel.

La cérémonie, qui avait débuté par le chant de "O Canada", se termina par celui de "Dieu protège la Reine". Mlle Enid Pottinger, infirmière enregistrée, était au piano.

Quatre-vingt-une infirmières reçurent leur diplôme. On remarque parmi celles-ci les Canadiennes françaises suivantes: la Rév. Sr Thomas d'Aquin, O.P., Mlles Cécile-Alice Audette, Yvette-Marie Bisson (Mme Gérard Bazin), Lucille-Alvine Bouchard, Donna-Edith Carrière, Faye-Marlene Chaput, Rosalind-Thérèse Gervais, Ida-Cécile Roy, Marie-Rose Proulx, les Rév. Srs Marc-du-Sauveur, P.M., Marguerite-Hélène, J.M., Marie-Léon, C.R.C.P., Mlles Adèle-Anne-M. Bibault, Louise-Martine Chartier, Dorothée-Anne Cuvelier, Henriette-Blanche Faucher, Clara-Géraldine Labossière, Raymonde-Marie-A. Laurin, Mme Lucie-Albina Lebras, Mlle Marie-Eugénie Lemoine, Mme Eveline-Edith Lespérance, Mlle Anita-Angèle Manaigre et Liliane-Elisabeth Talbot. Félicitations aux finissantes.

L'ARC acquiert sept biréactés "Mystère"

OTTAWA — L'Aviation royale canadienne a fait l'acquisition de sept réactés Mystère, fabriqués en France, qui entraîneront un déboursé de près de dix millions de dollars.

Il ne s'agit pas là d'appareils militaires. Le Mystère, fabriqué par la société Dassault, est un biréacté qui peut transporter, au plus, une dizaine de passagers.

(La société Pan American s'est récemment portée acquéreur d'une quarantaine de ces appareils qu'elle louera à la direction de grandes sociétés commerciales américaines. Elle l'a rebaptisé Jet Falcon.)

Les sept appareils de l'ARC remplaceront les vieux Cosmopolitan et Dakota (DC-3), qui doivent être mis au rancart.

Dans une réponse écrite soumise à la Chambre, on apprend que ces biréactés ne serviront pas au transport des ministres "ou autres distingués individus."

Il existe trois avions dans cette catégorie. Il y a d'abord le Lear Jet, fabriqué aux Etats-Unis, le Mystère et, enfin, le D.H. 125 (8 passagers).

Le Québec s'est d'ailleurs procuré un exemplaire du D.H. 125, qui convenait beaucoup mieux à ses besoins. Son coût est bien moins élevé: $750,000 contre $1,353,000 et, de plus, l'appareil du Québec peut se poser sur de courtes pistes de terre.

Cette fois, Ottawa a préféré l'avion français à son concurrent anglais, même s'il est bien plus dispendieux.

Ottawa soutient que le Mystère convient mieux à ses exigences, que son coût d'opération est moins élevé que celui des autres et qu'il permet des économies de personnel.

Les sept appareils serviront au transport des commandants de l'Armée et de nos forces armées et de leur personnel. Le ministre de la Défense soutient que la création de forces mobiles a rendu cet achat nécessaire ,car les appareils que possède aujourd'hui l'ARC n'en peuvent plus.

Conseillers en économie familiale

QUEBEC — L'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins s'est fixé comme but un service de conseillers en économie familiale dont le rôle serait de concrétiser davantage les efforts de rapprochement entre les caisses et les familles.

C'est lors d'un congrès tenu dans la vieille capitale que quelque 1,200 délégués de 250 caisses populaires affiliées à l'Union régionale, ont émis le voeu que ce comité voie le jour dans un avenir rapproché.

"Notre principal souci serait d'avoir un service ambivalant de conseillers en économie familiale, de façon à ce que ce comité réponde aux besoins financiers de la famille rurale," a déclaré, à la suite du congrès, M. René Croteau, assistant-gérant de l'Union régionale de Québec des Caisses Populaires Desjardins.

La tâche de ce comité serait, a-t-on précisé, de conseiller les familles desservies par les caisses sur leurs problèmes et leurs besoins financiers, d'accentuer encore plus le but social des Caisses Populaires Desjardins.

Message aux Franco-Manitobains

Si jamais il y a lieu de faire l'autopsie du Manitoba français, les causes de mort seront faciles à trouver.

Nous aurons commis trois erreurs: oublier notre histoire, manquer de réalisme politique, nous laisser mal représenter.

Quand le Manitoba est entré dans la Confédération en 1870, le français et l'anglais étaient sur un pied d'égalité comme langues officielles, et nous avions nos écoles catholiques et françaises.

C'était la victoire de Riel, Taché, Ritchot, MacDonald et Cartier sur George Brown et sa clique de fanatiques, les Grits, qui eux voulaient faire de l'Ouest une colonie de l'Ontario, exclusivement anglaise et protestante.

Les Grits ont persisté. Ils sont venus en masse d'Ontario en terre manitobaine, apportant avec eux leur haine implacable de tout ce qui était catholique et français.

Vingt ans plus tard, en 1890, ils étaient en grande majorité, et au pouvoir avec le parti Libéral de Greenway.

En deux coups rapides ils ont éliminé le français comme langue officielle, et aboli les écoles confessionnelles publiques. Le seul Anglo-Protestant à voter contre ces lois fut le grand-père de Duff Roblin.

Vingt-six ans plus tard, en 1916, un autre gouvernement Libéral, sous Norris cette fois, passait "la loi néfaste de 1916". Elle avait pour objet d'éliminer tout vestige du français qui persistait à ne pas vouloir disparaître.

Cette même bande de Libérastes, sous divers noms de parti, a été au pouvoir au Manitoba continuellement pendant 30 ans, jusqu'à ce que Duff Roblin les mette à la porte en 1958.

Pendant ces trente années, ils n'ont rien fait pour réparer le mal qu'ils nous avaient fait si ce n'est un autre coup sale en 1952, oui 1952, tandis que nos soi-disant défenseurs dormaient, ou faisaient des discours patriotiques.

C'est ça notre histoire, et celle du parti Libéral du Manitoba. Les opinions, les vues et les objectifs des Libérastes n'ont pas changé. La philosophie du parti Libéral du Manitoba est exactement la même en 1966 qu'elle l'était en 1890, en 1916 et en 1952.

Un peuple qui ignore son histoire est condamné à la répéter.

N'importe quelle minorité, n'importe où, n'importe quand, si elle veut vivre, doit être réaliste en politique.

Elle se doit de sentir le vent, juger juste, sans erreur, où il souffle, et de voguer avec lui. Pourquoi? C'est bien simple: c'est le parti majoritaire qui gouverne, pas l'opposition. Du côté du gouvernement, il est possible d'obtenir des résultats. Dans l'opposition, on fait du tapage, on se bat les mâchoires, et on accomplit exactement zéro!

Les hommes intelligents acceptent la réalité des choses et agissent en conséquence. Qu'est-ce que ça veut dire en 1966? Ça veut dire que vous votez Conservateur jeudi, pour que le Manitoba français ait des députés du côté du gouvernement, parce que le parti Conservateur va certainement gagner l'élection, et va certainement continuer de former le gouvernement.

Ce qui nous mène aux pages récentes de La Liberté et le Patriote.

Deux hommes, Roger Turenne et Bruno Lagacé, ont publié des lettres aux rédacteurs, saines, sobres, réalistes, intelligentes et claires, disant pourquoi ils nous faut voter Conservateur jeudi.

La semaine suivante, deux autres ont paru en réponse, de la part du docteur Guyot et de Laurent Marcoux. La première est hystérique, la deuxième n'est pas sérieuse.

Elles ont en commun qu'elles étalent Larry Desjardins comme un défenseur efficace de nos droits de langue et de religion.

La vérité pure et simple, comme le savent fort bien tous ceux qui travaillent sérieusement pour nos causes, c'est que Larry Desjardins, avec son manque de diplomatie, ses gaucheries, ses tactiques d'insultes, a non seulement accompli absolument zéro, il a posé un obstacle constant à la réalisation de mesures capables de solutionner nos problèmes.

Sa seule excuse, d'après lui-même, c'est sa sincérité et ses bonnes intentions. Quand un homme persiste à nous casser les oreilles avec ses protestations de bonne foi, on commence à en douter. Peu importe. Ce qui compte c'est la réalité objective, qu'aussi longtemps que Larry Desjardins sera accrédité par nos votes un porte-parole officiel du Manitoba catholique et français, il sera très difficile, sinon impossible, d'obtenir des solutions satisfaisantes à nos problèmes.

Alors, mes chers compatriotes, le choix est à vous, jeudi.

Si ça ne vous dit rien la survivance du Manitoba français, ignorez votre histoire, manquez de réalisme politique, élisez pour vos porte-parole des hommes incapables d'accomplir autre chose que du tapage inutile.

Les Libérastes pourront alors plus vite enterrer le Manitoba français.

Maurice ARPIN.

(Autorisé par le Comité d'élection de Rémi Lafrenière)

Voici la photo de la classe des finissants du Grand Séminaire de St-Boniface et de leurs chefs spirituels. On reconnait, de gauche à droite, en haut, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, M. Edouard Gagnon, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire, M. Jean Piché, P.S.S., ancien supérieur du Grand Séminaire, Son Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface; au centre, M. l'abbé Edouard Baril, de St-Jean-Baptiste (un compte rendu de l'ordination parait ailleurs dans ce journal); M. l'abbé Claude Hallé, de Sherbrooke, Qué., dont l'ordination n'a pas encore eu lieu; M. l'abbé Edouard Bonin, de St-Boniface (le compte rendu des fêtes de son ordination parait aussi dans ce journal); M. l'abbé Lionel Thibault, de Kedgwick, N.-B.; M. l'abbé Octavio Casaverde, d'Abancai, Pérou; M. l'abbé Roger Sicotte, de St-Pierre-Jolys, pas encore ordonné; M. l'abbé Gérard Lambert, de St-Boniface; M. l'abbé Henri Dansereau, de Letellier; M. l'abbé René Touchette, de St-Boniface, et M. l'abbé Kenneth McDonald, du diocèse de Winnipeg. Le journal a déjà rapporté avec assez de détails les événements qui survinrent lors de l'ordination de certains des membres de cette classe. Il a été impossible d'obtenir des détails dans les autres cas.

AVIS

Par décision de Son Exc. Mgr l'Archevêque, une dispense générale de la loi de l'abstinence est accordée dans le diocèse de St-Boniface, le vendredi 1er juillet prochain, en raison du congé civique national. Cette décision a été prise de concert avec Son Exc. Mgr George B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, qui accorde la même dispense dans son diocèse.

Remerciements de l'exécutif

STE-ANNE — L'exécutif remercie sincèrement tous les comités responsables de l'organisation des fêtes du 50e anniversaire de l'arrivée des Pères Rédemptoristes à Ste-Anne-des-Chênes.

C'est grâce à la coopération de tous les paroissiens et à leur enthousiasme à participer aux célébrations que cette journée fut un grand succès.

On ne pouvait donner un plus beau cadeau aux Pères que celui de la participation de tous et chacun qui manifestaient ainsi leur reconnaissance envers eux pour les 50 années de dévouement à Ste-Anne-des-Chênes.

Bonnes relations entre Québec et Terre-Neuve

MONTREAL — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, a déclaré que le changement de gouvernement au Québec n'affectera pas les relations entre la province insulaire et le Québec.

"Terre-Neuve s'est bien entendue jusqu'ici avec le Québec, a-t-il déclaré dans une interview à l'aéroport international de Montréal, et je ne crois pas que le changement de gouvernement y change quoi que ce soit".

Il a refusé de commenter une déclaration précédente de M. Daniel Johnson qui a fait savoir qu'il ne reconnait pas la frontière entre le Québec et le Labrador qui est administré par Terre-Neuve.

"Je ne crois pas que ce soit un problème", a ajouté M. Smallwood.

A la question de savoir s'il considérait comme légale l'actuelle frontière entre le Labrador et le Québec, il a répondu: "Il y a matière à discussion".

Terre-Neuve reçut le contrôle de toute la partie du Labrador à l'est du 52e parallèle en 1927 par ordre du Conseil privé, mais le Québec a contesté cette décision plusieurs fois depuis.

M. Smallwood s'est déclaré "très optimiste" quant aux négociations entre la société British Newfoundland et l'Hydro-Québec sur l'achat de courant d'une valeur de $1,500,000,000 qui sera produit aux chutes Churchill au Labrador.

Le premier ministre terre-neuvien était à Montréal pour y prendre l'avion pour Paris où il tentera de convaincre les industriels français d'investir dans sa province.

La compagnie du canal de Suez détient une participation dans la British Newfoundland, et il espère que les investissements français pourront venir d'autres sources.

Rencontre des supérieurs religieux des Maritimes

HALIFAX — Pour la première fois, avait lieu, les 15 et 16 juin, une rencontre générale des supérieurs des 5,813 religieux et religieuses des provinces maritimes.

Le grand séminaire d'Halifax, dirigé par les Pères Eudistes, accueillit une cinquantaine de supérieurs et de supérieures ou leurs délégués officiels. C'était la 3e d'une série de 4 rencontres régionales organisées à travers le Canada par la Conférence Religieuse Canadienne, organisme qui groupe les supérieurs généraux et provinciaux des communautés religieuses du pays.

Le thème étudié lors de la récente réunion régionale de Toronto: "La communauté religieuse en 1966", fut repris à la lumière de l'expérience des provinces maritimes. Cette étude comporta divers aspects: que doit être une communauté religieuse en 1966?; les jeunes religieux et la vie de communauté en 1966; l'apostolat des religieux et l'épiscopat; le rôle des chapitres généraux dans le renouveau; le rôle du supérieur dans la communauté.

Il est intéressant de noter que certains exposés furent donnés séparément en français et en anglais, selon la langue des auditeurs, tandis que pour le panel sur les jeunes religieux et pour la rencontre avec Son Exc. Mgr James M. Hayes, administrateur apostolique de Halifax, qui traita de l'apostolat des religieux et de l'épiscopat, on utilisa la traduction simultanée.

Signalons que dans les provinces maritimes on compte 46 communautés différentes groupant 5,813 religieux, soit 4,808 religieuses (dont 166 postulantes et 251 novices), ainsi que 995 pères et frères. Des 49 supérieurs provinciaux ou généraux, 18 résident dans les Maritimes et les autres au Québec ou en Ontario.

Le temps d'appliquer les règles du Concile

CITE DU VATICAN — A l'issue des réunions tenues pour examiner les projets exécutifs des décrets conciliaires préparés par les commissions des évêques, des religieux, des missions, de l'éducation chrétienne et de l'apostolat des laïcs, les membres de la commission centrale post-conciliaire ont été reçus par le pape.

Le Saint-Père, qui s'est exprimé en latin, a dit tout d'abord sa joie de participer à cette réunion par laquelle la commission centrale met fin aux réunions des commissions post-conciliaires.

Paul VI, après avoir rappelé que le Concile avait été pour l'Eglise comme une nouvelle Pentecôte, a révélé que les commissions post-conciliaires ont oeuvré intensément et avec grande diligence en vue de transformer les décrets conciliaires en règles juridiques valant pour tout le monde chrétien, ainsi qu'en vue d'élaborer de nouvelles règles conformément aux directives des pères conciliaires et à préparer les documents qui émaneront du pape lui-même.

"Il est temps à présent, a poursuivi le Saint-Père, de mettre des règles en pratique. Il faut rénover les coutumes, mettre les institutions en rapport avec les nécessités des temps, réorganiser les rapports réciproques et développer les liens et le dialogue entre les pasteurs et leur troupeau pour que tout soit rénové de façon opportune et instauré en Jésus-Christ."

A la fin de son discours, le pape a souhaité que le Saint-Esprit suscite chez tous les fidèles un esprit de rénovation chrétienne et une volonté ferme d'agir avec droiture.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE
7.55—O Canada
8.00—Radio Journal
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Nouvelles
9.05—Vie croissante
9.20—Concert du dimanche
10.00—Nouvelles
10.06—Pour nos malades
11.00—Radio Journal
11.02—Les Pères Blancs
11.12—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio Journal
12.10—Chronique sportive
12.18—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6.00—Radio-concert
6.15—Carnet mondain, Avis de décès
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Orchestre de chambre
7.30—Cabaret du soir
9.00—Radio Journal
9.10—Tour des capitales
9.30—Invitation à la rêverie
10.00—L'autre rive
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles.

Du lundi au samedi inclusivement
6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles
12.00—Radio Journal

Du lundi au vendredi inclusivement
6.30—Radio Journal
7.10—Chronique sportive
8.00—Réveille-matin
8.15—A la bonne heure
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.30—Nouvelles
9.55—Rendez-vous chez Eaton
10.00—Nouvelles, Chantez en travaillant
10.30—Présent
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Joyeux Troubadours
12.00—Radio Journal
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Pour les agriculteurs
1.10—Prévisions du temps
1.15—Condition des routes
1.20—Rendze-vous
1.25—Nouvelles agricoles, Marché du grain
1.30—Jeunesse dorée
1.45—Visages de l'amour
2.00—Radio Journal et Concert populaire
2.30—Marie Tellier
2.45—Vies de femmes
4.00—Radio Journal
4.31—Présent
5.00—Radio Journal

1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent
2.00—Fémina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
3.30—Annonce éclair-messages
3.35—Ranch 1050
4.00—Radio Journal, Pleins feux
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Pleins feux
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles, Tous les garçons, les filles
6.30—Chronique sportive, Tous les garçons
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

LUNDI
7.30—Interview ou intermède
8.00—Théâtre d'été
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.00—Radio Journal
9.30—Des livres et des hommes
10.00—Chansons de toujours
10.30—L'art du clavecin
11.00—Au temps du 78

MARDI
7.30—Leçons de français
7.45—Les affaires de l'Etat
8.00—Concert de Québec
8.15—Radio Transistor
8.30—Capital et travail
9.00—Radio Journal
9.30—Les midis de la poésie
9.45—Divertissement musical
10.00—Bel Canto
11.00—L'amour se dit, l'amour se chante

MERCREDI
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Concert miniature
9.00—Radio Journal
9.30—Concert du mercredi
10.00—Orchestre de Radio-Canada
11.00—Le monde est mon pays

JEUDI
7.30—Coups de dés
8.00—Impromptus de vacances
8.30—Place publique
9.00—Radio Journal
9.30—Nations au micro allemands
10.30—A la rencontre des illustres
11.00—Place publique

VENDREDI
3.25—Echos de St-Pierre
4.30—Pourquoi pas
7.30—Leçons de français
7.45—Nouvelles de France
8.00—Allo Broadway
8.15—Musique sud-américaine
8.30—Orchestre de chambre
9.00—Radio Journal
9.30—Bach à Brel
10.00—Musique des nations
10.30—Musique de danse
11.00—De la musique le long de mes vers

SAMEDI
6.30—Radio Journal
7.10—Chronique sportive
7.55—Nouvelles
8.00—Radio Journal
8.30—Nouvelles
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.55—Rendez-vous chez Eaton
10.00—Par monts et par vaux
10.05—Tante Lucille
10.30—Nouvelles
10.32—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Radio Journal, Concert populaire
11.05—A la claire fontaine
11.30—Divertissement
12.00—Radio Journal
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Carrousel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Quand on file en auto
5.00—Radio Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Tous les garçons, les filles
6.30—Chronique sportive
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La parole est d'or
8.00—Du blues et des hommes
8.30—Musique de piano
9.00—Radio Journal
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
11.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Nouvelles séries au réseau français de télévision

De nouvelles séries ont fait leur apparition au réseau français de télévision de Radio-Canada. Parmi elles: les "Saintes Chéries", "Au fond des coeurs", "les Cailloux" et "Félix".

"Les Saintes Chéries", c'est l'humour au féminin. De l'humour bien français, puisqu'il s'agit d'une série réalisée dans le beau pays de France. "Les Saintes Chéries", c'est aussi un feuilleton. Un feuilleton plutôt léger qui raconte la vie quotidienne d'un ménage français. Un ménage qui vous fera bien rire; soyez-en assurés. Micheline Presle et Daniel Gélin sont les vedettes des "Saintes Chéries", le mardi soir à 8 h. 30, depuis le 31 mai.

Le jeudi soir à 8 h. 30, à compter du 23 juin, un psychiatre nous amènera "Au fond des coeurs". Cette émission sera, en quelque sorte, une visite télévisé au pays de l'inconscient: de son bureau de consultation, le clinicien nous entraînera à la découverte des mobiles d'action de ses patients.

C'est également le 23 juin que sera présentée la première de la série des "Cailloux". Pour inaugurer cette demi-heure de chansons, de folklore, le jeune quatuor a invité Renée Claude et Raoul Roy. Le 30 juin, les quatres jeunes gens accueilleront Nicole Perrier et Alexandre Zelkine. "Les Cailloux" vous fixent un rendez-vous par semaine: le jeudi soir à 9 h. 30.

Nous vous signalons également une nouvelle émission baptisée "Félix", réalisée par Christian Duvaleix, mettant en vedette Bernard Duhaime et télévisée le vendredi soir à 10 h. 45 à compter du 24 juin. Il s'agit d'une série de courts métrages fantaisistes. Le premier film, intitulé "Wagon-lit", raconte les déboires de deux voisins dans un wagon-lit.

Toujours pour les téléspectateurs qui aiment la franche rigolade, "l'Extravagante Lucie" prendra l'affiche le mercredi soir à 9 h. 45. Lucie est extravagante, mais elle est aussi jolie, veuve et mère de deux enfants. Son existence est une suite ininterrompue de situations insolites. "L'Extravagante Lucie", c'est un monde cocasse, abracadabrant, incroyablement drôle. Même si vous n'avez pas le rire facile, nous vous assurons que vous vous amuserez ferme à chaque épisode de "l'Extravagante Lucie".

L'actrice américaine Lucille Ball est la vedette de cette amusante série.

Si vous préférez broyer du noir, si vous aimez les situations très sombres, enfin si vous avez un faible pour le genre dramatique, nous vous suggérons une série policière dont chaque épisode est une intrigue haute en couleur. Il s'agit de "Zéro, un Londres", dont les épisodes vous plongeront au coeur même d'une organisation qui s'occupe de la sécurité aérienne. Attachez vos ceintures et voyez "Zéro, un Londres" deux fois la semaine: le jeudi et le samedi à 8 heures du soir.

Il y a enfin, pour ceux qui vivent avec leurs souvenirs, l'émission "Souvenez - vous", qui fait revivre quelques-uns des premiers téléromans de Radio-Canada. Roger Baulu et Jacques Normand, familièrement appelés les "Couche-tard", en sont les animateurs. Au cours de la série ils nous présenteront des extraits de la "Famille Plouffe". Entre autres, on retrouvera Doris Lussier, dans le rôle du Père Gédéon, et Paul Guèvrement dans celui de Théophile Plouffe. "Souvenez-vous", le vendredi à 10 h. 15.

Un spectacle Léo Ferré

Le samedi 25 juin à 10 heures du soir, les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada pourront applaudir Léo Ferré à l'émission "les Grands Noms du Music-Hall.

Léo Ferré, une des figures les plus illustres du music-hall français et international. Il a la voix blanche; il n'a pas le physique d'un jeune premier: il chante l'anarchie, la vie dure et la misère. On le lui a assez reproché, d'ailleurs, alléguant qu'il est aujourd'hui millionnaire. Et pourtant, il a des milliers d'admirateurs.

Au-dessus de toutes ces considérations, on retrouve toujours Léo Ferré, poète, chansonnier; l'homme à la sensibilité raffinée, avec un sens de la vie, de l'amour et de la mort que les autres n'ont pas. Ecouter Léo Ferré, c'est écouter toutes la poésie du monde, qu'il chante ses propres poèmes ou ceux de Baudelaire et des autres poètes français qu'il affectionne le plus.

Une heure en compagnie de Léo Ferré, à l'émission "les Grands Noms du music-hall". Ce sera une heure d'enchantement pour les amateurs de belle chanson française. Mieux qu'avec un microsillon, ce sera une heure de présence par les yeux, par les oreilles, par le coeur.

Que vous soyez à la ville ou à la campagne, seul ou en douce compagnie, en famille ou avec amis, vous êtes convié à l'émission "les Grands Noms du music-hall" en compagnie de Léo Ferré le samedi 25 juin à 10 h. du soir. Cette émission a été réalisée par Jacques Blouin lors du récital donné à la Grande Salle de la Place des Arts, à Montréal.

Au poste CBWFT

JEUDI 23 JUIN

4.30—Bobino
5.00—Roquet, belles oreilles
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.25—Lettre de Londres
7.30—Vive la vie
7.45—L'Illusion amusante
8.00—Zéro, un, Londres
8.30—Elections provinciales
8.45—Les Cailloux
9.15—Elections provinciales
9.30—Concerts populaires
10.30—Elections provinciales
11.00—Cinéma: "Femmes entre elles"

VENDREDI 24 JUIN

4.30—Bobino
5.00—CF-RCK
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.25—Lettre de Londres
7.30—Vive la vie
7.45—L'Illusion amusante
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Le Chevalier sans loi"
10.15—Souvenez-vous
10.45—Félix
11.00—Cinéma: "Les Magiciennes"

SAMEDI 25 JUIN

4.00—Grand Prix
4.30—Monsieur Pia-Pia
5.00—Ulysse et Oscar
5.30—Théâtre de Coucou
6.00—Charlie Chaplin
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Langue vivante
8.00—Billet de faveur: "Picnic"
10.00—Les grands noms du Music-hall
11.00—Cinéma: "Fin du jour".

DIMANCHE 26 JUIN

4.00—Farfadou et Farfadette
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—Récital
6.00—Visage des Prairies
6.30—Panorama
6.45—Lectures d'été
7.00—Walt Disney présente
8.00—Les As des quilles
8.30—Pierre de Coubertin
9.00—Festival du théâtre d'amateurs
10.00—Bain de mer
10.15—Les Affaires de l'Etat
10.30—La Grande Guerre — 1916
11.00—D'hier à demain

LUNDI 27 JUIN

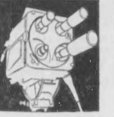
4.30—Bobino
5.00—Le Courrier du Roy
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.45—Jeunesse oblige
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Belle et Sébastien
8.30—Face à la musique
9.00—Sincèrement, Fernand Gignac
9.30—Les Barons de la pègre
10.30—Cartes sur table
11.00—Cinéma: "Honneurs de la guerre"

MARDI 28 JUIN

4.30—Bobino
5.00—Le Chevalier Bayard
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Mon pays, mes chansons
8.30—Les Saintes Chéries
9.00—Route 66
10.00—Caméra 66
10.30—Cinéma: "Les Nuits blanches de St-Petersbourg"

MERCREDI 29 JUIN

4.30—Bobino
5.00—Thierry la Fronde
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Cinéma de Paris: "Voyage à Biarritz"
9.45—L'Extravagante Lucie
10.15—A communiquer
11.15—Les Affaires de l'Etat
11.30—Les Incorruptibles



FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Jeudi 23 juin

11 h. — **Femmes entre elles:** It. 1955. Drame psychologique de M. Antonioni avec Eleonora Rossi-Drago et Valentine Cortese. — Les problèmes de femmes d'un milieu de haute couture. — Psychologie fouillée. Mise en scène remarquable. Rythme lent. Très bonne interprétation. — Médiocrité morale. Liaison. Suicide. Adultes, des réserves.

Vendredi 24 juin

8 h. 30 — **Le Chevalier sans loi:** It. 1952. Film de cape et d'épée de M. Soldati avec Raf Vallone et Michèle Philippe. — Le soldat Mandrin se met à la tête d'une bande de hors-la-loi. — Soigné. Rythme rapide. Interprètes dynamiques. — Libertés. Idéalisation d'un bandit. Adultes, des réserves.

11 h. — **Les magiciennes:** Fr. 1960. Drame policier de S. Friedman avec Jacques Riberolles et les jumelles Kessler. — Un pianiste s'éprend d'une jeune fille qui a une soeur jumelle. — Insolite. Scénario invraisemblable. Bonne construction dramatique. — Amour libre. Scènes sensuelles. Déconseillé.

Samedi 25 juin

8 h. — **Picnic:** E.-U. 1955. Drame psychologique de J. Logan avec William Holden et Kim Novak. — A l'occasion d'un pique-nique, un jeune homme s'éprend de la fiancée d'un ami. — Réalisation excellente. Analyse psychologique subtile. Beaucoup d'atmosphère. Très bons interprètes. — Scènes sensuelles. Adultes, des réserves.

11 h. — **La fin du jour:** Fr. 1939. Drame de J. Duvivier avec Louis Jouvet et Michel Simon. Les drames de vieux comédiens vivant dans une maison de retraite — Réalisation habile. Interprètes excellents — Tentatives de séduction et de suicide. Atmosphère morbide. Adultes, des réserves.

Lundi 27 juin

11 h. — **Les honneurs de la guerre:** Fr. 1962. Film de guerre de J. Dewever avec Pierre Collet et Danielle Godet. — Dans un village français où l'on fête la Libération, apparaissent des soldats allemands en retraite. — Oeuvre originale et attachante. Réalisation moyenne. Mélange de comique et de tragique. Réquisitoire contre la guerre. Tendance matérialiste. Adultes.

Mardi 28 juin

10 h. 30 — **Les nuits blanches de St-Petersbourg:** Fr. 1937. Mélodrame de J. Dréville avec Gaby Morlay et Pierre Renoir. — Un homme qui a jadis séduit l'épouse d'un de ses amis croit que sa femme le trompe. — Thème habilement développé. Bons interprètes. — Inconduite, jalousie, crimes. Adultes, des réserves.

Mercredi 29 juin

8 h. — **Le voyage à Biarritz:** Fr. 1962. Comédie de G. Grangier avec Fernandel et Arletty. — Un modeste chef de gare caresse le rêve de faire un voyage à Biarritz. — Histoire sans prétention. Réalisation moyenne. Habituel numéro de Fernandel. — Adultes et adolescents.

Visage des Prairies

Le troisième parmi treize programmes dans la série de Radio-Canada, "Visage des Prairies", aura lieu à 6 h. p.m., le dimanche 26 juin, au Canal 3. Les commentaires sont fournis par Louise Bernier Adams et Henri Bergeron. Ces documentaires seront donc présentés à la même heure durant les dimanches qui suivront.

STS-MARTYRS CANADIENS

Réunion

Le lundi soir 6 juin eut lieu la réunion de l'Association des Canadiens français du Parc Windsor. Le rapport de M. Robert Bétournay a été plus imposant que le nombre de personnes présentes. Heureusement que l'on pourra encore se fier au dévouement de ceux et celles qui ont accepté un poste à l'exécutif 1966-67.

Présidente diocésaine

Mme Aimé Normandeau fut élue présidente diocésaine au congrès de la Ligue des Femmes Catholiques tenu à Aubigny le 9 juin dernier. A Mme la présidente et à tout l'exécutif, meilleurs voeux de succès pour l'année 1966-67.

Pèlerinage

Le jeudi 16 juin, plusieurs dames de cette paroisse et de la paroisse-cathédrale se joignaient aux dames de St-Norbert pour assister à une messe célébrée à la Grotte de Notre-Dame de Lourdes au noviciat des Oblats par M. l'abbé Léo Couture, curé. Elle fut suivie d'une petite promenade avec récitation du chapelet, puis plus tard, à la salle paroissiale de St-Norbert, on dégusta un succulent goûter préparé par les dames de la Ligue. Un mot de remerciements des présidentes, Mmes Dumaine, Muller et Prévost, termina la soirée.

Jardin d'enfants

La clôture des classes au jardin d'enfants aura lieu le 24 juin alors que les petits présenteront un concert à 8 h. p.m. Merci à Mme Denis Sonchay pour son dévouement. Tous sont heureux d'annoncer qu'elle prendra charge des petits encore l'an prochain.

Bonnes vacances

Bonnes vacances bien méritées à M. l'abbé Bernard Bélanger, curé, qui sera absent jusqu'à la fin de juin. Pour tout appel aux malades ou pour réception, s'adresser à M. l'abbé Rodrigue Bouchard, de la paroisse de la Ste-Famille, 778, Archibald.

Postulateurs des causes de Pie XII et Jean XXIII

CITE DU VATICAN — Les causes de béatification de Pie XII et de Jean XXIII suivent leur cours normal et viennent de franchir une nouvelle étape par la nomination des postulateurs de ces causes, c'est-à-dire de ceux qui seront chargés de plaider en faveur de la béatification.

Dans le cas de Pie XII, le postulateur est un franciscain, le Père Antonio Cairoli, et dans l'autre, un jésuite, le Père Paolo Moninari qui est postulateur général de la Compagnie de Jésus.

Les postulateurs sont en pratique des avocats représentant "les serviteurs de Dieu", c'est-à-dire les fidèles.

Ils sont chargés de faire enquête et de consigner tout ce qui peut concourir à prouver la sainteté des personnes en cause, en l'occurence les deux papes qui ont précédé Paul VI. C'est une étape importante à franchir dans la béatification. Celle-ci permet aux fidèles de vénérer les personnes béatifiées. Normalement, après la béatification, vient la canonisation.

A Radio-Canada

"Concerts Populaires" Lizette Gervais

par Gisèle THEROUX

Les petits feux de bengale s'éteignent avec les dernières notes de l'O Canada: c'est une des traditions qui marquent ces concerts d'été présentés par la ville de Montréal à l'aréna Maurice-Richard.

Pour la première fois, depuis le début de ces concerts populaires, la caméra de Radio-Canada se promène sur l'assistance: couples attentifs, jeunesse qui a déserté pour une soirée l'habituelle discothèque, hommes seuls et petits groupes féminins légèrement bruyants. Tiens, quel est ce couple sur lequel la caméra s'attarde avec plaisir? Mais c'est Lizette Gervais et Henri Bergeron, les deux animateurs de cette série. De ces concerts, Radio-Canada offrira aux télespectateurs une série de 13 émissions d'une heure chacune qui sera présesntés le mercredi, à 10 heures du soir, durant tout l'été.

Lisette Gervais

Lizette Gervais et Henri Bergeron se mêlent à la foule. Ils forment un couple parmi bien d'autres. Parmi d'autres mélomanes venus entendre quelques airs connus dans un décor joli.

Car l'aréna Maurice-Richard se transforme complètement et devient une salle de concert avec tentures, fleurs à profusion, petites tables coquettes où l'on grignote fromage et petits fours en écoutant la musique.

Cette série de concerts, initiative de la ville de Montréal, est présentée chaque été depuis trois ans. C'est la première année que Radio-Canada s'y rend pour y enregistrer des émissions. Ces soirées musicales seront maintenant partagées par un très grand pubic et commentées par deux artistes de la télévision canadienne.

Elégante, distinguée, souriante, Lizette Gervais, pendant l'entracte, présente quelques interviews. Faites avec finesse. Avec simplicité. La même, d'ailleurs avec laquelle elle nous accueille dans le studio 30 où nous sommes allés lui tenir compagnie pendant un petit moment.

Devant l'écran, ou dans l'intimité d'un petit studio de radio où aucun oeil ne la voit, Lizette Gervais est la même. Jolie. Attentive à l'autre. Féminine. Douce.

Pour l'avoir vue, durant toute la saison, mener ses interviews à l'émission de l'après-midi intitulée "Femme d'aujourd'hui, il ne faut pas s'étonner de la facilité avec laquelle elle va d'une table à l'autre, souriante, ayant le mot juste.

Tout au cours de la série, réaliser par Pierre Morin, les auditeurs auront le plaisir de voir, au pupitre, plusieurs chefs d'orchestre, dont Jean Deslauriers, Wilfrid Pelletier, Pierre Hétu et le directeur musical de cette série, Alexander Brott.

Les invités de Lizette Gervais, à chaque semaine, de même que les artistes invités, varieront d'une émission à une autre. Parmi les artistes qui ont déjà accepté de participer à la série des "Concerts populaires", il faut retenir les noms de Claire Gagnier, Colette Boky, Léonard Bilodeau et Pierre Duval.

En plus de cette participation à "Concerts populaires" les téléspectateurs auront sans doute le plaisir de voir Lizette Gervais dans une autre série d'été dont le titre, pour le moment, n'est pas encore précisé. Les multiples occupations professionnelles de cette jeune femme ne l'empêchent d'être, pour la mignonne petite Julie, une mère attentive et très souvent présente. Pour Julie, chaque journée se termine par un sourire attendri de maman penchée sur elle. "Même lorsque je vais dîner à l'extérieur, je suis toujours là pour le coucher de Julie", nous avoue Lizette Gervais.

Mais Lizette n'a pas que des projets de travail; celui d'une dizaine de jours de repos, prévus pour très bientôt, fait respirer d'aise et de joie. Nous la comprenons bien.

Comment ne pas être séparatiste

M. Davie Fulton, l'ancien ministre de la Justice, maintenant député de Kamloops C.-B., a saisi le coeur du problème canadien de biculturalisme à une conférence de Jeunes Conservateurs-Progressistes lorsqu'il a dit: "Si un Canadien français quitte le Québec pour une autre partie du Canada, il est de fait presque forcé de renoncer à être Canadien français."

C'est là le fondement des griefs du Canadien français. Lorsqu'il entre dans une province autre que le Québec, il est traité comme s'il était un immigrant. Les gens de la Colombie-Britannique aiment répondre, lorsqu'on leur demande pourquoi ils ne permettent pas l'enseignement en français aux élèves canadiens-français: "Nous avons plus de Chinois à Vancouver que de Français, et vous ne suggéreriez pas des écoles chinoises, n'est-ce pas?"

Cependant les Chinois qui sont venus au Canada, ainsi que les Allemands, les Ukrainiens, les Italiens et tout autre groupe ethnique, ont quitté leur propre pays volontairement pour un autre où ils savaient que leur langue ne serait pas parlée, ni enseignée. Ils ont pris la décision personnelle de tout émigrant, de laisser derrière eux la langue et la culture de leurs ancêtres. Ils sont venus ici pour faire partie d'une autre culture, et ils y jouissent d'égalité.

Les Canadiens français sont différents. Ils sont nés ici, au sein de leur propre culture. Si nous, les Canadiens anglais prenons comme acquis que leur culture n'est qu'une culture du Québec seul, nous acceptons et appuyons le point de vue du Québec Séparatiste — à savoir, que le reste du Canada est un pays étranger aux Canadiens français, et que le Québec seul est leur patrie.

Si nous sommes vraiment Séparatistes, si nous voulons que le Québec se sépare de nous afin de vivre sa propre vie, alors cette position est justifiée. Mais si nous croyons que tout le Canada est un pays, où tous les citoyens possèdent des droits égaux, alors nous devons dès maintenant commencer à donner ces droits aux Canadiens français dans les autres provinces — tout comme ils le font aux Canadiens anglais du Québec, où eux, et non nous, sont en majorité.

M. Fulton suggéra que des écoles fédérales de langue et de culture françaises dans les provinces de langue anglaise seraient un moyen pour atteindre cette fin. Sa proposition a un sens, si c'est vraiment nécessaire, mais s'il en est ainsi, la nécessité est un reproche au Canada de langue anglaise.

(Maclean's, 18 juin 1966)

Construction scolaire accélérée en France

Le ministère de l'Education nationale vient de dresser un bilan budgétaire qui fait apparaître pour 1965 un pourcentage d'utilisation des crédits d'équipement atteignant jusqu'à 99.2% des autorisations de programme.

L'Education nationale indique que sa part dans le budget de l'Etat est passée de 12.4% en 1960 à 16.9% en 1965 et 17.3% en 1966, et qu'en même temps le volume des autorisations de programme utilisables a augmenté de 2,190 millions à 3,623 millions de francs et que le pourcentage d'utilisation a progressé de 87.1% en 1960 à 99.2% en 1965. Le volume des crédits de paiement est passé de 1,387,7 millions en 1960 à 3,200,1 millions de francs en 1965. Le pourcentage d'utilisation effective a progressé de 63.3% en 1960 à 85.9% en 1964 et 99% en 1965, tandis que le pourcentage des reports de crédits d'un exercice à l'exercice suivant diminuait dans la proportion inverse.

La crise des locaux doit être complètement résorbée à la rentrée de 1972 si les objectifs du Ve Plan sont atteints et si les prix se maintiennent, pense-t-on au ministère. Les options principales du Plan s'appliquent aux Collèges d'enseignement secondaire (un tiers des crédits, soit 500 millions en 1966) et aux Instituts universitaires de technologie. Cent mille places nouvelles seront nécessaires pour la mise en place du second cycle court et 100,000 autres dans le second cycle long.

Enfin, l'effort devra porter sur la rénovation ou la reconstruction des établissements anciens. De trop nombreux locaux vétustes n'offrent plus une sécurité suffisante pour les élèves et leurs maîtres. Selon le ministère, il est nécessaire de poursuivre pendant 15 ans cet effort de construction.

Cette photo prise en 1884 au studio d'I. Bennetto et Cie, photographes et artistes peintres à l'angle de la rue Main et de l'avenue Bannatyne à Winnipeg, nous fait voir la famille de M. Charles Caron, de St-Charles, Man. M. Caron tient sa fillette, Marie, aujourd'hui Mme Adélard Meunier, de St-Boniface, Mme Caron (Amandine LaFlèche) et le petit Xavier.

☆ ☆ ☆

Premier voyage dans l'Est

En août 1885, une petite Manitobaine, âgée de 3 ans, partait avec son grand-père, M. Jude LaFlèche, de Louiseville, comté de Maskinongé, Qué., pour un long voyage dans l'Est, afin d'y faire connaissance avec sa grand-mère, ses oncles, tantes et autres parents. Elle était l'aînée de la famille de M. et Mme Charles Caron (Amandine LaFlèche), qui était venue s'établir à St-Charles après leur mariage en 1880.

A ce moment-là, la gare du chemin de fer Pacifique Canadien était située à St-Boniface. On y prit donc le train à destination de Port Arthur, Ont., d'où M. LaFlèche, grand voyageur, (il avait vécu sept ans en Australie et fait le tour du monde en rentrant au pays) avait décidé de poursuivre le voyage en bateau jusqu'à Toronto. Arrivée et montée à bord du grand bateau, la petite Marie Caron (plus tard Mme Adélard Meunier, de St-Boniface), dans les bras de son grand-père, regarde de tous ses petits yeux et voit un grand nombre d'hommes se pressant pour monter eux aussi. Jamais elle n'a vu des personnes vêtues de la sorte. Ils portent des tuniques rouges, pantalons foncés et de "drôle de petits chapeaux". Ils montent si vite que le bateau manque de chavirer. Ce sont des soldats d'un régiment de Toronto qui reviennent de combattre à la rébellion de Riel.

Après plus d'une semaine, on arrive enfin à Montréal, puis de là à Louiseville. Intimidée au début, la petite fille suit son grand-père partout. Puis, comme les grands-parents habitent une ferme, et que ses parents sont cultivateurs aussi, elle commence à s'orienter. Bientôt, elle est la reine de la maison, gâtée par ses jeunes oncles et tantes et ses grands-parents bien entendu et jalousée un peu par une petite cousine de son âge, Elmire Caron (aujourd'hui la Rév. Mère Marie-Raphaël-de-la-Providence, religieuse du Bon Pasteur à Montréal).

Le temps passe. Elle partage la frayeur des grandes personnes, sans pourtant savoir pourquoi. Il y eut un tremblement de terre cet été là au Québec.

Vers la mi-décembre, M. et Mme Charles Caron et leur fils, Xavier, arrivent dans la famille. Marie ne reconnaît pas d'abord ses parents et se blottit dans les bras de sa grand-mère. Cela ne dure pas longtemps et bientôt elle retrouve sa joie et sa gaieté. Les Fêtes furent très gaies pour les familles Caron et LaFlèche.

Au mois de mars, il fallut cependant se mettre en route pour le retour. A la Rivière Blanche (White River), Ont., une tempête épouvantable arrête le train pendant trois jours. Si ce n'eut été des membres du personnel du chemin de fer qui fournirent nourriture et bois de chauffage, les passagers auraient certainement beaucoup souffert du froid et de la faim avant que les trains ne soient libérés par les charrues. A cette époque, les passagers devaient apporter leurs propres provisions. Tous furent très heureux d'arriver enfin à St-Boniface.

Peu de temps après, M. Jude LaFlèche arrivait avec sa famille s'établir à St-Charles. Nombre de ses descendants y vivent encore. Les autres sont répartis un peu partout au Canada et à l'étranger, mais surtout au Manitoba.

MOSCOU — La Commission électorale centrale de l'URSS a publié les résultats définitifs des élections du 12 juin aux deux Chambres du Soviet suprême.

La participation au scrutin a été de 99.94 pour cent avec 143,917,031 votants pour 144,000,973 inscrits. 767 députés du Conseil de l'Union et 750 députés du Conseil des nationalités ont été élus à la majorité absolue.

143,570,976 électeurs (99.76 pour cent du corps électoral) ont pris part au vote pour le Conseil de l'Union. 345,645 électeurs ont voté contre la liste, et 412 bulletins ont été déclarés nuls.

143,595,678 électeurs (99.80 pour cent du corps électoral) ont voté pour le Conseil des nationalités. 289,298 se sont prononcés contre la liste unique, et il y a eu dans ce scrutin 381 bulletins déclarés nuls.

Participation officielle des 4-H à l'année du Centenaire

OTTAWA — Le Conseil canadien des cercles 4-H, organisme qui groupe quelque 5,700 cercles de jeunes ruraux dispersés à travers tout le Canada, annonce sa participation officielle à l'année du Centenaire de la Confédération.

La participation des cercles 4-H prendra la forme d'un colloque qui doit avoir lieu à l'Estérel dans les Laurentides du 6 au 12 août 1967. Les délégués dont le nombre sera limité à 150 (15 par province), seront âgés de 16 à 21 ans et seront choisis à la suite de concours d'élimination qui auront lieu dans les derniers mois de la présente année.

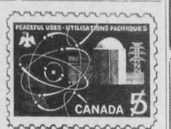
En organisant un tel colloque, les responsables des cercles 4-H se proposent de donner à leurs membres une meilleure compréhension et une idée plus nette du rôle de la jeunesse rurale. Le président du Conseil des cercles 4-H, M. J. L. Murphy, affirmait à cet effet: "Il y a longtemps que le mouvement 4-H est reconnu comme une grande force de cohésion dans la formation des jeunes ruraux, au Canada. Il est donc tout à fait convenable qu'en l'année des célébrations du Centenaire nous prenions le temps d'examiner le rôle joué par la jeunesse rurale dans l'évolution économique et l'édification de notre pays. La semaine que les jeunes passeront à l'Estérel devrait leur fournir une magnifique occasion d'étudier et de mieux comprendre le rôle que notre pays a à jouer dans le concert des nations, surtout dans la mesure où ce rôle touche aux tendances de nos collectivités rurales."

Afin d'atteindre l'objectif qu'ils se sont donné, les organisateurs du colloque ont prévu un programme qui permettra notamment aux délégués: a) d'examiner les réalisations de l'agriculture et leurs répercussions sur l'évolution sociale et économique du Canada; b) d'identifier et de définir les problèmes courants et les responsabilités futures de la jeunesse du Canada rural; c) d'évaluer les forces qui ont façonné l'âme des gens de la campagne et qui continueront à le faire au cours de l'évolution future du Canada.

Durant les trois premières journées du colloque, les délégués se consacreront à l'étude du thème "La jeunesse rurale et son univers". A cette occasion, on s'attachera plus particulièrement à étudier le rôle de "la jeunesse rurale dans le passé du Canada" et la place de "la jeunesse rurale dans le Canada d'aujourd'hui". Ces journées d'étude comporteront des discussions en groupe, des présentations de sommaires et de rapports, ainsi que des conférences.

Les deux jours suivants, soit jeudi et vendredi, seront employés à visiter l'Expo 67. Les visites porteront le premier jour sur les pavillons de l'Agriculture de la Jeunesse. Il y aura des promenades facultatives dans la journée du vendredi. Enfin, les cérémonies de clôture doivent avoir lieu dans la journée du samedi 12 août.

Les membres des cercles 4-H qui désirent participer à ce colloque d'une semaine seront choisis en fonction de leur participation aux mouvements de leur localité respective et des réalisations qu'ils auront accomplies au cours des années grâce à leur titre de membre 4-H.



Le ministre des Postes, l'honorable Jean-Pierre Côté, a annoncé que les Postes canadiennes émettront un timbre spécial, le 27 juillet 1966, pour reconnaître l'apport important des scientifiques canadiens à l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

M. Côté a signalé que le timbre marque l'année au cours de laquelle le pays produira pour la première fois de l'électricité d'origine nucléaire à une grande échelle et à des fins commerciales. Il met aussi l'accent sur l'utilisation humanitaire des ressources atomiques.

Créé à partir d'un dessin de l'artiste torontois, M. A. L. Pollock, le timbre est bleu, de format horizontal et représente une vue stylisée du nouveau complexe de Douglas-Point, situé sur les bords du lac Huron, en Ontario. Dans le coin intérieur gauche de la figurine, un microscope surmonté d'une colombe symbolise la recherche et l'utilisation d'un grand potentiel à des fins pacifiques; en surimpression sur le tout, figure le symbole de l'atome de l'eau lourde.

Parmi les réalisations remarquables de Douglas Point, se trouve le réacteur nucléaire désigné sous le nom de CANDU, abréviation de Canadian Deuterium Uranium. Le programme canadien diffère de celui de plusieurs autres pays importants, en ce que l'exploitation est fondée sur l'utilisation d'eau lourde comme modérateur et refroidissant, et d'uranium naturel comme carburant. La construction du complexe s'est faite sous la direction de l'Atomic Energy of Canada Ltd., de concert avec la Commission de l'énergie hydro-électrique de l'Ontario.

Dans son communiqué, le ministre des Postes a signalé que la Canadian Bank Note Company, d'Ottawa, en tirera 24 millions d'exemplaires.

La commission permanente franco-québécoise à Québec

QUEBEC — La Commission permanente franco-québécoise, chargée d'établir des liens plus étroits entre la France et le Québec, a tenu sa troisième séance de travail dans la Vieille Capitale.

Les sujets à l'ordre du jour furent: l'approvisionnement des bibliothèques publiques, les visites de gens de lettres, d'artistes et de savants, la collaboration entre les sociétés savantes, les expositions d'art plastique, les stages d'artistes dramatiques, de metteurs en scène, de spécialistes de la culture populaire et les multiples échanges de renseignements quant au fonctionnement des centres culturels ainsi que des programmes linguistiques.

La Commission étudia aussi les stages de perfectionnement en France des professeurs québécois tant d'écoles normales que de l'enseignement spécialisé, les stages au Québec des experts français "à titre militaire", le centre de documentation et de recherche sur le Canada français à l'Université de Paris, les échanges d'étudiants, de professeurs et de chercheurs d'université, un projet de mission d'experts sur des questions relatives à la formation professionnelle et à des programmes de collaboration dans le domaine du travail.

La délégation française, sous la présidence de M. Jean Basdevant, ministre plénipotentiaire et directeur des affaires culturelles et techniques au ministère des affaires étrangères, comprenait M. Serinelli, chef du service de l'enseignement et des oeuvres à la direction des affaires culturelles et techniques, M. Voisin, du service de la coopération technique, M. Robert Picard, consul général de France, conseiller culturel à l'ambassade de France au Canada, M. de Poret, attaché de coopération technique, M. André Panel, attaché culturel au conseil général de France à Québec.

La délégation québécoise, sous la présidence de M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales du Québec, comprenait principalement M. Arthur Tremblay, sous-ministre de l'éducation, M. Gilles Bergeron, sous-ministre adjoint de l'éducation, M. Guy Frégault, sous-ministre des affaires culturelles, M. Gaston Cholette, de la direction générale des relations de travail, M. Germain Gauthier, directeur général de l'enseignement spécialisé, M. Julien Aubert, directeur de la coopération avec l'extérieur au ministère de l'éducation, et Mlle Kathleen Francoeur, directeur général adjoint de l'organisation scolaire au ministère de l'éducation.

Ordination sacerdotale en la Basilique de St-Boniface de M. l'abbé Edouard Bonin

LA BROQUERIE — Lors de l'ordination sacerdotale du R. P. Louis Jolicoeur, O.M.I., en avril dernier, Son Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque consécrateur, disait: "La Broquerie ne s'arrêtera pas là: le Père Jolicoeur ne sera pas longtemps le benjamin, un autre enfant de la paroisse sera bientôt ordonné".

En effet, pour la 14e fois, le successeur des Apôtres transmettait récemment à un autre enfant de la paroisse le divin message: "Tu es prêtre pour l'Eternité."

Le 10 juin dernier, en la cathédrale-basilique, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux renouvelait le geste consécrateur en faveur de M. l'abbé Edouard Bonin, originaire de La Broquerie et fils de M. et Mme Jean Bonin, maintenant domiciliés à St-Boniface.

"S'avançant un peu plus loin, Jésus vit les deux autres frères, Jacques et Jean, qui réparaient leur barque. Il les appela. Abandonnant sans retard leurs filets avec Zébédée, leur père, ils le suivirent."

Ce passage des récits bibliques ne se trouve-t-il pas mis en relief dans un résumé biographique du héros du jour présenté par son frère, M. Ernest Bonin, durant le banquet qui suivit la première messe du nouvel ordonné.

Evoquant les bons exemples de ses parents, Ernest disait: "Il n'est pas étonnant que la sève surnaturelle remplit le coeur d'Edouard. Il sembla tout d'abord que son attrait vers les hauteurs le destinait à voler vers le firmament. Il entra dans l'aviation.

Non satisfait, ses aspirations le poussent vers un idéal plus élevé. Il reconnait l'appel divin. Il entre au Grand Séminaire en 1959.

Enfin, hier et aujourd'hui, nous avons assisté avec une vive émotion à la réalisation du plus beau rêve d'un enfant du peuple de Dieu. Edouard est devenu un autre Christ sur la terre."

M. Alphonse Fournier, beau-frère de M. l'abbé Bonin, qui remplissait les fonctions de maître de cérémonies, présenta aussi les orateurs suivants: au nom de la paroisse de La Broquerie, M. Albert Vielfaure, M.A.L.; au nom du Grand Séminaire, M. l'abbé René Peeters; au nom de la paroisse de la basilique, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé; au nom de Mgr l'Archevêque, Mgr Empson, consulteur diocésain; au nom de la famille, M. l'abbé Albéric St-Laurent.

Tous se dirent heureux de présenter leurs félicitations et leurs voeux au nouveau prêtre qui fut remercié pour le renfort qu'il vient apporter au diocèse.

Voici un extrait du discours présenté par M. Ernest Bonin au nom des frères et soeurs de l'heureux élu:

"Edouard est le 7e d'une famille de 13 enfants. Il est né à La Broquerie où il a fréquenté l'école du village sous la sage direction des Soeurs Grises. Son caractère primesautier et dévoué, son esprit vif et son coeur brûlant le rendirent populaire parmi les écoliers. Il devint un ardent apôtre de la Croisade Eucharistique. Il fit ensuite quelques années d'étude au Collège de St-Boniface, puis il revint à La Broquerie pour terminer ses études supérieures.

"De ses parents bien-aimés il reçut une éducation profondément chrétienne, enrichie de nombreux exemples d'esprit de foi dans les épreuves, de courage, parfois héroïque, dans les fatigues et les infirmités.



M. l'abbé Edouard Bonin

"C'est alors que les vertus de notre mère nous sont apparues très authentiques. Qui sait si, dans son coeur, elle n'a pas demandé à Dieu que ses souffrances soient le prix de la formation de son prêtre... Le Christ, dit-on, voit une mère au pied de chaque autel. Elle mérita encore une fille religieuse, la Rév. Sr Marie-Jacinthe, M.O. (Lucille)."

Durant la période difficile de ses six années de séminaire, dit, en substance, M. l'abbé Peeters, professeur de dogme et de morale, Edouard a su se faire connaître, estimer et aimer. Son séjour fut des plus fructueux et enrichissants. C'est alors qu'il sut manifester son caractère bon, patient et courageux. Il se montra un sujet plein de promesses pour l'avenir.

Avec un coeur débordant d'émotion et de gratitude le nouvel élu adressa la parole à l'assistance en français et en anglais.

Il exprima à ses chers parents son admiration pour le bel exemple et la bonne formation qu'ils lui ont prodigués, les assurant qu'ils seront toujours présents dans sa mémoire à sa messe de chaque jour.

"Combien j'étais touché, dit-il, de voir maman qui prenait son livre de messe et tous les soirs finissait sa journée en priant pour nous; ou encore lorsqu'elle nous faisait dire le chapelet tous ensemble.

Je me rappellerai toujours ces matins froids, lorsque papa se levait pour aller à la messe. Durant le carême il ne manquait pas un matin.

Il remercia également tous ceux qui l'ont aidé à atteindre son sublime but: ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs; son oncle, M. l'abbé Albéric St-Laurent, à qui il offrit ses voeux à l'occasion de son 20e anniversaire sacerdotal, priant Dieu de bénir son ministère.

Il dit sa reconnaissance à Mgr Baudoux pour l'avoir accepté comme un de ses collaborateurs, l'assurant qu'il ferait de son mieux pour servir l'Eglise comme Dieu le veut et selon l'esprit du Concile.

Sa gratitude s'étend également à M. l'abbé Bernier, son curé depuis 3 ans. Aux Soeurs Grises pour la formation qu'elles lui ont donnée à La Broquerie. Aux Soeurs Oblates qui ont été pour lui des bienfaitrices de plusieurs manières, surtout dans la prière. Merci à la Très Rév. Mère Générale et à son Assistante, pour avoir permis la célébration de sa première messe dans leur chapelle en ce jour du samedi 11 juin et de l'utilisation du bel auditorium pour la réception. Merci aux Petites Soeurs de la Ste-Famille qui se dévouent auprès des prêtres et des séminaristes dans un esprit d'humilité et de joie.

Enfin, sa reconnaissance va à ceux qui, pendant sept ans, travaillèrent à former en lui une âme de prêtre: un prêtre qui est au service de la Parole de Dieu, qui la prêche, l'enseigne et veut en vivre.

A. M. Edouard Gagnon pour l'avoir accepté au séminaire en 1959, à M. Jean Piché qui fut son supérieur, à Mgr Hacault qui fut son directeur spirituel, à ses professeurs patients et compréhensifs, à M. l'abbé Peeters toujours disponible et disposé à lui rendre service.

Merci aux prêtres, religieux, religieuses, à son parrain, aux parents, ses oncles et tantes, à ses amis, aux membres de la J.E.C., de la J.O.C., à ses aumôniers de l'aviation et à tous ses bienfaiteurs.

En retour, tous peuvent être assurés de ses prières et d'une intention spéciale durant sa messe quotidienne.

A la première messe célébrée chez les Soeurs Oblates le samedi 11 juin à 4 p.m., son oncle, M. l'abbé A. St-Laurent, servait comme diacre et M. René Tardif, ecclésiastique, condisciple du séminaire, servait comme sous-diacre.

Deux télégrammes, lus par le maître de cérémonies, avaient été adressés au nouvel ordonné par un de ses oncles, M. Alphée St-Laurent, d'Edmonton, et par un ancien condisciple de classe, M. Richard Gamache, de Vancouver.

Parmi les nombreux invités on remarquait son oncle et parrain, M. Fidèle St-Laurent, d'Edmonton, accompagné de son épouse; une grand-tante, Mme Annie Savard, de Vancouver, Mme Earl Maloney, d'Ottawa, et Mme Esdras Lord, de Californie.

Au nom des paroissiens de La Broquerie, félicitations au nouveau prêtre et voeux sincères pour un long et fructueux apostolat.

Soirée

Le lundi 6 juin, les élèves de 4e année, sous la direction de Mme M.-J. Fisette, offrirent une intéressante soirée à leur principal, M. Gilles Normandeau, qui partira bientôt pour exercer sa profession à Trail, Colombie-Britannique. Il serait trop long d'énumérer tous les numéros et les noms des participants au programme. Soulignons toutefois que l'entrain et l'aisance avec lesquels le tout fut présenté manifeste l'initiative et l'esprit de collaboration des élèves comme de l'institutrice.

M. Normandeau se montra touché de cette marque d'estime. A lui, comme à sa gracieuse épouse et à son jeune fils, meilleurs voeux de succès avec l'espoir d'un revoir prochain.

Confirmations

Le dimanche 11 juin, Son Exc. Mgr Antoine Hacault administrait le sacrement de confirmation à 97 petits enfants dont 11 de la mission de Marchand. Une foule nombreuse assistait à la cérémonie qui se déroula durant la messe de 11 h. a.m.

Merci à l'Esprit-Saint d'abord, puis à Mgr Hacault pour les dons reçus en cette mémorable circonstance. Merci à tous ceux qui ont préparé ces jeunes. Félicitations aux parents et aux petits confirmés.

Retour

Bienvenue à M. l'abbé Félicien Juneau, curé, de retour de sa retraite annuelle. Qu'il soit assuré des modestes prières de ses paroissiens. Merci à M. l'abbé Y. Boisvenu pour le ministère accompli durant l'absence de M. le Curé.

Remerciements

M. et Mme Armand Fréchette désirent remercier leurs parents et amis, tout particulièrement leurs enfants, pour les hommages reçus lors de la célébration de leurs noces d'argent.

Merci à MM. Laurent et Louis Dubé pour les chants si bien exécutés et à Mme Madeleine Balcaen organiste.

Visiteur

Le R. F. Etienne Tétrault passe quelques jours de vacances dans sa famille après quoi il entrera en retraite à Kenora. Il se rendra ensuite poursuivre ses études durant deux mois à Toronto, puis il se dirigera vers Sudbury pour ses deux années de régence.

Le R. F. Tétrault profite de l'occasion pour visiter ses nombreux parents et amis de La Broquerie et autres centres.

Félicitations au jeune apôtre qui se montre très énergique dans le but qu'il poursuit.

Puisse Dieu bénir ses nobles efforts et lui accorder la grâce insigne de persévérance.

Fête de saint Jean-Baptiste

Tel qu'annoncé la semaine dernière, la célébration de la St-Jean-Baptiste aura lieu le vendredi 24 juin.

Voici un résumé du programme: 10 h. a.m., messe solennelle, suivie du défilé des autos et des chars allégoriques. Diner sur le terrain du piquenique. Il y aura rafraîchissements, jeux, attractions de tous genres. On prépare des surprises. Nul doute que les paroissiens, les amis et les anciens se feront un plaisir, comme par le passé, de se rendre pour participer au succès de leur fête patronale. Bienvenue à tous!

St-Norbert

L.F.C.

Le jeudi 16 juin avait lieu l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques.

La présidente, Mme R. Provost, souhaita la bienvenue aux dames après quoi Mme H. Chartier, secrétaire, fit lecture du procès-verbal et des cartes de remerciements. Mme M. Zastre donna un compte rendu du rapport financier.

Mme la présidente parla du congrès diocésain qui eut lieu à Aubigny. Quatre déléguées de notre Cercle ont assisté à ce congrès. Elle annonça que deux de nos membres, qui font parti de l'exécutif, ont été élevées à des postes diocésains: Mme H. Chartier, secrétaire-correspondante et Mme A. Bourgeois, trésorière. Les dames témoignèrent leurs félicitations par un applaudissement.

Mme A Bourgeois remercia toutes les dames qui lui ont aidée à préparer le déjeuner-communion offert aux premiers communiants.

Mme G. Robert, présidente du comité social, demanda aux dames de l'avertir lorsqu'il y a des malades dans la paroisse. Elle demande d'offrir des prières pour ces derniers.

La Ligue se propose un nouveau projet pour septembre prochain. Les dames qui aimeraient donner du linge usagé en bon état, sont priées d'apporter le tout au couvent. Les religieuses auront la bienveillance d'en faire la distribution aux personnes dans le besoin.

Après l'ajournement de l'assemblée, les membres se rendirent en pèlerinage à la grotte au scolasticat des Pères Oblats. Deux autres sections de la paroisse Cathédrale ainsi que celle des Sts-Martyrs-Canadiens se joignirent à nous pour le pèlerinage. La messe fut célébrée par l'aumônier, M. .l'abbé L. Couture.

Un chapelet fut récité par les membres des Ligues présentes.

Les femmes se rendirent ensuite à la sacristie pour un goûter. Cela leur donna l'occasion de faire un échange d'idées.

Mmes A. J. Muller et Dumaine remercièrent au nom de leur section pour le chaleureux accueil qu'on leur fit.

Pour terminer, Mme R. Provost, exprima le plaisir de la section St-Norbert de recevoir les dames de la Ligue.

La jeunesse est absolue parce qu'elle n'écoute que ses impressions; elle est sévère, parce qu'elle ignore les hommes et les choses; elle est légère parce qu'elle n'a pas souffert; elle est sans mesure parce qu'elle n'a rien fait, et sans frein, parce qu'elle se croit capable de tout faire. Cte de BELVEZE.

Avis aux abonnés
Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote

CANADA

1 an: $3.50 2 ans: $6.00

A l'étranger: un an: $4.50

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Voyage en Europe

Durant la période des vacances, le F. Fernand Marion, principal du collège, ira suivre un cours à Paris, et en profitera pour visiter certains endroits qui comportent un intérêt particulier, que ce soit du point de vue historique, artistique ou autre. A l'automne, il pourra faire profiter les étudiants de cette expérience. Nous lui souhaitons le plus agréable des voyages et des séjours sur le sol de nos ancêtres.

Départ des élèves

En accord avec le Département d'éducation, les élèves des 10e et 11e années, après avoir écrit leurs examens, ont quitté le collège pour rentrer dans leurs familles le 17 juin à midi. On pouvait lire sur tous les visages une joie et un plaisir débordants, c'est bien normal. N'empêche que la très grande majorité ont déjà fait leur inscription pour septembre prochain, de sorte qu'il n'y a plus beaucoup de places de disponibles.

Les élèves de 9e année languissent de pouvoir les imiter, mais ils devront patienter jusqu'au vendredi 24 juin à midi, en suant littéralement sur leurs examens, car la chaleur semble être arrivée pour de bon dans les plaines. Elle déjoue même les prévisions atmosphériques qui n'osent pas avoir des vues si élevées.

Nos finissants, "plus mûrs et plus sérieux" bûcheront jusqu'au 29 pour obtenir leur diplôme de 12e année. Depuis la soirée d'adieux du 4 juin, nous connaissons au moins dans les grandes lignes, à quoi se destinent ceux qui vont nous quitter définitivement.

Je rappelle en résumé les endroits où ils iront. 22 à l'Université de Manitoba, 5 à l'Institut de Technologie, 5 au Collège St-Boniface, 3 à St. Paul's College, 3 au Grand Séminaire, 2 chez les Clercs de St-Viateur, 1 dans l'enseignement, 1 dans l'aviation, 1 dans le hockey professionnel.

La porte du collège reste toujours largement ouverte à tous nos anciens, et rien ne fait plus plaisir à un professeur que de recevoir la visite de quelqu'un avec qui il a partagé les heures des beaux jours ou des jours sombres que comporte une année scolaire.

Nous souhaitons donc la bienvenue à tous, même avant leur départ.

Nouveau programme de français

De nouveaux livres ont été choisis et approuvés pour septembre 66. Les élèves de 12e année du Collège St-Joseph auront le bonheur d'analyser des oeuvres connues et intéressantes.

A titre d'information, voici les titres qui seront étudiés: "Rue Deschambault" de Gabrielle Roy, "Les nouveaux aristocrates" de Saint-Pierre, "Britannicus" de Racine, et "Il est minuit, docteur Schweitzer" de Gilbert Cesbron.

Une première lecture pendant les vacances ferait économiser du temps pour la prochaine année scolaire, mais je n'ose pas donner ce conseil.

Nos commissaires

Il nous a fait plaisir de recevoir nos commissaires à un souper de famille le lundi 13 juin.

Nous remercions donc très sincèrement le Dr J. Boucher, MM. P. Baril, L.-D. Nolette, L. Lussier, L. Péloquin, J. Préfontaine, ainsi que M. le secrétaire T. Tétreault, qui ont bien voulu répondre à notre invitation. Un empêchement sérieux a retenu M. J. Hébert.

Merci aussi aux religieuses Petites Filles de St-Joseph qui avaient préparé une table accueillante. Grâce à elles, nos invités de marque sont toujours bien reçus.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

N.-D.-de-Lourdes

Gagnants au bingo

Le dimanche 12 juin plus de 200 personnes participaient à la soirée de bingo. Le gros lot de $500 fut gagné par Mme Harold Swayze, de Manitou. Mmes Jean Mao, Joseph Rémillard, de Manitou, Gérard Messener, de Somerset, I. Johnson, M. Esquash, de Swan Lake, M. McPherson, de Roseislee, M. Middelton, de Holland, Mlle Cécile Delaquis, MM. Réal Augert, Réal Faucher, J. Jackson, de Treherne, et Jim Becket, de Manitou, rapportèrent des prix de $10 chacun.

M. Joseph Rémillard et Mme Johnson, de Manitou, Mmes Antoine Grenier, de St-Léon, Annette Beaudry, Angès Pantel, et Knipps, de Holland, MM. Réal Augert et Roland Brisson, de Giroux gagnèrent chacun cinq dollars.

Les prix de trois dollars chacun furent gagnés par Mme Albert Augert et M. Stanton, de Treherne. Mmes Collins, de Pilot Mound et Joseph Chanel, de Somerset, M. Watkins, de Rathwell gagnèrent chacun deux dollars. Mmes Middeleton, de Holland, Rondeau, de St-Léon, J.-B. Labossière, de Haywood, Swayze, de Manitou, et Emile Paulhus, MM. Roger Rondeau et M. Brook, de Treherne, rapportèrent les prix d'un dollar.

Le prix d'entrée de cinq dollars fut attribué à Mme François, de Bruxelles.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 26 juin à 8 h. p.m. avec un gros lot de $300.

Dunrea

Fête champêtre

Le vendredi 10 juin, les écoliers des centres de Minto, Margaret et Ninette, accompagnés de leurs professeurs respectifs, se joignaient aux enfants des écoles locales pour une journée d'amusements divers, sauts, courses et principalement concours de balle au camp.

Une parade comprenant les groupes de chaque école, avec leur étendard respectif, partit de l'école locale pour se diriger vers le terrain de jeux. Ce fut un très beau défilé qui se déroula sous les regards intéressés de beaucoup de gens qui s'étaient rendus au village pour amener leurs enfants participant à cette fête champêtre.

Malgré un vent assez violent, tous jouirent beaucoup de cette journée récréative, agrémentée de toutes sortes d'imprévus, avec distribution de friandises et de liqueurs douces.

Cependant les jeunes, ainsi que les maîtres, furent heureux de retourner à leur foyer à la fin de la journée.

Thé annuel

Le groupe des Dames de Ste-Anne organisèrent encore cette année leur thé annuel au profit des oeuvres paroissiales, qui eut lieu le mardi 14 juin dernier, de 3 h. à 5 h., à la salle paroissiale. Ce fut un succès, grâce à la coopération de toutes les dames, spécialement Mmes F. Fitzpatrick et Jos. Souyri qui étaient en charge de l'organisation de ce thé.

Il y eut vente d'objets divers et de pâtisseries, et un joli lampadaire extensible pour lequel des billets avaient été vendus, fut finalement gagné par M. François Paradis. Mme René Côté fut aussi favorisée du sort en gagnant un joli petit animal tricoté.

Félicitations aux dames et remerciements sincères à tous ceux et celles qui ont contribué d'une manière ou d'une autre au succès financier de ce thé.

Nouvelle demeure

M. Théodore Boulet, aidé de quelques ouvriers a commencé la construction d'une nouvelle demeure qui enjolivera un des coins du village. Tous lui souhaitent bon succès dans cette entreprise.

Malades

Mme Albert Boulet est toujours hospitalisée et toutes ses amies lui souhaitent bon courage dans cette épreuve.

M. Louis Dayle, après avoir subi une intervention chirurgicale à l'hôpital Miséricorde, de Winnipeg, est de retour chez lui et en bonne voie de rétablissement.

Çà et là

Mlle Diane Carney, employé à St-Boniface, a passé quelques semaines de vacances chez ses parents, M. et Mme N. Carney.

Les réserves de la mer sont limitées

MOSCOU — La mer est une énorme "usine naturelle" satisfaisant actuellement à 12 pour cent des besoins mondiaux en protéines. En 1965, le tonnage de poissons pêchés a dépassé 50 millions de tonnes. Mais selon les spécialistes réunis à Moscou au 2e congrès international d'océanographie, les réserves biologiques de la mer ne sont pas inépuisables. Il est grand temps qu'on pense à une exploitation plus rationnelle de ces ressources. Tel a été l'un des thèmes traités au congrès.

De façon générale, les spécialistes estiment que la production de poissons pourra être doublée pour atteindre cent millions de tonnes, mais à condition que cet accroissement se fasse par l'exploitation de nouvelles zones de pêche, notamment dans les zones équatoriales des océans, là où les courants froids remontent à la surface.

Il s'agit des zones où coulent le courant du Pérou, le courant de Benguala (à l'ouest de l'Afrique), le courant de Somalie, le courant de Malabar (Inde). Dans chacune de ces zones on devrait pouvoir pêcher jusqu'à cinq millions de tonnes.

M. l'abbé E. Baril de St-Jean-Baptiste, ordonné par Son Exc. Mgr. A. Hacault

ST-JEAN-BAPTISTE — Le samedi soir 11 juin, la paroisse de St-Jean-Baptiste avait le bonheur de voir l'un des siens élevé au sacerdoce. M. l'abbé Edmond Baril, fils de M. et Mme Pierre Baril fut ordonné prêtre par Son Exc. Mgr Antoine Hacault, auxiliaire de St-Boniface. Ce dernier prononça l'homélie durant laquelle, commentant l'Epître et l'Evangile de la fête de St-Barnabé, il expliqua comment le nouveau prêtre avait été "mis à part" par Dieu pour continuer l'oeuvre de salut instauré par le Christ. La messe d'ordination fut concélébrée par l'évêque, le nouveau prêtre, ainsi que par M. l'abbé Olivier Valcourt, oncle du nouvel ordonné. Plusieurs prêtres vinrent à la suite de l'évêque pour imposer les mains à celui qui allait devenir prêtre pour l'éternité. Un grand nombre de parents et amis prenaient part à cette impressionnante cérémonie.

Après la cérémonie d'ordination, le nouveau prêtre reçu parents et amis à un délicieux goûter servi en son honneur. Tous ont été frappés par le décor artistiques de la salle.

Le lendemain, dimanche, à 11 h., M. l'abbé Baril célébrait sa première messe solennelle, uni dans une concélébration à MM. les abbés Olivier Valcourt et Gédéon Trudeau, ancien vicaire de la paroisse. M. l'abbé Trudeau prononça l'homélie, rappelant que "Dieu a besoin des hommes".

Un magnifique banquet suivit cette cérémonie. Au nom de la Ligue des Femmes Catholiques, Mlle Rose-Marie Bissonnette offrit au nouveau prêtre ses félicitations et ses voeux ainsi qu'un magnifique cadeau (viatique). M. Arthur Vermette, maire de St-Jean-Baptiste, lut une adresse et offrit une bourse au nom des paroissiens. M. P. Baril, père du nouveau prêtre, lui présenta un magnifique calice au nom de la famille et su communiquer en peu de mots le bonheur qu'il ressentait avec toute sa famille de voir son fils ainsi choisi par Dieu.

Mgr Lapointe, curé de la paroisse, présenta ses meilleurs voeux au nouveau prêtre l'invitant à se confier totalement en Dieu qui saura le rendre heureux et rendre son apostolat fécond.

Enfin, M. l'abbé Baril profita de la circonstance pour remercier parents et amis qui s'étaient joints à lui pour partager sa joie.

Tous garderont longtemps le souvenir de cette journée inoubliable. Les paroissiens de St-Jean-Baptiste félicitent également M. l'abbé Gilbert Gariepy qui fut ordonné sous-diacre en cette même circonstance.

Décès d'une vaillante pionnière, Mme Albina Pelland, d'Aubigny

AUBIGNY — Le mardi 14 juin Mme Albina Pelland (née A. Bouchard) rendait son âme à Dieu à l'âge de 84 ans. C'est avec une résignation édifiante qu'elle accepta de faire le sacrifice de sa vie. Habituée qu'elle était à pratiquer une entière abnégation d'elle-même, elle ne proférait aucune plainte durant sa dernière maladie et ne sollicitait rien qui puisse la soulager.

Elle naquit à St-Pierre-Jolys et vint demeurer à Aubigny à l'âge de 12 ans. En 1901 elle épousa M. Théodore Pelland de la paroisse et y vécut jusqu'à sa mort à l'exception de deux ans qu'elle passa à St-Norbert chez sa fille Rita.

Son époux la précéda dans la tombe en 1945 et la mort vint lui ravir quatre fils: Jean-Baptiste, Arthur, Adolphe et André.

La défunte laisse dans le deuil sept fils: Pierre, de St-Boniface, Albert, de Powerview, Paul, de Boston, E.-U., Cyril et Hyacinth, de St-Norbert, Emile et Adrien, d'Aubigny et une fille, Rita, Mme Marcel L'Heureux, de St-Norbert.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Desjardins le jeudi soir. Le R. P. H. Saulnier, S.J., récita les prières.

Le service funèbre eut lieu le vendredi soir en l'église d'Aubigny. Le R. P. H. Saulnier, petit neveu de la défunte, officiait, assisté de Mgr A. Lapointe et M. l'abbé R. Touchette. Les assistants en très grand nombre furent touchés du beau chant exécuté en français. La chorale sous la direction de M. l'abbé J.-L. Caron, curé, se composait des chantres des paroisses de Ste-Elisabeth, Aubigny, St-Jean-Baptiste, Letellier et St-Joseph. Deux nièces, Mmes H. Label et E. St-Hilaire, firent la quête. Les porteurs étaient MM. Gilles, Ernest, Arthur, Camille et Léo Pelland et Paul L'Heureux. La bien-aimée disparue fut inhumée au cimetière de la paroisse.

Remerciements

Les familles Pelland et Marcel L'Heureux désirent exprimer leur vive gratitude à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes ou assistance. Des mercis spéciaux s'adressent à M. le Dr Boutin et aux gardes-malades de Morris pour les soins assidus prodigués à la regrettée disparue. Sincères remerciements à la chorale et aux dames de la Ligue des Femmes Catholiques qui se sont dévouées à servir le goûter après la cérémonie religieuse.

Çà et là

Félicitations à Mme Ovide Robert qui fut élue première vice-présidente du conseil diocésain lors du congrès de la Ligue des Femmes Catholiques à Aubigny le 9 juin.

Son Exc. Mgr Hacault confirma le lundi 6 juin une cinquantaine d'élèves d'Aubigny, de Ste-Elizabeth et de quelques autres paroisses.

Mme May Caron, de St-Jean, Québec, est actuellement en promenade chez M. et Mme Marcel Caron.

MM. et Mmes Onésime Clément, Odias Robert et Edmond Saurette se rendirent à Winnipeg dernièrement pour assister à la fête des finissants de l'école normale parmi lesquels figuraient leurs filles: les Rév. Srs René, Fille de la Croix, et Irène-Cécile, (Pauline Saurette) et Mlle Lise Robert.

M. et Mme James Ritchot étaient heureux d'apprendre que leur fille, Madeleine, Rév. Sr Marie-Madeleine, Fille de la Croix, a gagné une bourse pour le succès obtenu dans les examens de première année au Collège St-Boniface.

Fête champêtre

Le jeudi 16 juin les élèves de la quatrième à la huitième année de l'école Provencher se rendaient à St-Malo pour y participer à la fête champêtre. Sept chauffeurs répondirent à l'appel de la commission scolaire pour conduire ces 46 élèves en automobile.

Le lendemain vendredi, les étudiantes de St-Malo rencontraient celles d'Aubigny dans une joute de balle à Aubigny; ces dernières remportèrent la victoire. Les demoiselles d'Aubigny jouissent du succès car elles ont également remporté la victoire contre St-Adolphe il y a deux semaines.

Shower

Le dimanche 19 juin, une quarantaine de dames se réunissaient à la salle paroissiale d'Aubigny pour offrir divers cadeaux à Elaine Berthelette dont le mariage à Roland Vermette aura lieu le 9 juillet.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Georges Saurette, M. François Guillou et la jeune Yvette Chartier qui sont actuellement hospitalisés à Morris.



Dimanche dernier, en la fête des Pères, cette statue du président Kennedy et de son fils, John, a été officiellement installée à l'école paroissiale St-Augustin de Franklin Park, N.J. Le curé John J. Reilly examine ci-dessus la statue, don de ses paroissiens, qui vient d'arriver d'Italie.

Cinq décrets du Concile: application retardée

CITE DU VATICAN — Le pape Paul VI a publié un document annonçant que la mise en application de cinq des seize décrets du dernier concile Vatican II est retardée. On sait que ces documents devaient prendre effet le 29 juin.

Le pape a expliqué qu'il avait pris cette décision à la suggestion des commissions post-conciliaires compétentes.

Dans un motu proprio intitulé (les deux premiers mots du texte latin) "Munus apostolicum" (la charge apostolique), le Saint-Père a déclaré que les cinq décrets concernés seront introduits graduellement dans la vie de l'Eglise catholique, pour plusieurs raisons, notamment parce que dans certains cas l'application des décisions conciliaires est conditionnée par des réformes à venir dans la Curie romaine.

Les cinq décrets dont il est question portent sur les évêques et le gouvernement des diocèses, sur les religieux, sur les missions, sur l'éducation chrétienne et sur l'apostolat des laïcs.

Les décrets seront donc publiés par tranches; la date de la mise en application de chacune sera alors annoncée dans chaque cas.

On peint avec la tête et non avec les mains.
MICHEL-ANGE.

La nouvelle école élémentaire proposée aux électeurs de Lorette

LORETTE — Aujourd'hui, 23 juin, jour des élections provinciales, les électeurs résidants du District Scolaire Consolidé de Lorette, no 2442 décideront aussi si, oui ou non, ils désirent la nouvelle école élémentaire dont la construction est proposée par la Commission du district. Ils devront se rendre aux bureaux municipaux de la Municipalité Rurale de Taché, dans le village de Lorette pour y voter selon leur goût.

On sait que cette construction, au coût de $396,000, est envisagée afin de procurer aux enfants qui fréquentent l'école élémentaire du district, une éducation de beaucoup supérieure à celle qu'ils reçoivent actuellement. Ces nouveaux locaux offriraient les facilités propres à l'utilisation des méthodes d'éducation les plus modernes. L'école comprendrait 13 classes académiques, 2 classes pour les sous-doués, 1 classe de jardin d'enfants, 1 pièce de 2 classes pour usages divers et un auditorium de 6 classes, les bureaux du Principal et de son adjoint, une salle pour le personnel et une autre pour les réunions des commissaires du district. Il y aura aussi des facilités de toilette, d'entreposage général et pour papeterie; chambre pour le concierge et chaufferie.

Les classes seraient aménagées de sorte qu'à partir des sous-doués jusqu'aux sur-doués, les élèves puissent se développer selon leur capacité et leur application.

Tous les électeurs ayant le droit de vote à cette occasion et ayant à coeur l'éducation des enfants du District Scolaire Consolidé de Lorette auront sûrement à coeur d'exprimer leur opinion.

Le congrès des coopérateurs de langue française du Québec

Les coopérateurs de langue française du Canada tiendront leur congrès dans la province de Québec, cette année, soit du 10 au 15 juillet prochain.

Le directeur général du Conseil canadien de la Coopération, M. Hector Yelle, a fait connaître les grandes lignes du programme qui a été tracé.

Signalons tout d'abord que, selon la coutume établie, il s'agira d'un congrès itinérant. Il débutera à Québec dimanche soir le 10 juillet par une manifestation de caractère social organisée par le Conseil de la Coopération du Québec, au Holiday Inn, où logeront les congressistes durant leur séjour dans la capitale.

Les journées de lundi et mardi, 11 et 12 juillet, seront consacrées à des réunions d'étude (assemblée générale annuelle du Conseil canadien de la Coopération) ainsi qu'à la visite des institutions coopératives de Québec et de Lévis.

Mercredi le 13 juillet, les congressistes feront le trajet Québec-Montréal par autobus, en passant par la rive-sud. En cours de route, ils s'arrêteront voir les installations de quelques coopératives spécialisées. Le programme prévoit, notamment, la visite de la Coopérative agricole de Granby qui est, comme on le sait, la plus grosse entreprise de transformation des produits laitiers au Canada.

Les deux jours suivants (jeudi et vendredi), le congrès se continuera à Montréal, où des visites sont prévues à la Société des Artisans, à la Coopérative d'habitation, à la Coopérative Fédérée, à Pêcheurs Unis ainsi qu'à l'Union régionale des Caisses populaires Desjardins.

Ce voyage de liaison coopérative et française se terminera le vendredi soir 15 juillet par un dîner au Restaurant Hélène de Champlain, sur l'Ile Ste-Hélène, où un vin d'honneur sera offert par les autorités de la ville de Montréal.

On s'attend à ce que de fortes délégations des différentes provinces du pays participent à ce congrès au Québec. Va sans dire que les coopérateurs québécois désireux de se joindre au groupe pourront le faire. Le coût de l'inscription (couvrant le logement, les repas et le transport) est de $100. par personne ou $175. par couple.

Les inscriptions doivent être faites sans délai au Conseil canadien de la Coopération, 353 rue Dalhousie (suite 205), Ottawa, ou bien au Conseil de la Coopération du Québec, 2030 boulevard Père Lelièvre, Québec 8, ou aux conseils provinciaux du Manitoba et de la Saskatchewan, à St-Boniface et à Saskatoon.

Evacuation totale des bases aériennes des E. U. en France

WASHINGTON — Le secrétaire à la Défense Robert McNamara a annoncé qu'il a donné l'ordre d'évacuer de France tous les avions militaires américains actuellement basés dans ce pays, ainsi qu'environ 575,000 tonnes d'équipement militaire. L'évacuation commencera d'ici le 1er septembre.

En effet, deux escadrilles de transport "C-130" totalisant 32 avions, ainsi que le quartier général de la 322e division aérienne seront transférés de France en Grande-Bretagne d'ici le 1er septembre. Les avions en question, dont la base se trouve à Evreux, seront stationnés à la base aérienne de Mildenhall.

Six escadrilles américaines totalisant 90 avions de reconnaissance quitteront également la France. "Nous nous efforçons de transférer ces escadrilles dans les bases européennes hors de France", a précisé M. McNamara. S'il ne pouvait en être ainsi pour l'ensemble de ces 6 escadrilles de reconnaissance, un certain nombre de celles-ci auraient leurs quartiers généraux aux Etats-Unis d'une part, et en Europe de l'autre.

Suspension des voyages

Le secrétaire à la Défense a également donné l'ordre de suspendre à partir du 1er août les voyages, des Etats-Unis en France, des familles du personnel militaire américain intéressé et celles aussi des fonctionnaires civils du Pentagone.

Toujours dans le cadre de la requête du général de Gaulle de retrait du personnel américain affecté à des installations de l'OTAN ou des Etats-Unis en France, M. McNamara a pris la décision suivante: les stocks d'équipement militaire terrestre et aérien seront transférés de France dans d'autres pays de l'OTAN, dans une large mesure en Allemagne. Environ 575,000 tonnes seront ainsi transférées. Le reste, soit environ 175,000 tonnes, est constitué par de l'équipement désuet, qui ira grossir les stocks de l'aide à l'étranger.

Il se trouve actuellement 30,000 militaires et fonctionnaires civils américains en France. La première catégorie est la plus nombreuse, et les membres de leurs familles totalisent 37,000 personnes. Le nombre des employés français des bases américaines atteint par ailleurs 17,300.

M. McNamara a ajouté qu'il est, pour le moment, impossible de prévoir combien d'Américains resteront éventuellement en France dans 5 bases (dont celles d'Evreux et de Châteauroux) dont le statut futur fait l'objet de négociations avec le gouvernement français. Il s'agit d'installations américaines qu'il serait possible de maintenir en France en vue de faire face à des situations d'urgence pouvant survenir.

On éprouve le besoin d'avoir la conscience pure pour s'approcher du beau.
Alfred TONNELE.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Chronique sportive

Il semble que gagner le championnat de l'Américaine deux fois de suite ne soit pas une chose facile, sauf...

par Jacques LEMOYNE

Gagner le championnat de la Ligue Américaine de baseball deux années de suite n'est pas une chose facile, sauf pour les Yankees bien entendu, mais, cette année, il ne faut pas les prendre en trop sérieuse considération! Les Yankees du temps de Casey Stengle étaient devenus les ennemis publics numéro un au baseball. Cette troupe courageuse et élégante a remporté le championnat à 17 reprises et le nombre de fois consécutives explique sans doute pourquoi il n'est pas facile à une autre équipe de gagner le championnat de l'Américaine, et de le gagner deux fois de suite par-dessus le marché.

Si les Twins l'emportent cette saison ,ce sera la première fois en 30 ans qu'une équipe de cette ligue remporte un titre deux fois, à l'exception des Yankees bien entendu. En remportant le championnat en 1934 et 1935, les Tigres de Detroit ont été les seuls, à part les As du Manhattan, à réussir cet exploit. Bien sûr que les Tigres ont gagné d'autres championnats, soit en 1940 et 1945, mais ils n'ont pas accompli cet exploit deux saisons d'affilée. Les Red Sox de Boston ont eux aussi gagné deux titres de suite, mais c'était en 1915 et 1916, et il y en a peu parmi nous qui se souviennent de cette époque. Connie Mack a dirigé des clubs fameux et ses équipes dominèrent le baseball en remportant des championnats en 1929-30 et 31.

Même Washington, une équipe pour laquelle on a moins de respect aujourd'hui, a réalisé cet exploit en 1924 et 1925, mais n'a jamais fait rien qui vaille depuis. Les White Sox de Chicago ont gagné en 1919 et en 1959, et on ne peut pas dire qu'ils gâtent ainsi leurs partisans. Les Indiens ont gagné en 1948, lors de la fameuse série éliminatoire, et en 1954. En parlant de la série de 1948, vous souvenez-vous que Satchel Paige faisait alors partie de cette brillante équipe? On ne peut pas dire que les champions ordinaires durent longtemps dans l'Américaine, ou ailleurs.

Les Dodgers

Les Dodgers, qui ont remporté le championnat deux fois de suite en 1955-56, ont de bonnes chances de répéter l'exploit cette saison, surtout s'ils continuent à dominer ainsi les Giants à chaque rencontre. Les Braves avaient accompli l'exploit en 1957-58, mais depuis, le championnat de la Ligue Nationale a changé de main, comme si on jouait à la chaise musicale. Il semble que tout le monde veuille le championnat, mais que personne ne soit capable de le garder!

Les répétitions ont été plus nombreuses dans la Nationale, parce qu'on n'a pas connu le phénomène des Yankees et de leurs 17 championnats des temps modernes. Les Cards avec les Cooper et Marion avaient remporté deux championnats en 1943-44, tandis que les fameux Giants de Mel Ott, de Carl Hubbel et de Left Groves remportèrent le titre en 1936-37. Jimmie Fox était alors un des héros du baseball moderne, tout comme DiMaggio l'était pour les Yankees, Greenberg pour les Tigres et Dean pour les Cardinaux. Les Reds avaient eux aussi remporté deux championnats de suite en 1939 et 1940. A une époque plus lointaine, soulignons le championnat des Pirates en 1902 et 1903.

Tout ceci pour dire ce que tout le monde savait déjà, qu'il n'est pas si facile qu'on le pense de gagner deux championnats de suite et que la tâche que les Dodgers et les Twins se sont fixée n'est pas rendue plus aisée par l'opposition qui tient à tout prix à vaincre les champions. On sait que j'ai toujours estimé que les vrais champions étaient capables de gagner les parties importantes. Les Dodgers d'il y a deux ou trois saisons l'avaient prouvé en battant les Cards chez eux, lors d'une série décisive dans la dernière semaine du calendrier. On comprend pourquoi ces mêmes Dodgers avaient pulvérisé les Yankees en quatre joutes, quand on voit ce qui est arrivé depuis aux invincibles joueurs de New York. Dès qu'on eût constaté qu'ils étaient humains, tout le monde s'est mis à vouloir les battre, avec les résultats que l'on connait. Mais, comme dit l'autre, attendons à l'an prochain.

Temps perdu

Nous allons éviter de parler de certaines nominations au Temple de la Renommée du hockey. Ce n'est plus un Temple cette histoire-là, c'est une encyclopédie, doublée d'un annuaire. Et dire qu'on n'a même pas trouvé le temps d'y inscrire le nom de Harvey "Busher" Jackson, de la ligne Primeau-Monacher-Jackson! Les journalistes qui ont assisté aux assises de cette année ont été unanimes à dire que cette rencontre n'apporta à peu près rien, sauf que tous purent prendre part à un magnifique banquet organisé par la ligue et un autre organisé par la direction des Canadiens.

Soulignons quand même l'acquisition d'Al McNeil par les Rangers. Voilà un joueur qui devrait aider grandement l'équipe de New York, et ce sera peut-être la transaction qui permettra aux protégés d'Emil Francis de sortir de la cave du classement. A part cela, tout le monde demeure sur ses positions. On attend le programme de la saison prochaine, alors que les nouvelles équipes vont faire une razzia sur les équipes les plus anciennes. Mais ici encore il y aura des surprises.

Une nouvelle équipe aurait décidé de concentrer tous ses efforts sur les meilleurs joueurs de la Ligue Américaine de hockey, en misant sur le fait que certains joueurs n'ont jamais eu leur chance et que plusieurs, à qui on avait déjà donné une chance, pourraient bien faire à leur deuxième tentative dans la ligue. C'est un point de vue qui se défend très bien surtout si on songe aux succès d'un Johnnie Bower par exemple. Les clubs mettent l'accent sur les jeunes, mais rien ne prouve qu'une équipe composée de vétérans du hockey ne pourrait pas s'avérer plus efficace à la longue qu'un club formé de nouveaux venus ou de joueurs à peine prêts pour la Nationale.

Quoi qu'il arrive, il y a encore bien des sceptiques qui hochent la tête en parlant de la nouvelle section de la Nationale. On ne croit pas que les clubs qui vont y évoluer pourront atteindre la qualité des autres équipes aussi rapidement que certains le prétendent. Chose certaine, plusieurs des personnes qui avaient manifesté beaucoup d'enthousiasme à l'annonce du projet se demandent maintenant s'il n'eut pas été préférable pour tous les intéressés de procéder à l'expansion moins rapidement.

Une demande d'enquête royale sur les faillites frauduleuses

Deux associations professionnelles, deux centrales syndicales et neuf groupements d'hommes d'affaires ont endossé une demande d'enquête royale sur les faillites frauduleuses. Cette demande avait été formulée récemment lors d'une conférence de presse organisée par l'Association canadienne de l'industrie du bois et à laquelle diverses associations étaient invitées. Un communiqué publié à la suite de la conférence de presse mentionnait que les faillites frauduleuses ont coûté aux hommes d'affaires canadiens, en 1965, un demi-milliard de dollars, ce qui représente pour l'Etat une perte de revenus de $150 millions.

Rappelant que le rapport Mercier attribuait aux déficiences de la loi des compagnies les principales causes des faillites frauduleuses, le communiqué reprochait au gouvernement provincial de Québec de n'avoir rien fait au cours de la dernière session pour corriger la loi, et aux partis politiques de ne pas se préoccuper, pendant la campagne électorale, des conséquences économiques et sociales des faillites, qui ont fait perdre à la province $52 millions de 1960 à 1964.

Voici la liste des associations québécoises qui ont donné leur appui à la demande d'enquête, au moment de la conférence de presse: l'Association des architectes de la province de Québec; l'Association des comptables certifiés; la Confédération des syndicats nationaux; la Fédération des travailleurs du Québec; l'Association des constructeurs d'habitations de Montréal; l'Association des détaillants de bois du Québec; l'Association des grossistes en bois du Québec; l'Association des hommes d'affaires du nord; la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal; le Conseil consultatif des associations d'hommes d'affaires; la Fédération des associations d'hommes d'affaires du Québec; le Centre commercial de l'est; l'Association canadienne de l'industrie du bois.

La jeunesse d'expression française outre-Québec s'interroge à Sudbury

SUDBURY — Une première "rencontre nationale de la jeunesse canadienne d'expression française d'outre-Québec" s'est tenue au Centre "Civitas Christi" des Jeunes de Sudbury. Il s'agissait d'une initiative de la Commission du Centenaire en collaboration avec l'Association canadienne des Centres de Loisirs. Il y avait deux observateurs du Québec.

Après deux jours de délibérations, les délégués sont arrivés à la conclusion que pour progresser vraiment, les groupes français des différentes provinces autres que le Québec devraient sortir de leur isolationnisme et faire front commun partout à travers le pays. Il y fut même question d'instituer — à Sudbury — un "Centre national permanent des groupes d'expression française des différentes provinces". Tous les délégués ont formulé le voeu que d'autres conférences soient tenues dans un avenir prochain. Ils ont spécifié qu'ils attendaient du Québec, et en particulier du ministère des Affaires culturelles, autre chose que des subventions.

Ils ont en particulier exprimé le désir que cette province (le Québec) "prenne conscience des besoins réels des communautés françaises hors du Québec, et y réponde à leur façon, car elles veulent se développer selon leurs propres normes et non pas toujours suivre celles du Québec".

La rencontre comportait la discussion de plusieurs questions à l'ordre du jour, dont la première concernait l'existence ou non d'une égalité entre les deux peuples qui ont fondé la Confédération canadienne.

La réponse à cette première question a été unanime: non, l'égalité entre les deux peuples n'existe pas et cette inégalité se manifeste dans les domaines scolaire et culturel, économique et social.

Sur le plan scolaire, par exemple, les jeunes ont constaté l'injustice du mode de taxation; ils ont souligné le manque de professeurs et la carence de manuels français.

La vie culturelle française, ont-ils noté aussi, est généralement restreinte. Celle des communautés de l'Ouest se limite à un journal ou à une troupe théâtrale d'amateurs; par contre celle de l'Est est plus favorisée: au Nouveau-Brunswick, par exemple, on compte plusieurs stations-radio française, des cinémas, etc.

Du point de vue social on ne note pas d'hostilité ouverte entre Canadiens français et anglais, mais il y a des heurts avec certains groupements, dont les commissions scolaires. Les communautés françaises doivent se tenir en alerte perpétuelle, et chaque pas en avant est une victoire.

D'une manière générale, l'attitude de la jeunesse d'expression française vis-à-vis du groupe anglo-saxon semble comporter moins de complexe de persécution, ou d'infériorité, moins aussi d'agressivité.

Les jeunes Franco-canadiens sont conscients de la mentalité nouvelle, et de plus en plus décidés à faire valoir leurs droits.

La "révolution tranquille" du Québec leur a donné en bonne partie cette confiance accrue, mais "ils redoutent le séparatisme, qui, croient-ils, entraînerait pour eux une mort certaine".

"Une seule identité nationale"

Dans l'une des conférences qui furent prononcées à cette rencontre, M. Gaston Demers, le jeune député conservateur du Nickel Belt, arrondissement de Sudbury, a prononcé un ardent appel à l'unité nationale canadienne, et exprimé son optimisme au sujet de son avenir.

Il a relevé les maintes manifestations prouvant selon lui la reconnaissance croissante du fait linguistique français chez les Anglo-canadiens, et affirmé qu'"en tant que Franco-ontarien, il était "quasi-satisfait de l'égalité entre les peuples ici en Ontario", et stigmatisé "l'attitude ghetto, les complexes de persécution qui règnent dans certaines régions de sa province".

"Il faut réaliser aussi que nos frères anglo-saxons sont mieux disposés que jamais à nous écouter, à nous comprendre", a-t-il affirmé.

Le second facteur d'optimisme, pour M. Demers, c'est la révolution du Québec, dont il a affirmé qu'elle donnerait à la nation canadienne un nouvel idéal.

Reprenant à son compte les déclarations de M. John Robarts, premier ministre de l'Ontario, au sujet de l'unique identité nationale canadienne, dans laquelle Canadiens, français et anglais, devraient se considérer comme partenaires égaux, M. Demers a rejeté catégoriquement la proposition que le gouvernement du Québec en aucune façon représente les intérêts des Canadiens de langue française qui habitent dans toute autre province du Canada.

Un Centre de culture française bilingue

La rencontre avait été organisée principalement par le Centre de jeunesse "Civitas Christi" de Sudbury, qui travaille depuis déjà une quinzaine d'années comme centre culturel français en Ontario, et se dispose à présenter un projet de construction pour un "Centre de la culture française ouvert à tous, où certaines activités pourraient se faire par exception dans une autre langue, mais respirer quand même l'esprit français".

En Angleterre pourquoi pas au Manitoba?

LONDRES — Les petits Britanniques commencent à se rendre compte qu'il peut être amusant de parler la langue d'un autre pays, et nombre d'écoles font maintenant de grands efforts pour enseigner le français sans peine.

Une des tentatives les plus intéressantes dans ce domaine a lieu à l'école maternelle d'Inglewood, Harraby, près de Carlisle. Résultat: le français est devenu une des leçons préférées des enfants de six ans.

L'idée en a été conçue par Mme Alice Wakefield, qui quitta Paris pour l'Angleterre, il y a près de 20 ans. En faisant jouer à sa classe les jeux qu'elle avait appris à l'école en France, elle constata que les enfants absorbaient la langue avec facilité.

Toute la leçon est faite en français, et l'anglais n'est employé que lorsqu'il s'agit d'expliquer un point ou un détail compliqué. Lorsque les enfants atteindront l'âge de 11 ans, ils seront à même de converser couramment avec des petits Français de leur âge.

Les directeurs et directrices d'autres écoles sont allés voir Mme Wakefield à l'oeuvre, et ils ont été tellement impressionnés qu'ils projettent de commencer eux-mêmes des leçons de français du même genre.

Plus au sud, à Guildford, Surrey, les écoles essaient une méthode différente qui a également beaucoup de succès. Elles utilisent des magnétophones reliés à des projecteurs, et, à bien des points de vue, quand on va du corridor dans une classe de français, c'est comme si on passait d'Angleterre en France d'une enjambée.

Le projecteur montre une image simple sur un écran suspendu au tableau noir, puis le magnétophone décrit la scène en français simple. Mais comme la voix est celle d'un Français, l'accent est, bien entendu, parfait.

La réunion de l'image et de la voix fascine la plupart des enfants, et en outre, ils jouent des pièces françaises et chantent des chansons françaises. Parfois, la classe est décorée de manière à ressembler à une rue de France, et on montre aux enfants des images agrandies d'endroits célèbres de Paris et d'autres villes.

Les leçons sont faites entièrement en français, et les membres de l'enseignement considèrent qu'en créant aussi une atmosphère continentale, il est probable que les enfants deviennent presque bilingues.

Un des résultats imprévus de l'expérience, c'est que les parents des élèves constatent qu'il leur faut "revoir" leur français, car leurs enfants leur réclament à l'heure du coucher des histoires dans cette langue.

En Ecosse, les élèves ont poussé l'expérience encore plus loin. C'est ainsi que 310 écoles de Glasgow, comptant plus de 17,000 élèves, se trouvent reliées par la télévision en circuit fermé, et des programmes de français sont transmis quatre jours par semaine.

Si dans la plupart des écoles en Grande-Bretagne, l'accent est mis sur le français, les nouvelles méthodes sont employées également pour l'enseignement d'autres langues aussi, et d'une manière ou d'une autre, les moyens pédagogiques modernes facilitent certainement le côté pénible de ces verbes irréguliers qui ont donné tellement de souci aux parents — et aux frères et soeurs aînés — des élèves actuels.

(Service d'information britannique)

Un cours pour les ouvriers agricoles

La station de recherches de Glenlea, au sud de Winnipeg, a créé ce printemps un cours à la fois audacieux et de courte durée pour les ouvriers agricoles. Vingt étudiants s'y sont inscrits; c'est le premier cours du genre au Canada. Son but est de familiariser les futurs ouvriers agricoles avec la manipulation des machines et du matériel agricoles modernes et avec les soins du bétail et des récoltes.

Le cours est placé sous les auspices des ministères de l'Education du Manitoba, en coopération avec le ministère fédéral du Travail.

De son côté, le ministère de l'Agriculture du Manitoba a établi un nouveau service d'experts agricoles. La mission de ces derniers consiste à conseiller les cultivateurs dans le vaste éventail de leurs besoins en matière agricole.

Les cultivateurs qui font appel à ce service, doivent tenir à jour les livres relatifs à leur exploitation. Ils sont également tenus de verser une cotisation annuelle, afin de défrayer le coût direct du dit service. Les experts agricoles feront des inspections périodiques auprès des fermiers-membres, examineront leurs livres, et leur donneront des conseils, s'il y a lieu. Le service s'occupera également de l'analyse des livres et fera des suggestions en vue d'améliorer l'exploitation. Il conseillera les intéressés sur la planification agricole à court et à long termes, sur l'usage rationnel du crédit et sur divers autres palliers de ce genre.

La nature a fait deux sortes d'esprits excellents: les uns pour produire de belles pensées ou de belles actions et les autres pour les admirer.

J. JOUBERT.



Les frères Zaverio et Giuseppe du pape Jean XXIII étaient présents dans les grottes de la basilique St-Pierre quand S. S. Paul VI y célébra la sainte messe sur la tombe du grand pontife décédé il y a trois ans.

L'ancienne Missouri ... rivière manitobaine

L'eau est considérée aujourd'hui de plus en plus comme un élément essentiel au progrès de l'industrie et de l'agriculture, consommateurs insatiables de cette précieuse substance. Cette ressource naturelle que l'on croyait inépuisable, au Canada comme aux Etats-Unis, capte davantage chaque jour l'attention des gouvernants et des ingénieurs, surtout depuis que la contamination de nos rivières et de nos lacs pose un problème inquiétant.

C'est pourquoi, l'on est à la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement et de nouvelles techniques plus appropriées à la purification des eaux contaminées. Une planification continentale envisage même la création d'énormes réservoirs artificiels capables d'alimenter par un système de rivières et de canaux, les grands centres de l'Amérique du Nord.

C'est pour cette raison qu'au Manitoba, la découverte en 1961 de l'ancien lit de la rivière Missouri et des grandes nappes d'eau qu'elle est censée recéler, attira l'attention des autorités et des citoyens du Sud-Ouest de la province.

Cette rivière souterraine, où débouchait jadis la Yellowstone, a été retrouvée à quelques milles au nord d'Estevan, petite ville de la Saskatchewan, limitrophe des Etats-Unis et du Manitoba.

Certains géologues pensent qu'il y a environ 12,000 ans, la Missouri se jetait dans le lac Winnipeg, près de Gimli, à 75 milles au nord de Winnipeg. Une partie de son cours a été retrouvée également dans la province de Manitoba, entre Brandon et Bagot, endroit situé près de Portage-la-Prairie. Les recherches hydrographiques ont été reprises en vue d'en préciser tout le parcours et y découvrir de nouveaux réservoirs souterrains.

Pour mieux comprendre l'origine de cet ancien cours, il serait intéressant de rappeler quelques points de l'histoire géologique du Manitoba. A l'âge tertiaire, comme de nos jours, les rivières Rouge, Assiniboine et Saskatchewan déversaient leurs eaux dans le lac Winnipeg et ce dernier, par la Nelson, dans la Baie d'Hudson. A plusieurs reprises, la mer a envahi les prairies et graduellement y a déposé les vastes gisements de houille, de pétrole, de potasse, de sel, de gypse et de calcaire. Arriva la période glaciaire, où tout le nord du continent fut recouvert de deux immenses glaciers s'élevant jusqu'à six milles d'épaisseurs. Par la suite, l'eau provenant de la fonte des glaciers forma trois immenses lacs dans l'Ouest, dont celui d'Agassiz qui occupait au Manitoba une superficie de 110,000 milles carrés et atteignait une profondeur de 600 pieds. Son étendue dépassait celle des Grands-Lacs actuels.

L'érosion glaciaire changea fortement la forme et la composition des terrains de la province et de tout l'Ouest. Avec le recul des glaciers, la plupart des rivières reprirent leur descente vers le Nord, mais quelques-unes durent se creuser un nouveau passage. Ce fut le cas de l'ancienne Missouri. La vallée, où jadis elle coulait, fut remplie d'une couche profonde de gravier par où l'eau semble s'infiltrer encore vers le lac Winnipeg. Tout le long de cette vallée ancienne, l'on y trouve des puits artésiens et jusqu'à présent, quelques réservoirs d'eau capables d'alimenter plusieurs grandes entreprises industrielles ou agricoles. Ainsi, le captage des nappes d'eau souterraines devient au Manitoba comme ailleurs, une exploitation plus importante à notre civilisation moderne que celle de l'or.

Raymond BERNIER.

Conférence du bien-être à Vancouver

OTTAWA — Le Conseil canadien du Bien-être a publié le programme définitif pour la Conférence canadienne du Bien-être social, qui sera tenue à Vancouver du 20 au 24 juin.

On a inclu au programme de la semaine les séances plénières (lundi et mardi) concernant "La place des services communautaires dans la guerre contre la pauvreté" qui ont été organisées par le Conseil canadien du Bien-être et le Comité spécial de la Planification du Conseil privé, et l'Assemblée annuelle du Conseil canadien du Bien-être qui aura lieu le mardi.

Le très honorable Lester B. Pearson, premier ministre du Canada, adressera la parole à l'inauguration de la Conférence, le lundi soir 20 juin, au théâtre Queen Elizabeth de Vancouver. Les principaux conférenciers seront: le professeur Richard M. Titmuss, de la London School of Economics; M. Alfred J. Kahn, de la Columbia University School of Social Work; M. le juge A. E. Branca, juge de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, et M. Claude Ryan, directeur du **Devoir.**

Parmi les panélistes on remarque: M. Gilles Beausoleil, directeur de la programmation et de la recherche au ministère de la Famille et du Bien-être social du Québec; Me Henri Dion, président du comité spécial sur l'Habitation au ministère des Affaires municipales du Québec; le R. P. F. J. Hennessy, O.M.I., secrétaire du Conseil national des Charités catholiques d'Ottawa; Mme E. Davie Fulton, de Kamloops, directrice de l'Institut Familial Vanier; Lucien Paquette, de la Société de Service social aux Familles à Montréal; Louis Bernard, sous-ministre adjoint des Affaires fédérales-provinciales à Québec; Jacques Gagné, de l'Ecole de Service social de l'Université de Montréal; Louis Beaupré, directeur général du Centre de Service social du diocèse de Sherbrooke, etc.

Le thème de la Conférence sera "Collaboration: clé du progrès social". M. T.-N. Beaupré, président de la B.C. Forest Products Limited, de Vancouver, agira comme président.

Le Comité du programme de la Conférence, sous la présidence de Mlle Margaret Gourlay, directrice générale des Catholic Charities of the Archdiocese of Vancouver, a inscrit au programme 26 colloques et groupes d'intérêt spéciaux. Les sujets seront très variés. Ils porteront entre autres sur les nouveaux progrès dans la législation du bien-être public, les services communautaires pour les personnes âgées, le logement, la planification urbaine, la préparation à la vie familiale, les services de santé, le placement des enfants en foyer nourricier, la régulation des naissances et le développement communautaire parmi les Indiens et les Esquimaux.

BIEN LOIN DES MERS, CETTE

Mine d'uranium déserte joue un rôle important dans la guerre anti-sous-marine

LONDON, Ontario — Une mine d'uranium déserte, à plusieurs 1,000 milles de l'océan le plus proche, sert de plateforme à essai des appareils de guerre anti-sous-marine, à un fabricant de téléviseurs.

C'est curieux?

"Non, pas vraiment," nous dit, Nigel C. Eiloart, Président de Sparton of Canada Limited, fabricants d'appareils de télévision et stéréophoniques. La division de la défense de la compagnie se sert de cette caverne pour mettre à l'épreuve des sonobouées, lesquelles sont des appareils dont se sert le gouvernement canadien pour détecter les sous-marins.

Cette mine déserte, se trouve située à l'ouest de Bancroft dans le comté de Hastings, Ontario.

Cette mine bien loin à l'intérieur des terres, offre des caractéristiques favorables aux essais, lesquelles ne pourraient être trouvées qu'à plusieurs centaines de milles au milieu de l'océan, au deça du Banc Continental, dit M. Eiloart.

On se sert d'avions pour jeter dans l'océan, les sonobouées que fabrique Sparton, là où elles détectent les bruits sous l'eau et les transmettent à l'avion distributeur ou à tout autre poste récepteur radiotélégraphique approprié.

Elles lancent un véritable défi à l'ingénieur, puisqu'elles doivent fonctionner à la perfection dans trois milieux divers: durant le vol, à l'entresurface de l'océan et dans les abimes de la mer.

Cet ingénieur Sparton travaille dans le puits d'une mine d'uranium déserte de 1,600 pieds qui sert de terrain à essais sous-terrains des appareils de détection anti-sous-marins.

Puisque l'équipement est de nature sacrifiable, il faut tenir les frais de production au minimum. Néanmoins, sa performance et les résultats des effets de la vibration, des secousses et changements atmospheriques correspondent à ceux obtenus des appareils électroniques plus compliqués.

Donc plusieurs facteurs entrent en ligne de compte dans ces essais. Entre autres, un site dont la hauteur est suffisante pour laisser tomber une sonobouée; eau profonde pour mesurer les ondes sonores; et un endroit où récupérer les unités à essai.

M. Eiloart précisa que la mine d'uranium offre ces avantages, y compris un puits de 80 pieds pour laisser tomber l'appareil et 1,600 pieds d'eau pour mesurer les ondes sonores.

Une fois la veine d'uranium épuisée, la mine fut abandonnée. Elle fut fermée en 1960 et puis vendue à une société de sauvetage en 1961. A son apogée, la mine comptait environ 400 employés, et était l'une des principales productrices d'uranium. L'ascenseur ne fonctionne plus depuis longtemps, donc les ingénieurs Sparton se servent d'une série d'échelles pour descendre du haut du puits au niveau de l'eau.

Les ingénieurs Sparton sont assurés de récupérer leur appareil de l'abime de 1,600 pieds nous dit M. Eiloart, grâce à un panier de retour qui recueille les morceaux.

Résultats scolaires peu élevés dans les familles assistées

TORONTO — Selon une étude que le Conseil canadien du Bien-être a présenté le 9 juin, les enfants provenant des familles assistées obtiennent de pauvres résultats en classe par rapport aux enfants des familles non assistées, de même niveau économique.

Les résultats de cette nouvelle étude ont été dévoilés par M. Mukhtar A. Malik, du personnel de recherche du Conseil, qui a présenté un mémoire à la 4e Conférence canadienne sur la recherche en Education, à l'Université de Toronto.

L'étude de M. Malik, qui a duré un an et a été menée à Montréal, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, a été entreprise à la demande de la Société canadienne du Bien-être public. C'est le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social qui l'a subventionnée. Les données ont été recueillies parmi 399 familles qui reçoivent de l'assistance publique. Le groupe "témoin" auquel ces familles ont été comparées comprenait 181 familles qui ne recevaient pas d'assistance. Ces familles avaient été choisies d'après une liste formée des trois "meilleurs amis" de chaque enfant du groupe expérimental. Les enfants à l'étude étaient dans la septième année scolaire ou plus avancés.

"Nos conclusions appuient l'hypothèse voulant que les enfants assistés obtiennent de maigres résultats scolaires, et les garçons sont encore pires que les filles", a déclaré M. Malik. Et il a ajouté: "Evidemment les objectifs sont différents dans les familles qui reçoivent de l'assistance et celles qui n'en reçoivent pas, et ces aspirations peu élevées sont transmises aux enfants.

L'étude a démontré que les parents assistés avaient moins d'ambition pour leurs enfants que ceux du groupe témoin, et les enfants, dans leurs projets scolaires, révèlent la même tendance. Environ 47 pour cent des parents dans les familles assistées désirent que leurs fils se rendent au-delà de l'école secondaire, mais 24 pour cent seulement croient vraiment qu'ils pourront y réussir. Les chiffres correspondants pour les filles sont de 37 et 21 pour cent. Ces constatations ont aussi été confirmées par une étude des réussites, sur le plan éducatif et en matière de travail, d'enfants plus âgés, en dehors de l'école. Dans près de deux fois plus de cas, l'aîné d'une famille assistée quitte l'école avant l'âge de 16 ans. Lorsqu'on a demandé aux parents du groupe assisté s'ils étaient satisfaits de l'instruction qu'avait reçue leur aîné, environ 61 pour cent ont répondu que non. La plupart de ces enfants avaient quitté l'école uniquement parce qu'il fallait gagner de l'argent pour aider la famille.

L'absence du père, physique ou effective, a été une des particularités frappantes des familles assistées, considérées relativement à la réussite scolaire de leurs enfants. Dans 96 pour cent des familles étudiées, le père était absent ou sans emploi. M. Malik souligne les pauvres résultats scolaires obtenus par les garçons dans ces familles et il recommande que l'école s'efforce davantage de donner une motivation aux garçons qui passent la plus grande partie de leur temps dans des foyers où le père est absent ou incompétent, et dans des écoles où il y a peu d'instituteurs. "Ces garçons ne comprennent pas au juste le rôle qu'ils sont appelés à jouer plus tard", a dit M. Malik.

Voici les autres recommandations de M. Malik émanant directement de cette étude:

— Les services de bien-être public devraient modifier leurs lignes de conduite à l'égard des familles ayant des enfants d'âge scolaire. Les familles qui reçoivent de l'assistance publique n'ont pour vivre qu'un budget minime à peine suffisant pour joindre les deux bouts. Plusieurs familles au cours de l'étude ont mentionné le manque d'habits et d'équipement convenables comme la raison du manque de réussite de leurs enfants, a dit M. Malik, et il a ajouté qu'environ 69 pour cent des familles recevant de l'assistance publique se sont plaints que leurs enfants avaient moins d'équipement, d'habits et d'argent que leurs compagnons de classe. On pourrait accorder une allocation aux enfants qui approchent le cours secondaire afin de les encourager à poursuivre leurs études, a dit M. Malik.

— Il faudrait organiser un service social scolaire dans toutes les villes métropolitaines et industrielles. Les instituteurs n'ont pour ainsi dire pas le temps de s'occuper des problèmes spéciaux que présentent les enfants provenant de familles assistées ou de foyers brisés, a dit M. Malik. Il a fortement recommandé que des travailleurs sociaux soient rattachés aux écoles pour faire le lien entre l'instituteur, la famille et l'enfant et les aider à surmonter les obstacles qui empêchent l'enfant de s'instruire.

— Des services complémentaires devraient être fournis aux familles assistées qui ont des enfants. Ces familles ont bien d'autres problèmes que celui de la dépendance financière, selon M. Malik. Il y a les problèmes émotifs, les problèmes de santé, de récréation, de soins de jour, de budget et le reste. On s'est déjà engagé dans la bonne direction dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada, qui fournira plusieurs de ces services.

— Les écoles devraient organiser des programmes culturels supplémentaires pour les enfants destitués. M. Malik fait remarquer que les parents qui n'ont jamais été eux-mêmes dans les bibliothèques, les galeries d'art ou les musées n'y conduiront probablement pas leurs enfants.

— Les écoles devraient organiser des classes spéciales ou des leçons particulières pour les enfants qui n'ont pas beaucoup d'ambition et n'apprennent pas vite. Ces enfants ne peuvent recevoir de l'aide de leurs parents qui manquent eux-mêmes d'instruction et qui ne sont pas au courant de ce qu'il y aurait à faire.

Beaucoup d'aspects de cette étude demandent à être examinés plus à fond, a souligné M. Malik, et le Conseil canadien du Bien-être n'a pas encore eu le temps de faire ce travail. Un groupe choisi parmi le personnel du Conseil commence justement l'étude de ces questions, et il fera plus tard des déclarations de principes et soumettra des recommandations officielles.

O merveilleux été!

O merveilleux été, joyau du Créateur,
Suprême rendez-vous du soleil et des fleurs,
Légumes du jardin, si longtemps attendus,
Cerises que l'on cueille, comme un fruit défendu,
Aux branches qui s'inclinent au delà des clôtures,
Papillons qui se posent, étalant leur parure,
Et s'envolent aussitôt comme nos illusions,
Sourire des malades à la belle saison,
Sourire du parterre et sourire des blés,
Sourire du vieillard, sous les ans accablé,
Qui revit sa jeunesse en parcourant la plaine,
Sourire de l'oiseau au bord d'une fontaine,
Sourire de l'enfant qui le poursuit en vain,
Et croit que le bonheur peut tenir dans la main,
Je me grise d'air pur, de soleil, de beauté!
O merveilleux été, reflet d'éternité!

Mme Henri TINANT,
314, rue Notre-Dame,
St-Boniface.

28 des 45 nouvelles circonscriptions des Prairies, surpeuplées avant 1971

SHERBROOKE — Selon une étude effectuée par des géographes sur la tendance de l'accroissement de la population, 28 des 45 circonscriptions fédérales dont la création est proposée par les commissions de délimitation des frontières électorales pour les provinces des Prairies seront surpeuplées avant 1971.

Le Dr Michael Coulson, professeur adjoint de géographie à l'Université de Calgary, fait cette prévision dans une communication portant sur le présent remaniement de la carte électorale fédérale, qu'il a présentée à la réunion annuelle de l'Association canadienne des géographes à Sherbrooke.

Selon lui, 14 des 19 circonscriptions proposées pour l'Alberta, neuf des 13 recommandées pour le Manitoba et cinq des 13 envisagées pour la Saskatchewan ne seront plus conformes aux dispositions de la loi sur la réfection de la carte électorale vers 1971, l'année du prochain recensement décennal, alors qu'une nouvelle réfection doit avoir lieu.

Cette loi, qui autorise une fluctuation de 25 pour cent en plus ou en moins du chiffre de population fixé pour chaque circonscription, prévoit le remaniement de la carte électorale à tous les dix ans.

Il a déclaré notamment:

"Si l'on convient qu'une circonscription a une durée de vie de 10 ans, alors il faut prendre tous les moyens raisonnables pour faire en sorte qu'une distribution équitable de la population soit maintenue durant cette période de 10 ans."

Sa communication, qui est basée sur une exploitation des tendances de l'accroissement de la population entre les années 1951 et 1961, "dénonce la représentation inadéquate accordée aux régions urbaines". Plusieurs circonscriptions urbaines sont déjà surpeuplées.

Dans une entrevue, M. Coulson a proposé la solution suivante:

Les circonscriptions urbaines, où la population a tendance à s'accroitre devraient être délimitées selon une règle établissant à 25 pour cent de moins que la limite provinciale le nombre de ses habitants et les circonscriptions rurales, où la population a tendance à diminuer devraient être formées.

$1,000 par mois

Les plus hauts salaires jamais payés à des marins canadiens ont été négociés pour l'équipage de la drague à succion en route actuellement pour Saïgon appelé à nettoyer le port. Les salaires vont de $1,000 par mois pour les matelots de pont et les aides aux officers, jusqu'à $1,400 par mois pour le chef cuisinier.

Chaque membre de l'équipage est en outre protégé contre les risques de la guerre par une police d'assurance de $50,000, et recevra $200 chaque fois que la drague sera attaquée, jusqu'à concurrence de $500.

L'équipage est de 42 hommes, dont 31 appartiennent au Syndicat international des marins canadiens, qui a négocié l'échelle des salaires. Cette échelle est entrée en vigueur au moment où le navire a quitté le port de St-Jean, il y a une douzaine de jours, et le restera jusqu'au retour. Le contrat au port de Saïgon durera un an.

L'échelle des salaires est supérieure à celle des marins américains, qui sont les mieux payés au monde.

La morale "nouvelle"

On entend souvent parler d'un renouvellement de la morale dans l'Eglise, mais bien peu savent apporter les nuances requises. Les vrais théologiens, qui ont eu ou qui ont actuellement le "sens de l'Eglise", savent éviter assez facilement les exagérations. Mais on ne peut en dire autant des théologiens "amateurs", clercs ou laïcs, qui ont une connaissance théologique peu élaborée ou qui n'ont pas le sens de l'objectivité. C'est ce qui explique le foisonnement actuel d'idées émises qui souvent, selon l'expression de S. S. Paul VI, "touchent au comble de l'irrationnel".

Quant à la morale proprement dite, elle subit actuellement l'influence, et parfois même la contamination, de trois courants d'idées, qui comportent des éléments valables, mais qui, portés à la limite, constituent des hérésies: ce sont le psychologisme, le situationnisme, la mystique du péché.

La psychologie moderne a mis en valeur des éléments qui permettent, en certains cas, de reconnaitre une diminution notable de la responsabilité: ce que souvent l'on fait d'ailleurs sans raison suffisante. La morale de situation a été condamnée par l'Eglise, notamment par S. S. Pie XII en 1952, et par le Saint-Office en 1956. Sans doute, la morale catholique est une morale de situation jusqu'à un certain point, car les sources de la moralité sont non seulement l'objet et l'intention, mais aussi les circonstances. Il y a enfin la "mystique du péché", qui prétend que les hommes, en faisant l'expérience du péché, évitent le pharisaïsme et offrent à la miséricorde divine l'occasion de se faire valoir pleinement.

Sous l'influence de ces trois courants idéologiques, la morale authentique de l'Eglise est souvent déformée, parfois d'une façon sérieuse. Le théologien et même le simple fidèle doivent se prémunir contre ces déviations, sous peine de tomber dans un laxisme dangereux et néfaste, qui ne voit des péchés graves presque nulle part, et pour lequel les occasions prochaines et non nécessaires de péché sont des notions vétustes, pour ne pas dire ridicules.

On dira, par exemple, que les fautes sexuelles chez les adolescents ne sont pas facilement des fautes graves. Mais il faut ici distinguer les degrés possibles de culpabilité. A ce point de vue, les péchés suivants sont bien différents: une faute solitaire accomplie sous la violence d'une passion compulsive, une faute commise après recherche bien consciente de l'action sexuelle, une faute accomplie avec une personne de sexe différent à la suite d'occasion prochaines de péché non évitées ou même recherchées.

En n'établissant pas les distinctions requises entre ces fautes, on peut laisser croire que les péchés de débauche et de libertinage n'ont pas beaucoup plus de gravité que certaines actions solitaires, qui peuvent parfois échapper plus ou moins au contrôle de la volonté.

En notre époque de confusion et d'insécurité, il faut ne pas nous laisser "ballotter et emporter à tout vent de doctrine, au gré de l'imposture des hommes et de leur astuce à fourvoyer dans l'erreur" (Eph., 4, 14). Ce n'est pas sans raison que S. S. Paul VI a tenu à rappeler, le 23 décembre dernier, que "le Concile n'a pas inauguré une période d'incertitude dogmatique et morale, ni d'indifférence disciplinaire".

Ovila Melançon, C.S.C.,
Maison de la Providence,
Ste-Adèle-en-Haut, Qué.



A l'école secondaire d'Eastview, près d'Ottawa, on a institué du nouveau. Les dossiers des élèves sont conservés sur microfilm Recordak, de sorte que des renseignements complets seront toujours disponibles sur tous les élèves qui ont fréquenté l'école depuis 1949, année de son inauguration. Ces renseignements comprennent toutes les notes, les présences, tous les rapports des professeurs, les détails sur les passe-temps préférés, les intérêts particuliers de chaque élève, l'évaluation de son caractère, ainsi que tout événement important de sa vie scolaire.

Activités de la JEC à St-Léon

ST-LEON — En terminant cette année scolaire 1966-67, il nous fait plaisir, à nous les militants de JEC, de vous présenter un résumé de nos activités pour l'année qui s'achève.

Depuis plusieurs années déjà nous avons à St-Léon une JEC bien active. Cette année, plus que jamais, notre comité central fut très actif. Ce comité était formé de la grande responsable, Irma Labossière, et de deux autres militants, Yvette Tremblay et Edgar Rondeau.

Chaque lundi nous tenions nos réunions du comité pour nous replonger dans l'esprit du Christ et étudier ensemble les besoins du milieu. Et chaque semaine nous avions un moyen d'agir particulier. C'était tantôt l'organisation des jeux, la préparation des examens de terme, etc.

Avant Noël 1965, nous avons prêté main-forte aux membres du Conseil étudiant de l'école dans l'organisation de soirées récréatives pour la paroisse. Pendant l'hiver, nous lançâmes une vente de billets pour défrayer les dépenses de quatre de nos jeunes qui iront aux camps de JEC cet été. Puis nous eûmes une belle campagne étudiante couronnée par notre "Gala 66", qui fut un réel succès. Le thème de notre gala: "S'unir pour bâtir une communauté vivante". En préparant notre gala, nous avons découvert que notre belle paroisse de St-Léon ne serait pas cette communauté vivante d'aujourd'hui s'il n'y avait pas eu dans le passé des gens prêts à se dévouer pour aider les autres à bâtir leur vie. Nous avons aussi découvert que la communauté chrétienne où nous vivons doit nous préparer à celle du Ciel.

Et pour mieux apprécier encore ce qui se fait "chez-nous", nous avons lancé une série de projets sur les différentes institutions ou organisations de la paroisse qui entretiennent la vie sociale du milieu. Le tout avait pour titre: "La vie politique à St-Léon". Voici les noms des différents projets avec le nom des chefs d'équipe responsables: l'église paroissiale, Léo Grenier; notre école, Edgar Rondeau; la Caisse Populaire, Simone Rondeau; la Coopérative (épicerie), Yvette Tremblay; le chantier de construction (Co-op), Simone R.; le bureau de poste, Yvette Tremblay; l'entrepôt à grain, Edgar Rondeau.

Pendant un mois, nous fûmes bien occupés à monter nos projets et surtout à écrire leurs "historiques". Pour cela, il nous fallut contacter plusieurs personnes de la paroisse.

Voici les "historiques" que nous avons présentés à nos invités du Gala 66:

Notre église paroissiale et les débuts de notre paroisse

Les premiers colons arrivèrent dans la Montagne de Pembina au moi d'août 1877. C'étaient Olivier et Frédéric Lafrenière, père et fils, de la paroisse de Ste-Croix (Ontario); Joseph Charbonneau, de la ville de St-Hyacinthe (Québec), et Daniel Fraser, des Iles Vertes (Québec). Les trois premiers vinrent avec leurs familles tandis que le quatrième était un jeune homme non-marié.

Ils s'arrêtèrent sur les bords d'un petit lac, près de l'endroit où est maintenant l'église de St-Léon. Leur plus proche voisin était à 30 milles. Il fallait aller jusqu'à Emerson (80 milles) pour trouver un magasin et acheter un poêle ou une charrue.

On se dépêcha à ramasser du foin pour les animaux et à construire des cabanes en "log". Léon Charbonneau, le premier enfant de la colonie, naquit à cette époque.

Au printemps suivant, huit autres familles vinrent rejoindre les premiers défricheurs de cette riche contrée manitobaine: Edouard Labossière, père et fils, Bruneau Charbonneau, Eugène Bessette, Louis Poulin, Jacques Sanderson, François Langlois, Jean-Baptiste Martin, Eusèbe Hébert et d'autres.

D'année en année le nombre des colons augmenta et dès 1881, la florissante colonie comptait plus de 50 familles, et en plus une trentaine de jeunes gens possédant des terres. Il y eut de bonnes récoltes mettant les familles dans plus d'aisance. Un village se forma peu à peu au sud-ouest du lac où les premiers colons s'étaient arrêtés.

C'est en 1879 que le R. P. Gladu, O.M.I., visita la paroisse et administra les sacrements.

Le 22 avril 1879, Mgr Taché, archevêque de St-Boniface, plaça la nouvelle colonie sous le partonage de St-Léon le Grand, patron du nouveau pape de ce temps, Léon XIII. Puis il envoya le 8 septembre 1879, le R. P. Théobald Bitsche, missionnaire du Précieux-Sang, qui fut le premier prêtre à résider à la Montagne Pembina. Ainsi, le R. P. Bitsche fut le fondateur de la paroisse de St-Léon.

Les colons devinrent si nombreux qu'en 1883 Mgr Taché démembra de St-Léon la paroisse de St-Alphonse; puis plus tard celle de Notre-Dame-de-Lourdes, de Bruxelles, de Mariapolis. On construisit une église avec presbytère en un seul édifice.

Le R. P. Bitsche mourut en mars 1892. Mgr Taché confia alors la paroisse aux Chanoines de l'Immaculée Conception établis à Lourdes. Faute de personnel, ceux-ci durent laisser au bout de deux ans pour être remplacés par le R. P. M. Pelletier. Ce fut ce dernier qui construisit l'église actuelle et commença un nouveau presbytère. Mais il tomba malade et fut remplacé par le R. P. M. Perquis comme curé.

Le 8 novembre 1898, lorsque M. l'abbé Perquis quitta la paroisse, Mgr Langevin la confia de nouveau aux Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception. Le R. P. Straub fut installé comme curé le 13 novembre 1898. Il se dépensa au service de la paroisse jusqu'en 1941, aidé de son vicaire, le R. P. Simon Nivon.

Le R. P. Nivon naquit en 1881, à Tessanne, Dauphiné, France. Il vint à St-Léon le 11 janvier 1909, à titre de vicaire, tâche qu'il accomplit jusqu'en 1941, alors qu'il remplaça le R. P. Straub. Il fut curé jusqu'en 1956 malgré ses 75 ans. Le Père Nivon, maintenant âgé de 85 ans, se dévoue encore comme aumônier de l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes.

Après le R. P. Nivon, vint M. l'abbé Roland Bélanger qui fut curé de 1956 à 1960. Puis lui succéda M. l'abbé Lucien Roy qui dirigea la paroisse jusqu'en 1963. Depuis son départ, M. l'abbé Réginald Prescott est en charge de la paroisse.

Actuellement, la population catholique de St-Léon se chiffre à 409. D'origine ethnique il y a 348 Français, 5 Anglais, 7 Allemands et 49 Belges. Il y a 74 familles et 125 étudiants.

Notre école

Que serait notre belle paroisse sans école? Notre école est le centre où nous recevons une solide instruction qui nous permet de faire notre chemin dans la vie.

Le 31 décembre 1943, un terrible incendie détruisit la première école du village et le couvent des religieuses des Cinq-Plaies. Au printemps de 1944, les travaux de construction d'une nouvelle école commencèrent. M. Félix Dionne, de St-Claude, était en charge de cette construction. En septembre 1944, les portes de la nouvelle école furent ouvertes. Nous avions seulement deux classes à ce moment-là. En 1959, lors de la consolidation des écoles Cléophas et Théobald, il fut possible d'ouvrir une autre classe et l'instruction fut donnée jusqu'à la 12e année.

En automne 1963 s'ouvrit l'école secondaire à Somerset et les élèves de la IX à la XII année partirent de notre petite école. L'année dernière, il nous fut possible d'ouvrir une quatrième classe.

Notre commission scolaire actuelle se compose des personnes suivantes: MM. Armand Grenier, président; Lucien Georges, secrétaire; Bernard Martel, René, Urbain et Raymond Rondeau.

Notre Caisse Populaire

Comme nous le savons, une des organisations les plus actives de notre paroisse est la Caisse Populaire. La connaissons-nous vraiment notre Caisse? Voici quelques détails intéressants:

a) Elle fut fondée en 1939.

b) Ses fondateurs sont M. Félix Grenier, le R. P. Simon Nivon, MM. André Colbe et Lucien Grenier.

c) Chaque année notre Caisse compte environ 15 nouveaux membres.

d) Actuellement, il y a 211 membres dans notre Caisse.

e) Nous avons environ 45 prêts accordés par année pour un montant d'environ $50,000.

f) Actuellement, il y a 52 emprunteurs.

g) Le chiffre d'affaires annuel depuis cinq ans s'élève à environ $300,000.

h) Présentement, nous avons $197,000 d'actif à notre Caisse Populaire.

Et notre Caisse Scolaire, il ne faut pas l'oublier! Elle fut ouverte en octobre 1962. La première gérante fut Claire Messner, la deuxième, Marielle Labossière, la 3e, Joanne Lafrenière. Pour cette année, le comité se constitue ainsi: présidente, Simone Rondeau; secrétaire, Irma Labossière; gérante, Yvette Tremblay; assistante-gérante, Francine Martel; surveillants, Edgar et Rhéal Rondeau.

Les recettes totales de notre Caisse Scolaire s'élèvent à $1,313.15 avec les transferts à la Caisse Populaire montant à $1,152.04. Nous en sommes bien fiers.

La Coopérative

Dans notre paroisse, il existe depuis plusieurs années déjà, une coopérative. Les ventes de 1965 pour tous les départements de la Coopérative de St-Léon s'élèvent au trois quarts d'un million. Il y a 365 membres dans notre coopérative.

Notre premier gérant fut M. Joseph Grenier, succédé par MM. André Colbe, Hormisdas Labossière et Joseph Grenier.

Depuis 18 ans notre gérant est M. Raynald Labossière.

Il y a cinq ans, on ouvrait en plus du magasin de consommation, une cours à bois des plus modernes. Actuellement une quarantaine d'ouvriers y travaillent. L'hiver passé, treize employés suivaient des cours de spécialisation. Les ventes du département de construction sont de $400,000 par année. Il y a environ 40 projets par année qui se construisent à notre chantier. La coopérative fait aussi fonctionner une porcherie.

Le Bureau de Poste

Un autre service dont tous bénificient dans notre paroisse est notre Bureau de Poste. La première responsable de ce Bureau en 1878 fut Mme Frédéric Lafrenière. Lui succédèrent MM. Garnot, Varin et Boyer. Vers 1904, Mme Frédéric Lafrenière reprit la position de maîtresse de poste jusqu'en 1933. Mme Célestin Rondeau la remplaça de 1933 jusqu'en 1944. M. Roger Leblanc, en 1934, Transportait le courrier; il prit la charge de maître-poste en 1944 et tient encore cette position.

L'entrepôt à grain

Notre entrepôt à grain fut bâti en 1937. Les acheteurs étaient alors MM. Louis Labossière, Joseph Barti et Mastaï Fortier. Quelques années après, United Grains Growers acheta l'entrepôt. Les acheteurs furent alors MM. Aimé Pittet, André Delaquis et Joseph Pelé. L'acheteur actuel est M. René Rondeau. Il achète environ 90,000 boisseaux de grain, ce qui donne un montant de 45 wagons par année. Il y entre environ 65,000 boisseaux de blé et le reste va en avoine, lin et orge. On crible environ 15,000 boisseaux de grain par année. En 1965 il y eut 34 permis d'accordés.

Merci à toutes les personnes qui nous ont fourni si gracieusement tous ces renseignements.

Comme vous le constatez, notre année 1965-66 fut des plus actives. Espérons que ces projets et activités nous aideront à devenir des citoyens généreux et capables, des apôtres tout dédiés à la cause du Christ.

Le comité de JEC
de St-Léon.

Ste-Agathe

Réunion de la L.F.C.

A l'auditorium de l'Institut Collégial, le jeudi 9 juin, avait lieu la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques. Après la prière et le mot de bienvenue de la présidente, Mme Paul Aubry, la secrétaire, Mme Albert Dorge, lut le procès-verbal de la dernière assemblée. Suivit le rapport financier lu par la trésorière, Mme René Pilon.

La responsable du comité spirituel, Mme Léon Dorge, proposa que le 1er samedi du mois soit le jour choisi pour la messe et la communion mensuelles des membres de la Ligue. Toutes les dames furent unanimes à choisir ce jour. Dorénavant, la messe du 1er samedi du mois aura lieu à 8 h. 30 du matin. Mme Dorge rappela de nouveau la boîte à questions.

Puis, la responsable du comité d'activités sociales, Mme Télesphore Pilon, remercia au nom des religieuses de la maison Ste-Thérèse d'Otterburne, toutes les dames qui ont contribué à faire un succès de leur thé, soit par leur assistance, soit en apportant des objets divers ou des pâtisseries. Elle ajouta qu'une carte de prompt rétablissement avait été envoyée à Mme Philippe Gratton, responsable du comité de recrutement, lors de son récent séjour à l'hôpital. Enfin elle souhaita, au nom des dames, un bon voyage à Mme Albert Péloquin qui partira bientôt pour visiter ses deux filles religieuses qui exercent leur apostolat en Afrique.

Ensuite, l'aumônier, M. l'abbé Adélard Couture, dirigea la méditation d'une autre tranche du programme spirituel. "Le Peuple de Dieu en Marche". Il rappela que Dieu après s'être choisi des chefs comme Abraham et Moïse pour guider son peuple, continue de la même façon à diriger son Eglise à travers ses apôtres et successeurs. Dieu nous attire à lui et nous invite, tout en nous laissant libres, à continuer d'édifier le Temple de Dieu qui fera la gloire du Christ.

Le clou de la réunion fut un panel ayant comme sujet: "La centralisation des écoles au Manitoba". Mlle Elizabeth Redmond, institutrice à l'école Churchill, Winnipeg, donna un bref aperçu des grandes divisions scolaires en mentionnant le travail de la Commission MacFarlane qui recommanda l'agrandissement des régions scolaires, le Bill 39 qui en permit la réalisation, la commission Mitchener qui recommande une plus grande centralisation des écoles secondaires et élémentaires et enfin le Bill 16 qui permettra la réalisation des recommandations de la Commission Mitchener.

Après ce bref historique, M. l'abbé Couture, premier membre du panel, donna le "pour" et le "contre" du côté paroissial du sujet à l'étude en mentionnant l'importance de la vie paroissiale chez les Canadiens français et le danger d'être amalgamé dans les régions pluralistes où il serait dangereux de perdre nos traditions. Puis, Mme Hector Bahuaud exposa le côté financier du Bill 16 en soulignant que la centralisation des écoles demandera une augmentation des taxes. Le troisième membre du panel, Mme Louis-David Nolette, donna le point de vue de la famille. Elle mentionna entre autres comment les enfants bénéficieront des grands locaux bien éclairés et chauffés, mais par contre, les enfants auront à souffrir des longs trajets en autobus, seront en contact avec des jeunes d'autres religions, ce qui n'est pas favorable au développement des vocations religieuses. Enfin, Mlle Redmond s'efforça de montrer tout le bien que peut apporter la centralisation au point de vue scientifique. Les professeurs, dit-elle, profiteront des contacts avec leurs collègues, auront beaucoup plus de temps à préparer leur travail scolaire s'ils ont seulement un sujet à enseigner. Quand aux élèves, ils auront le choix d'une variété de cours, profiteront d'une compétition plus serrée entre eux, auront la chance de profiter de l'aide de personnes compétentes au point de vue orientation par exemple, pourront bénéficier des laboratoires, gymnases, aides audio-visuel, laboratoires de langue, etc. Les commissions scolaires eux-mêmes, feront un meilleur usage des professeurs et auront une meilleure chance d'organiser les cours de la première à la douzième année.

L'assemblée se clôtura par le chant de la Ligue et la prière finale. Suivit le goûter préparé par les membres du comité d'éducation.

Les mots sont du pain ou du poison. Ernest HELLO.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

12-730-11P.

Troisième congrès annuel de la Ligue des Femmes Catholiques

AUBIGNY — Le troisième congrès annuel du conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques (section française) a eu lieu en la paroisse St-Antoine d'Aubigny le jeudi 9 juin sous le haut patronage de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux.

Des délégués de 17 sections prirent part aux délibérations dans la salle Normandin qui avait pris son air de fête pour l'occasion. Ce congrès, dont le thème était "la constitution de l'Eglise et Marie", rassemblait une centaine de membres et une douzaine d'aumôniers. Une reproduction encadrée de Notre-Dame du Bon Conseil occupait la place d'honneur sur la scène.

L'ouverture officielle, présidée par Mme Noël Alarie, eut lieu à 10 h. Dans son rapport annuel, Mme Antonin Jutras, présidente diocésaine, souligna l'augmentation des sections soit de 13 à 19 et celle des membres à 700, ainsi que le plus grand nombre des membres participant aux retraites fermées. Les déjeuners-communions se multiplient. Des conférences de tous genres éduquent les membres sur une variété de sujets; un cours sur l'art de parler en public fut donné dans une section. Un nombre remarquable d'heures sont passées à aider et soulager jeunes et vieillards dans les divers instituts. Une rencontre importante fut la conférence régionale à Lorette le 24 octobre qui réunit 120 membres.

M. l'abbé Léo Beaulieu, aumônier diocésain de l'Action Catholique, donna son message: Le rôle de la femme dans le monde d'aujourd'hui, c'est vraiment un signe du temps. Il faut construire dans la joie. Messieurs Edmond Saurette et Noël Alarie, conseillers des municipalités de Morris et de Salaberry, dirent un mot de bienvenue et souhaitèrent aux congressistes des discussions qui porteraient profit aux paroisses. Mme James Doyle, représentante du conseil diocésain du C.W.L., apporta ensuite des souhaits et félicitations aux membres présents.

Mme Roger Vadeboncoeur, présidente du comité d'organisation, présenta des certificats d'affiliation aux six nouvelles sections, soient St-Jean-Baptiste, St-Boniface, St-Pierre, Ste-Agathe, Précieux-Sang et Fannystelle.

M. l'abbé Bernard Bélanger, aumônier diocésain de la Ligue, nous rappela ensuite qu'un congrès est vraiment une revision de vie afin de faire mieux. Il faut vivre davantage sa foi et la communiquer, être solidaire. Il demande de bien vouloir dire ce qu'on a à dire avec l'amour de la vérité. Ceci fut suivi d'un mot d'appréciation de la présidente.

Les sessions proprement dites du congrès débutèrent à 10 h. 45 a.m. par quelques remarques de la présidente: 1) donnons plus d'importance au programme spirituel aux réunions; 2) éducation ne veut pas dire seulement éducation au point de vue scolaire, mais éducation des membres aussi. Après les préambules ordinaires, lecture de l'avis de convocation, règlements de séance, etc., on passa d'abord aux rapports annuels des officières diocésaines: secrétaire-archiviste, Mme Gérald Carrière, secrétaire-correspondante, Mme G. Boissonneault, trésorière, Mme A. Comeault, et comité de distribution, Mme M. Fenez. En deuxième étape vint la lecture des rapports des sections paroissiales, rapports des plus intéressants chacun par leur originalité et aussi parce qu'au dire de plusieurs "ça donne des idées" pour d'autres actions apostoliques. Les sessions se terminèrent par les rapports annuels des présidentes des comités permanents diocésains. Le tout occupa l'avant-midi et une bonne partie de l'après-midi.

Rapport des comités permanents

Pour éviter toute répétition, voici un résumé des rapports des comités permanents:

Spirituel: (Mme Aimé Normandeau) Au début de l'année des livres "Peuple de Dieu" furent envoyés aux sections; celles-ci les étudièrent à leurs réunions. D'autres sujets traités furent la messe et la liturgie, la prière, la religion, le concile, le rôle des laïcs dans l'Eglise, les foyers et la famille. Dans les rapports on note aussi que 80 membres ont fait des retraites fermées, cinq sections ont fait un pèlerinage, huit sections ont encouragé les cours de préparation au mariage. On recommande aux sections qui le désirent de garder le livre "Peuple de Dieu" et de s'en servir encore une autre année; aussi que le nouveau programme d'A.C. qui sortira probablement à l'automne ne soit pas imposé aux sections, mais que celles-ci soient averties quand il sortira, et que les sections soient libres de le commander.

Education: (Mme Marcel Dumaine) Un montant de $532 fut dépensé pour l'éducation. 50 livres furent donnés aux bibliothèques. Les conférences et les cercles d'étude intéressent beaucoup les membres. La politique et le chrétien, le service social, les équipes de foyer, les enfants retardés, le drapeau, ont été étudiés, mais peu a été fait sur le programme de l'Action Catholique Indépendante. On recommanda donc de continuer l'étude du manuel de l'A.C.I. de l'an dernier. Il serait aussi souhaitable que les présidentes des comités paroissiaux d'éducation ainsi que la présidente diocésaine de ce comité se réunissent au début de l'année pour discuter des suggestions sur le programme d'étude afin de pouvoir synchroniser leurs efforts et par ainsi même donner stature à la Ligue.

Législation-civisme: (Mme Louis Larocque) Huit sections ont rappelé aux membres leur devoir de voter lors des élections; quatre sections ont invité des représentants de la législature soit fédérale, provinciale ou municipale comme orateur à leurs assemblées. Une dame est membre de la commission scolaire publique et trois autres sont membres de la commission scolaire paroissiale. 35 membres ont donné 344 heures pour des perceptions telles que United Way, la Croix Rouge, etc. On recommande que la Ligue donne son appui à toute législation qui se prépare en vue d'enrayer la vente des "pétards" dans la province.

Presse et publicité: (Mme Gérald Carrière) 210 articles furent envoyés à la presse catholique et 82 articles à la presse locale; 11 vignettes parurent dans les journaux. 91 personnes se sont abonnées par l'entremise des membres à un journal ou revue catholique. Quant aux annonces, il y eu 110 annonces au prône du dimanche, 190 dans le bulletin paroissial, 45 à la radio, et 4 à la télévision. On recommande que les présidentes de comités paroissiaux de presse ainsi que la présidente diocésaine de ce comité se réunissent au début de l'année avec un des dirigeants de la Liberté et le Partiote et autres spécialistes de la prese afin de discuter les possibilités de publicité et du code à suivre dans la rédaction des rapports aux journaux.

Action sociale: (Mme Rosa Therrien) 1725 visites furent faites aux malades, vieillards et nécessiteux. Des dons de linge usagé se chiffraient à environ $2,000 et le linge neuf à $300 en plus de cadeaux, jouets, etc. 66 heures furent passées à sortir les enfants de la salle St-Amant. Quelques sorties furent organisées avec des malades mentaux pour magasiner. Les membres donnèrent 1414 heures de travail à la couture et 237 heures à la réparation, 75 heures pour garde d'enfants. Quatre sections servent le goûter après des funérailles. Il y a 14 foyers temporaires pour 24 enfants. On ne peut énumérer ici tout ce qui a été fait, preuve d'un généreux dévouement des membres.

Organisation: (Mme Roger Vadeboncoeur) Six nouvelles sections ont été installées depuis le congrès en juin dernier. La Ligue comprend donc 630 membres actifs et 46 membres honoraires. On recommande qu'une célébration d'engagement de promesses devienne partie du programme de l'année du comité de recrutement.

Résolutions et formules de rapports: (Mme M. Gilmore) Quinze section ont rempli les formules. Depuis la revision, les questions sont beaucoup plus claires que dans le passé. On recommande de bien vouloir remettre à temps et au complet les formules de rapports au comité.

Radio T.V., films: (Mme M. Desaulniers) Dans six cas on a présenté des films à des réunions tandis que dans un autre, on a regardé des diapositives. Huit lettres d'appréciation et deux de protestation ont été envoyées à la radio et à la télévision. Les divertissements culturels ont été encouragés soient en théâtre, concert, les arts, la danse. Une section a fait un questionnaire-enquête des différents programmes à la télévision et à la radio. On recommande de former des groupes de discussions qui se réuniraient pour échanger des idées au sujet d'un film ou d'un programme de télévision.

Finances: Pour dons divers — missions, livres, prix, etc. — le montant se chiffre à $675.49. Un montant total de $10,643.90 fut prélevé par des parties de cartes, loteries, thés, bingos, bazars, dont la somme de $8,526.80 fut dépensée pour les paroisses. On collectionne les vieux timbres, cartes de Noël, coupons Canada Packers. Recommandations: 1) que tout chèque envoyé au conseil diocésain soit fait à l'ordre de "La Ligue des Femmes Catholiques, conseil diocésain" ou "L.F.C., conseil diocésain"; 2) que les sections s'efforcent de remettre tout argent au conseil diocésain avant la fin de l'année fiscale courante soit le 30 avril.

Lois: (Mlle Hélène Blais) Une commission de sept membres s'est réunie pour 12 heures afin de reviser les formules de rapports qui furent discutées et adoptées par l'exécutif diocésain. Mlle H. Blais ainsi que Mme A. Normandeau et M. l'abbé L. Beaulieu se sont rendus à Gravelbourg pour donner un exposé des buts, procédure, structure et historique de la Ligue. Un vote de remerciements fut proposé à notre présidente, Mme A. Jutras, pour son dévouement envers la Ligue.

Résolutions

Deux résolutions furent acceptées par les congresssistes: Spirituel: attendu que le thème choisi pour le 3e congrès de la L.F.C. est la constitution de l'Eglise et Marie, attendu que comme femme catholique nous avons à invoquer Marie sous le vocable de Notre-Dame du Bon Conseil, attendu que Notre Saint Père le Pape Paul VI invite toutes les familles à ne pas oublier Marie comme médiatrice de toutes grâces, qu'il soit résolu que nous, le conseil diocésain de la L.F.C., en 3e congrès annuel à Aubigny, étudions en plusieurs occasions dans chacune des sections paroissiales, la Constitution de l'Eglise et Marie pour favoriser une plus grande compréhension du rôle de Marie dans l'Eglise; Courtoisie: Qu'il soit résolu que nous, le Conseil diocésain de la L.F.C., en 3e congrès annuel à Aubigny, adressions des remerciements sincères et respectueux à Mgr l'Archevêque M. Baudoux, M. l'abbé J.-L. Caron, curé, aux paroisses hôtesses St-Antoine et Ste-Elizabeth, à la J.E.C. d'Aubigny, M. N. Alarie, de la municipalité de Salaberry, M. E. Saurette, de la municipalité de Morris, Mme J. Doyle, de la Catholic Women's League, aux aumôniers de la Ligue pour assistance au congrès.

Elections

On passa ensuite aux élections. Voici les officières diocésaines pour l'année 1966-67: présidente, Mme Aimé Normandeau, de Sts-Martyrs-Canadiens; 1ère vice-présidente, Mme Ovide Robert, d'Aubigny; 2e vice-présidente, Mme Alphonse Dufault, de St-Boniface; 3e vice-présidente, Mme Louis Larocque, de St-Georges; secrétaire-archiviste, Mlle Hélène Blais, de l'Assomption; secrétaire-correspondante, Mme Honoré Chartier, de St-Norbert; trésorière, Mme Aimé Bourgeois, de St-Norbert. M. l'aumônier présenta le maillet, signe d'autorité, à la présidente élue, et les nouvelles officières s'avancèrent pour renouveler leur promesse d'engagement.

La Ligue désire remercier bien sincèrement les paroisses-hôtesses, St-Antoine d'Aubigny et Ste-Elizabeth, qui savent si bien faire les choses et qui nous ont si gracieusement servi café, goûter et un délicieux banquet.

Félicitations au nouvel exécutif et meilleurs voeux pour une autre année des plus fructueuses, enrichissantes et apostoliques sous l'égide de Notre-Dame du Bon Conseil.

52 candidats néo-démocrates

Comtés	Noms	Adresses
Arthur	Clark Bobson	Deleau
Assiniboia	Charles Norman	Winnipeg 22
Birtle-Russell	Ronald Kostesky	Rossburn
Brandon	Harold Weitman	Rapid City
Brokenhead	Sam Uskiw	East Selkirk
Burrows	Ben Hanuschak	Winnipeg 17
Carillon	Alex Morison	Winnipeg 13
Churchill	Wilf Hudson	Lynn Lake
Dauphin	Mike Sotas	Winnipeg 3
Elmwood	Russell Doern	Winnipeg 16
Ethelbert Plains	Michael Kawchuk	Gilbert Plains
Fisher	Peter Wagner	Fisher Branch
Flin Flon	Scott Day	Flin Flon
Fort Garry	Vic Ratsma	Winnipeg 19
Fort Rouge	Leonard L. Green	Winnipeg 9
Gimli	Zado Zator	Arborg
Gladstone	Bill Yuel	Neepawa
Hamiota	Michael Antonation	Shoal Lake
Inkster	Sidney Green	Winnipeg 4
Kildonan	Peter Fox	Winnipeg 15
Lac-du-Bonet	Walter Zarecki	Lac-du-Bonnet
Lakeside	Frank Mason	Portage-la-Prairie
Logan	Lem Harris	Winnipeg 3
Minnedosa	John Lee	Erickson
Morris	Capt Bil Loftus	La Salle
Osborne	R. C. (Bob) Murdoch	Winnipeg9
Pembina	Bob Wallcraft	La Rivière
Portage-la-Prairie	Sybil Barnett	Portage-la-Prairie
Radisson	A. R. (Russ) Paulley	Transcona
River Heights	Lionel Orlikow	Winnipeg 9
Roblin	Joe Perchaluk	Roblin
Rock Lake	Ernest Sloane	Clearwater
Rockwood-Iberville	A. J. (Dick) DeRyck	Stonewall
Rupertsland	Doug MacLachlan	Winnipeg 22
St-Boniface	Maurice Paul	Winnipeg 15
St-Georges	Stanley Burdett	Lundar
St. James	Jim Rose	St. James
St. John's	Saul Cherniack	Winnipeg
St. Matthews	Andy Robertson	Winnipeg
St-Vital	Rév. Bill Hutton	Winnipeg
Ste-Rose	Harry Shafransky	McCreary
Selkirk	Alan Cooper	Selkirk
Seven Oaks	Saul Miller	Winnipeg
Souris-Lansdowne	Mme Irene Bauman	Brandon
Springfield	Richard Loeb	Lydiatt
Swan River	George Higgs	Bowsman
Le Pas	Glen Allen	Le Pas
Turtle Mountain	Sel Burrows	Brandon
Virden	Vernon Maziwasicuna	Oak River
Wellington	Rév. Philip Petursson	Winnipeg
Winnipeg Centre	R. P. Donald Malinowski	Winnipeg
Wolseley	Prof. Cecil Wood	Winnipeg

☆ ☆ ☆

18 candidats créditistes

Brandon	Ben Van Hoffen
Brokenhead	Kenneth Skiba
Dufferin	Walter Taylor
Ethelbert Plains	Melvin G. Pipe
Kildonan	Henry W. Redenkopp
Lac-du-Bonnet	Reuben Thomas
Minnedosa	C. V. (Hap) Hutton
Pembina	Fred Hamm
Rhineland	Jacob Froese
Rock Lake	Jake Harms
Rockwood-Iberville	Wilmer Antonius
Ste-Rose	Dave Dunning
Selkirk	Jens Magnusson
Souris-Lansdowne	Margaret Gray
Swan River	Gerlad Webb
Turtle Mountain	Peter Sawatzky
Virden	Donald Rowan
Elmwood	Walter G. Bowden

Les paroissiens de Marcelin disent adieux aux religieuses

MARCELIN — Une atmosphère générale de tristesse mais aussi de reconnaissance régnait lors d'un banquet en témoignage de gratitude, tenu à l'occasion du prochain départ des Soeurs de la Présentation de Marie, de Marcelin, le 12 juin dernier.

Deux invitées, les Rév. Srs Stella-Marie et Cécile-Yvonne, représentaient la Maison provinciale de Prince-Albert, et les religieuses actuellement à Marcelin étaient présentes. Figuraient à la table d'honneur: M. l'abbé L. Forget, curé, les Rév. Srs Stella-Marie, Marie-Hélène, supérieure, Cécile-Yvonne et St-Paul-de-Tarse, M. Trefflé Bonin, du comité d'organisation, et son épouse, vice-présidente de la Ligue des Femmes Catholiques, Mme A. Grenier, vice-présidente des Dames de Ste-Anne, M. Maurice Conan, orateur français, et son épouse, M. Gordon Rutten, orateur anglais, Mme Mike Abrosimoff, présidente du Club "Homemakers", M. Frank Bellavance, président des Chevaliers de Colomb, et son épouse, M. David Howe, M.C., M. Léo Willick, maire du village, et son épouse, M. Mike Kyrik, président de la Chambre de Commerce, et son épouse, M. Francis Arsenault, président de la Commission scolaire, et son épouse, Mlle Audrey Greyeyes, représentant les Indiens de la réserve de Muskeg, et M. Harvey Rebalkin, du Conseil des étudiants.

Les Rév. Srs Thérèse-Alma, Lucie-de-la-Trinité, Alicia, Ste-Rose, Ste-Marie-de-Bethléem, Gérard-du-Sauveur, Rose-Marie, Ste-Jeane-de-Lorraine et Marcel-du-Sauveur étaient dispersées parmi les quelque 200 convives qui prirent part à ce repas.

M. l'abbé L. Forget proposa le toast à la communauté, et Sr Stella-Marie répondit avec beaucoup d'esprit.

Après le souper, on présenta un court programme approprié, composé de discours, de musique et de chants, qui traduisait le regret de tous à l'idée du départ des religieuses, et aussi leur profonde gratitude envers celles qui ont donné 53 années de dévouement inlassable à la paroisse. Comme le disait si bien M. Conan dans son discours, il sera impossible de les remplacer, car qui, comme elles, pourraient donner une formation aussi profondément chrétienne aux enfants?; se dévouer avec tant de zèle dans l'enseignement de tous les jours?; mettre autant d'enthousiasme à enseigner la musique et à exercer le choeur de chant?; s'occuper de la sacristie et des enfants de choeur?; préparer les enfants à la première communion?; continuer à enseigner le français aux années supérieures?; donner à tous de bons conseils et les consoler dans leurs peines? Non, personne n'arrivera jamais à combler le vide que leur départ va causer, et pour toujours le souvenir de leurs oeuvres restera gravé dans les coeurs.

Comme témoignage tangible de gratitude, les gens de la localité présentèrent aux religieuses deux peintures avec inscriptions afin que toujours elles sachent qu'à Marcelin on pense à elles. Sr Stella-Marie et Sr Marie-Hélène ont remercié gracieusement et ont aussi exprimé le regret de la communauté devant l'obligation de retirer leurs Soeurs de Marcelin.

La Fédération des Instituteurs de la Saskatchewan, représentée par M. Origène Leblanc, présenta à Sr Thérèse-Alma une épingle de distinction en reconnaissance des 25 ans de service qu'elle a donnés dans cette localité. Félicitations à Sr Thérèse-Alma!

Arborfield

Réunion de la L.F.C.

La réunion régulière de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu au presbytère avec 15 membres présents.

Mme Priscilla Gress, présidente de la Ligue, dirigea la réunion et récita la prière usuelle.

La responsable du comité d'éducation présenta une revue "Modesty in Dress" dont un passage fut lu. Une discussion touchant ce sujet aura lieu à une date ultérieure.

On rapporta que M. et Mme H. Rodier avaient demandé aux dames de la Ligue de servir le repas à l'occasion d'une réunion familiale; que la confirmation des enfants aurait lieu au mois de juillet et que les garçons devaient porter une chemise blanche, un pantalon et une boucle foncés; qu'une loterie aurait lieu à l'occasion du pique-nique et que le cours de gardienne d'enfants commencerait au mois de septembre.

Il fut aussi décidé que la date du nettoyage de l'église serait fixée à la prochaine réunion.

La réunion se clôtura par la prière, et un goûter fut servi.

Gravelbourg

Mariage Dorais-Lysyk

En l'église St-Michel de Wisehart, le samedi 4 juin, eut lieu le mariage de M. Armand Dorais, fils de M. et Mme Antoine Dorais, de Gravelbourg, à Mlle Sylvia Lysyk, fille de M. et Mme Harry Lysyk, de Wynyard. Le curé de Wynyard, célébra la messe de mariage.

La mariée, qui entra à l'église au bras de son père, portait une longue robe en nylon organza avec une traîne garnie de dentelle. Elle tenait dans ses mains un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Thérèse Dorais et Sonja Lysyk, portaient des robes identiques en crêpe georgette rouge. Des couronnes de perles complétaient leur toilette. Les garçons d'honneur furent MM. Aust Lysyk et Paul Aussant.

Une réception à la salle paroissiale de Wisehart suivit la cérémonie. Plusieurs familles de Gravelbourg assistèrent au mariage. Une danse eut lieu à Gravelbourg le 6 juin à la salle de la Légion.

Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces aux Etats-Unis et en Colombie-Britannique. A leur retour ils résideront à Regina.

On fête cinq générations

Le 15 mai, en l'église St-Vincent de Paul de Weyburn, M. l'abbé McKenna, curé, baptisait l'enfant de M. et Mme Louis Hébert sous les noms de Marie-Yvette-Lise. Les parrain et marraine furent les grands-parents maternels de l'enfant, M. et Mme Marcel Poirier. M. le juge et Mme Georges Hébert assistaient au baptême de leur petite-fille. Une réception eut lieu chez M. et Mme Louis Hébert pour célébrer cet heureux événement.

Le 23 mai, M. et Mme Marcel Poirier réunissaient à leur demeure, à Gravelbourg, en une réception intime les membres des cinq générations dont M. Louis Braconnier est le chef. Viennent ensuite M. et Mme Adélard Gauthier, M. et Mme Marcel Poirier, M. et Mme Louis Hébert et la petite Lise, âgée de deux semaines.

Bellegarde

Çà et là

M. et Mme Félix Sylvestre, ainsi que Mmes Francis Sylvestre et Laurent George, ont assisté au mariage de Mlle Arlette Sylvestre, à St-Boniface.

Le 3 juillet aura lieu le pique-nique annuel à Bellegarde.

Du 4 au 14 juillet, les Scouts partiront pour le camp à Madge Lake, accompagnés de M. l'abbé Léon Savoie.

Félicitations à M. Jean Revet et à Mlle Rita Lamy dont le mariage avait lieu le 11 juin.

Prompt rétablissement à Mme Gérard George, patiente à l'hôpital général de Regina.

Saint-Front

Prompt rétablissement à M. Xavier-J. Bouchard, patient à l'hôpital de Spalding, ainsi qu'à Mme Donat Quessy, hospitalisée à Rose Valley.

M. et Mme Noël Nivon sont les heureux grands-parents d'une troisième petite-fille, Lena-Anna Baduik, née le 6 juin, fille de M. et Mme Eugène Baduik, de Ranger. Le 10 juin, M. et Mme N. Nivon, accompagnés de M. et Mme Wayne Wallaker, de Spalding, ont reconduit, à Ranger, les deux aînées de M. et Mme E. Baduik, Lianna et Debra, qui avaient passé quelques jours chez leurs grands-parents, M. et Mme Baduik, de Quill Lake, et M. et Mme N. Nivon, de St-Front.

Le 5 juin, M. et Mme Paul Dubreuil, en passant par Muenster, prirent leur fils, Eugène, et se rendirent ensemble à Saskatoon visiter leur fille et soeur, Darryle.

M. et Mme Emile Samson et leurs filles, Céline et Suzanne, passèrent la fin de semaine du 10 juin à Moose Jaw, chez M. et Mme Johny Mintenko et leur famille. Le petit Gérard était demeuré sous la bonne garde de ses grands-parents, M. et Mme Marcel Samson.

Le R. P. U. Dubois, P.S.M., est parti le 12 juin pour sa retraite annuelle à Lumsden.

François Prévost et Clarence Ginter, de Saskatoon, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Jos.-A. Prévost.

M. Roland Gatin, de Saskatoon, et Mlle Irène Bouchard, de Naicam, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme F.-Xavier Bouchard.

Après avoir passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme F.-Xavier Bouchard, Henri Bouchard, fils, est retourné, le 5 juin, à son emploi dans un chantier au nord du Manitoba.

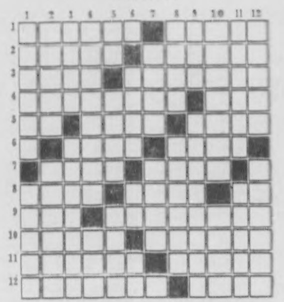
Mme Clémentine Montes et son fils, Clément, ont assisté, le 9 juin, aux funérailles de leur frère et oncle, M. Simplice Bandet, à Prud'homme. MM. et Mmes Maurice Bussière et Jos. Baril ont également assisté à ces funérailles.

M. et Mme P.-H. Proulx et leur petite-fille, Lori Proulx, de Lloydminster, présentement en vacances chez ses grands-parents, passèrent la fin de semaine du 11 juin à Saskatoon, chez M. et Mme Albert Brotzel et leur fille, Belinda.

M. Léo Moyen, d'Edmonton, Alta, et M. et Mme Ernest Parents, de Vonda, visitèrent, le 10 juin, Mme Marie Moyen, ainsi que M. et Mme Maurice Bussière.

M. Eugène Messier a eu la malchance de se fracturer le petit doigt de la main droite.

— No 481 —



HORIZONTALEMENT

1—Qui a repris son calme. — Ce qui demeure d'un tout.
2—Dont la couleur blafarde semble avoir déteint par suite d'un lavage. — Couleur de ce qui est pâle.
3—Courba. — Métal (plur.)
4—Perception d'impôt (plur). — Assassine.
5—Fin du mois. — Particules électrisées. — Vastes amas d'eau salée.
6—Résistance. — Adj.
7—Fait des crevasses. — Egal d'une personne.
8—Personnes sottes. — Dénués d'esprit. — D'un verbe gai.
9—Trois fois. — Certifiée.
10—Instrument médical.—Rongés.
11—Chaume. — Qui ont rapport à l'anus.
12—Temps pendant lequel un corps délibérant reste assemblé. — Située.

VERTICALEMENT

1—Celui qui a déjà subi une précédente condamnation. — Enlevées.
2—Pron. pers. — La châsse d'un saint.
3—Nourriture en général. — Arts des fées.
4—Honneurs rendues à une personne (plur). — Sont sans vêtements.
5—Pronom. — Cercle. — Aimer et longtemps imiter.
6—Porte en avant. — Saint. — Voyelles.
7—Personnes bavardes. — Enflée.
8—Rongeurs. — Maniera doucement.
9—Roi d'Israël. — Récoltes des grains.
10—Odeur, parfum. — Tout demander avec instance.
11—Qui tuent. — Vrais.
12—Anneaux de cordage. — Joie débordante et collective.

SOLUTION DU PROBLEME No 480

■ **Horizontalement:** 1. Reconvention; 2. Epateur — Anne; 3. Cèle — Lit — Tue; 4. Ria — Egérie; 5. — Urne — Enrue; 6. Déduction — No; 7. Reléguer; 8. Ste — Sur; 9. Ci — Réa — Tel; 10. Eréthisme — Pi; 11. Nasard — Etole: 12. Titi — Etrécir.

■ **Verticalement:** 1. Recrudescent; 2. Epeire — Tirai; 3. Calandre — Est; 4. Ote — Eue — Etai; 5. Né — Clé — Hr; 6. Vulgate — Ride; 7. Erié — Igues; 8. Tréou — Amer; 9. Ta — Innés — Eté; 10. Inter — Rut — Oc; 11. ONU — Un — Repli; 12. Néo — Eon — Lier.

Debden

Décès de M. A. Beaupré

M. Alfred Beaupré, de Park Valley, Sask., est décédé le 28 mai, à l'âge de 74 ans. Il était l'époux de Mme Rose Beaupré et le seul frère survivant du célèbre "Géant" Beaupré (Edouard). M. Beaupré naquit à Willow-Bunch, Sask., où il demeura plusieurs années, pour ensuite s'enrôler dans l'armée américaine lors de la première guerre mondiale.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses soeurs, Mme J. Lajimodière (Dina), de Great Falls, Montana, Mme J. Short (Georgina), de Park Valley, la Rév. Sr Germaine, des Soeurs du Bon Pasteur, à Windsor, Ontario, et de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu à Park Valley. Le R. P. Rodrigue, O.M.I., officiait. Les porteurs étaient six frères Lespérance, de Willow-Bunch, neveux du défunt.

On remarquait parmi l'assistance M. Joe Short, beau-frère du défunt, et son fils, Alban, de Park Valley, et sa fille, Mme J. Salabot (Frida), de Regina; M. et Mme J. Downs, de Scobey, Montana, et leurs deux filles, Margaret Ann et Mary Jane; la Rév. Mère Marie-Agnès, R.J.M., supérieure au couvent de Jésus-Marie de Gravelbourg, et la Rév. Mère St-Rodrigue, R.J.M.; Mmes Alexis et Ernest Lespérance, de Willow-Bunch; Mmes Jean-Louis Lespérance et Catherine Marcotte, de Moose Jaw, et de nombreux amis de Debden et des environs.

Mariage Beaulieu-Laitres

Le lundi 6 juin, M. Normand Beaulieu, fils de M. Oscar Beaulieu, de Victoire, conduisait à l'autel Mlle Mariette Laitres, fille de M. Philippe Laitres. MM. Beaulieu et Laitres servaient de témoins à leurs enfants.

Mlle Lucille Laitres, soeur de la mariée, était demoiselle d'honneur; M. Conrad Beaulieu, frère du marié, garçon d'honneur et Mme Hubert Gaudet, soeur de la mariée, dame d'honneur. Deux oncles des mariés, MM. Frank Berezowski, de Prince-Albert, et Charles Doré, de Debdent, agissaient comme huissiers.

Le diner, servi par le club des dames, et le souper, chez M. Oscar Beaulieu, furent des plus appréciés des nombreux invités.

Après leur voyage de noces à Banff, les nouveaux époux demeureront à Shellbrook.

Malades

Mme Edmond Lajeunesse, M. Emile Houde et Mme Amédée Ruel sont de retour d'un séjour à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

Va-et-vient

M. et Mme Philippe Ruel sont allés en vacances à Port Alberni, C.-B.

M. et Mme Athanase Lajeunesse, ainsi que Mmes Edgar Lajeunesse et Aril Larose, sont allés à Fairholme où ils ont assisté aux funérailles de M. Ovila Desrosiers, frère de Mme A. Lajeunesse.

St-Hubert

Dames de l'Autel

Dix-sept membres étaient présents à la réunion des Dames de l'Autel, le 15 juin.

Après la lecture des minutes par la secrétaire et du rapport financier par la trésorière, l'assemblée procéda aux préparatifs du pique-nique qui aura lieu le 3 juillet et d'une réception qui se tiendra le 16 juillet.

Mme G. Decelle gagna le prix d'hôtesse, et Mmes S. Dumonceaux et Ivan Flick préparèrent le goûter, après quoi les dames marquèrent les prix sur les travaux de couture et autres travaux à l'aiguille.

Malades

Le jeune Denis Jeanot est hospitalisé à Whitewood et M. E. Poncelet, père, à Kipling.

Va-et-vient

M. et Mme J. Dartige, d'Esterhazy, et M. Roland Gatin, de Saskatoon, étaient en visite dans la paroisse, en fin de semaine.

M. et Mme R. Istace ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme S. Nixon, de Wapella, dimanche dernier.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	93.4	93.6	93.6	93.6	93.8
C.W. No 3	90	90.2	90.2	90.2	90.2
Fourrage No 1	89.4	89.6	89.6	89.6	89.6
Fourrage No 2	86.4	86.6	86.6	86.6	86.6
Fourrage No 3	83.4	83.6	83.6	83.6	83.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	138	138	138	138	138.2
C.W. No 3 6 rangs	136	136	136	136	136.2
Fourrage No 1	126.4	126.4	126.4	126.4	126.6
Fourrage No 2	125.4	125	125	125	125.2
Fourrage No 3	122.4	122	122	122	122.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	127.6	127.2	128 3/8	130	129 7/8
C.W. No 3	122 3/8	121 7/8	123	124.4	124.4
C.W. 2 rej.	121.6	121.2	122 3/8	124	123 7/8
C.W. No 4	112 3/8	111 7/8	113	114.4	114.2
Ergot	107 3/8	106 7/8	108	109.4	109.2
Sur voie net	127.4	127	128 1/8	129.6	129 5/8

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Juillet	279	279	282	281.2	275.6
Novembre	265.4	263.6	266.6	267.2	266.2
Janvier	263 3/8	261.4	263 7/8	264.6	263.6
Mars	262 3/8	260.2	262.2	262.6	261.2
AVOINE —					
Juillet	93	93.2	93.2	93 1/8	93 1/8
Octobre	91.2	91.2	91.6	92 1/8	92 1/8
Décembre	89.4	89 3/8	89 3/8	89.6	89 5/8
Mai	89	89 1/8	89 1/8	89 5/8	89.6
ORGE —					
Juillet	130	130	130	130	130 1/8
Octobre	129 3/8	129.2	130 1/8	130.6	130 5/8
Décembre	127 5/8	127.4	128.2	129	128 7/8
Mai	127 5/8	127 5/8	128.4	129 5/8	129 1/8
LIN —					
Juillet	293	293	294.2	292.6	291.2
Octobre	299.2	299 1/8	300 1/8	299 1/8	297 3/8
Décembre	299	298 7/8	300 1/8	299.2	297.4
Mai	303	304	305	305.4	303 1/8
SEIGLE —					
Juillet	128 3/8	127 7/8	129	130.4	130.2
Octobre	132.6	132.2	133 3/8	134.4	134.4
Décembre	133.2	132 5/8	133 5/8	134 7/8	135 3/8
Mai	137 1/8	137.4	138	141	141

(Pour la semaine du 13 au 17 juin 1966)

Ferland

Nouveau curé

Les marguilliers et les paroissiens de la paroisse St-Jean-Baptiste de Ferland ont lancé récemment des invitations à de nombreux amis de la paroisse afin qu'ils assistent à l'installation de leur nouveau curé, M. l'abbé Roger Ducharme, le vendredi 24 juin.

L'installation se fera à 8 h. 30 p.m., sous la présidence de Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé de Ponteix, délégué de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg. Puis il y aura messe concélébrée à 8 h. 50. Le feu de la St-Jean-Baptiste aura lieu à 9 h. 30.

Aux dernières nouvelles on apprend que M. l'abbé Joseph Bernier, ancien curé, qui retourna dans son diocèse d'incardination tout récemment après de belles années de dévouement inlassable à Ferland, a été nommé le premier vicaire de la paroisse-basilique Notre-Dame d'Ottawa, dont l'évêque auxiliaire (de langue française) est le curé.

Çà et là

M. l'abbé Joseph Bernier quitta sa paroisse, le dimanche soir 12 juin, pour retourner dans sa province natale. C'est avec beaucoup d'émotion que les paroissiens lui ont dit "Aurevoir", à tour de rôle lui souhaitant beaucoup de chance dans son nouveau champ d'apostolat. Son successeur sera M. l'abbé Roger Ducharme que tous les gens de Ferland connaissent très bien et estime beaucoup. Il est venu dire la messe dans sa future paroisse, le mardi soir 14 juin. Il sera installé "Curé", le 24 juin, à 8 h. p.m., jour de la fête de Saint-Jean-Baptiste, patron de la paroisse.

M. et Mme Paul Jacquin et leur famille, d'Estevan, ont visité la famille de M. et Mme Hector Massé, le dimanche 12 juin.

M. et Mme Henri Bouvier, de Lisieux, ont visité les familles James Brisebois, Louis Fournier et Mme Bouffard.

M. et Mme Armand Laberge et leurs enfants, Roger, Suzanne, René et Gisèle, ont visité les familles Alex. Laberge et René Couture, le dimanche 12 juin.

M. et Mme Ariside Fournier, accompagnés de leur fils, le R. P. Albert Fournier, O.M.I., sont partis pour Ottawa avec leur avion privé, le lundi 13 juin.

M. et Mme Paul Morin et leur fils, André, sont revenus de leur voyage en Alberta, le 14 juin. M. et Mme Roméo Marion gardaient la maison pendant leur absence.

Les collégiens suivants sont revenus pour les vacances d'été: Roland et René Chabot, Denis Fournier, Alfred Beaudoin, André Morin, Léonard Tardif, Michel et Richard Couture. MM. Alfred Chabot et Joseph Couture sont allés les chercher.

M. et Mme Charles Fournier sont allés à Moose Jaw, le vendredi 17 juin.

Radville

Nouvelle école

La nouvelle école supérieure a été officiellement ouverte le vendredi 10 juin. M. L. Nicks, président de l'Association des commissaires d'écoles, avait l'honneur de couper le ruban.

M. Eldon Kimball, maître de cérémonies, présenta les orateurs du jour: M. L. S. Nicks, M. J. W. Gardiner, député, M. L. H. Bergstrom, ministre adjoint de l'Instruction publique, M. Fiergers, président de l'Association des instituteurs, M. Grolle, entrepreneur, M. J. Roth, maire de Radville, et M. C. L. Teal, inspecteur des écoles dans ves peuvent garder leurs effets la division. Tous parlèrent avec éloquence des différents aspects de l'éducation.

Ayant reçu la clé de la nouvelle école supérieure, M. Davidson, principal, félicita et remercia les commissaires qui ont encouragé la construction de cette école moderne. Elle comprend huit classes d'étude, une bibliothèque, un laboratoire, un gymnase qui peut contenir 1,000 persones, une classe pour les machines à écrire, une cuisine et un atelier pour le charpentier. Dans le couloir se trouvent de petites armoires où les élèves peuvent garder leurs efforts personnels sous clé.

Au cours de la cérémonie, les élèves du couvent exécutèrent plusieurs chants, sous la direction de la Rév. Sr Jean-Patricia, tandis que les élèves de l'école publique jouèrent deux morceaux de musique avec trompette, sous la direction de Mlle Nibbet. Café et beignets furent servis par les dames après l'ouverture. Les portes de l'école furent ouvertes au public; tous espèrent que les étudiants sauront apprécier toutes les facilités de ce nouvel édifice.

Cette école a été construite grâce à une entente entre les commissaires de l'école séparée et ceux de l'école publique et de la division scolaire. Après un an de pourparlers, ils décidèrent de réunir les élèves de la 8e à la 12e année des deux écoles en une seule. Un nombre égal d'instituteurs enseigneront les différents sujets, entre autre, la Rév. Sr Fernande, qui enseignera le français. La division scolaire est chargée de l'entretien de la nouvelle école et du salaire du personnel enseignant. Tous espèrent que cette entente entre catholiques et protestants sera des plus harmonieuses.

La santé est le plus grand bien, la beauté est au second rang, la richesse au troisième.
PLATON.



Willow-Bunch

Mariage Unterreiner-Fenner

Le samedi 4 juin, M. l'abbé A. Chabot bénissait le mariage de M. Robert Unterreiner à Mlle Madonna Fener, connue sous le nom de Dona Hellman, de Willow-Bunch. La soliste était Mme Martha Porter.

La mariée, vêtue d'une toilette blanche, entra dans l'église au bras de son père, M. Henry Hellman. La dame d'honneur, Mlle Monique Martin, de Penticton, C.-B., amie de la mariée, les demoiselles d'honneur, Miles Sharon Hellman et Bessie Taylor, de Simpson, soeur et amie de la mariée, et les deux bouquetières, Lorrie Sillers, de Calgary, et Agnes Jackel, de Kayville, nièces du marié, étaient toutes vêtues de longues robes bleues en poult-de-soie. Les garçons d'honneur étaient MM. Auguste Unterreiner et Dany Hellman, frères des mariés, et un ami, Garry Gibson, de Viceroy.

Un souper fut servi à la salle Fontaine à une centaine de personnes et fut suivi d'une soirée dansante au théâtre Palace.

Les nouveaux mariés allèrent à Cyprus Hills pour leur voyage de noces. A leur retour ils demeureront à Bengough où la mariée est employée à l'hôpital comme garde-malade.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Çà et là

Mme Elizabeth Fontaine est partie en automobile, le jeudi 9 juin, pour des vacances à différents endroits de l'Alberta. Elle visitera son fils, Jos. Lebel, et sa famille à Dawson Creek, C.-B.

M. et Mme Gérard Lalonde et leur famille allèrent visiter des parents et amis à Moose Jaw, récemment.

Mme Lucien Lalonde a rendu visite à son époux et à ses parents, M. et Mme E. Lamontagne, à Makwa, dernièrement. La famille Lalonde déménagera à cet endroit en juillet.

MM. et Mmes A. Fournier et Alex. Laberge, de Ferland, rendirent visite à M. l'abbé A. Chabot et à sa mère, le dimanche 5 juin.

M. Adam Dosch et ses fils, Lloyd et Clarence, ce dernier accompagné de son épouse, allèrent à Moose Jaw, récemment, y visiter leur épouse et mère, patiente à l'hôpital depuis plus de deux mois.

M. et Mme N. Lalonde, accompagnés de leurs filles, Mmes Alice Benoit et Jeanne Cornelliers, allèrent à Calgary, récemment, y visiter des parents et amis.

Le mari de Mme Marguerite Fafard est décédé accidentellement à l'âge de 30 ans. Mme W. Winslow, grand-mère de Marguerite, est allée aux funérailles qui eurent lieu le mardi 14 juin à Assiniboia. Plusieurs personnes de Willow-Bunch s'y rendirent aussi. Sincères condoléances à Mme M. Fafard et aux parents du défunt, M. et Mme Gérard Fafard, de Stoughton.

M. Irénée Granger, de la Colombie-Britannique, est en promenade chez ses enfants pour quelque temps.

Mme Wilfrid Benoit, sa fille, Marguerite, et son père, M. Alcide Grégoire, d'Estherhazy, ainsi que son fils, le R. P. Lionel Benoit, de St-Boniface, vinrent à Willow-Bunch pour quelques jours. Merci au Père Benoit qui célébra la messe de 8 h., le dimanche 12 juin. Ce dernier se rendit à Gravelbourg pour y visiter des parents et alla aussi au collège. Tous retournèrent à Esterhazy, le dimanche après-midi, à l'exception de M. A. Grégoire, qui passe la semaine chez son fils, Rosario, à Willow-Bunch où il visitera des anciens amis.

Mme Armand Duperreault passa quelques jours chez sa fille, Mme Robert Barré, à Regina. M. Barré est patient à l'hôpital de Saskatoon.

M. et Mme Armand Duperreault eurent la visite de leurs fils et bru, M. et Mme Gilles Duperreault, et d'un autre fils, Aurèle, tous de Regina.

M. le Dr Lionel Rodrigue, de Saskatoon, visita ses parents, M. et Mme Roméo Rodrigue, récemment.

MM. et Mmes Donald Montgomery et Michel Bonneau se rendirent à Saskatoon y visiter M. et Mme Wayne Eger.

M. Henri Durand, accompagné de ses filles et gendres, MM. et Mmes Henri et Léo O'Reilly, se rendit à Regina, récemment, y visiter son épouse, patiente à l'hôpital général depuis quelque temps.

Mme Alphonse Durand est patiente à l'hôpital de Moose Jaw où elle a subi une opération récemment.

Meadow Lake

25e anniversaire

Le samedi 11 juin, M. et Mme Norman Poulin (Cécile Gauthier) célébraient leur 25e anniversaire de mariage, entourés de leurs huit enfants, Lucien, de Henny, C.-B., Raymond, de Saskatoon, Emile, Louise, Jeannette, Laurette, Lionette et Roger, à la maison; de leur fils adoptif, Robert Girard; d'une cousine, Mme Helen Holyking; d'un cousin, Robert L'Heureux, et de Mme Jerry Whalen, d'Obe, Ontario.

La réception qui eut lieu à 8 h. p.m. réunissait quelque 50 invités, parmi lesquels on remarquait les RR. PP. D. Lafrance et A. Mercure, O.M.I. Le Père Lafrance proposa le toast à l'heureux couple et le Père Mercure lut une adresse dans laquelle il exprimait des félicitations aux jubilaires, leur souhaitait encore de nombreuses années parmi les leurs et les exhortait de continuer de travailler ensemble au bonheur de leur famille. M. Raymond Poulin, fils des héros du jour, était maître de cérémonies.

Les enfants surprirent leurs parents en leur présentant une jolie coutellerie en argent. En plus, ils reçurent plusieurs cadeaux et un bouquet de fleurs naturelles.

Plusieurs photos furent prises en souvenir de l'heureux événement.

Meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme N. Poulin.

Çà et là

Le samedi 11 juin, M. et Mme Philippe Hamel et leur famille visitaient Mme M.-A. Lizée.

La première communion des enfants qui fréquentent l'école séparée eut lieu le dimanche 12 juin.

Des cours de catéchisme pour les élèves qui ne fréquentent pas l'école séparée seront donnés du 11 au 23 juillet.

La Saskatchewan doit pousser la production du potasse

"La Saskatchewan n'a absolument pas d'autre choix que de pousser la production de la potasse, pour aider à nourrir un monde affamé", a déclaré M. Charles Hay, président de la British American Oil, à la Chambre de commerce de Saskatoon.

Dans son allocution au cours du dîner à l'occasion du soixantenaire de la Chambre de commerce, M. Hay, qui a passé sa jeunesse à Saskatoon, a annoncé que cette province est maintenant entrée "dans une nouvelle ère industrielle qui se résume en trois mots — potasse, pétrole et blé".

Il a ajouté que la potasse a maintenant fait donner à Saskatoon le surnom de "capitale mondiale de la potasse". Il a toutefois émis des réserves sur la possibilité, pour les actionnaires canadiens, de financer les quelque $400 millions qui seront nécessaires durant les quatre années à venir pour développer cette industrie.

On s'attend que la population mondiale, qui est actuellement de trois milliards s'élève à six milliards d'ici la fin du siècle, a déclaré M. Hay. Et pourtant, a-t-il ajouté, parmi toute la population du globe, il n'y a que 30 p. 100 qui vivent dans des pays où la nourriture est en quantité suffisante.

Le président de B-A a souligné le fait que "la méthode à court terme la plus prometteuse pour augmenter la production de nourriture consiste, sans le moindre doute, à accroître le rendement des terres agricoles actuellement cultivées", grâce à l'emploi d'engrais chimiques tels que la potasse de haute qualité de la Saskatchewan.

Etant donné le caractère de la situation, et la position clé dans laquelle se trouve la Saskatchewan pour aider à nourrir un monde affamé, M. Hay a émis l'opinion que dans le cas où les Canadiens ne seraient pas en mesure de financer eux-mêmes le développement de l'industrie de la potasse dans cette province, il faudrait faire appel à des capitaux étrangers.

Capitaux étrangers

Il a déclaré qu'il faut encourager les Canadiens "à vouloir détenir un pourcentage plus élevé de la propriété des entreprises industrielles et des ressources". Toutefois, a-t-il ajouté, il faut continuer à faire bon accueil aux capitaux étrangers, parce que "les filiales appartenant à des compagnies étrangères sont de bons citoyens".

Il a exprimé l'avis qu'il faudrait peut-être apporter certaines modifications dans la forme aux entreprises appartenant à des étrangers, en vue de faire face "à l'expansion en marche du Canada, aux besoins et aux responsabilités de nos propres citoyens dans le contrôle de leurs destinées économique et politique, et à leur désir d'accéder aux marchés mondiaux et de servir ceux-ci".

"Il serait dans les meilleurs intérêts de la compagnie-mère américaine, a affirmé M. Hay, d'encourager un effort concerté et énergique en vue de renforcer la balance générale des comptes du Canada, en poussant leurs filiales à exporter davantage et à importer moins."

M. Hay a déclaré que la raison pour laquelle les Canadiens ne consacrent pas davantage de leur argent à contrecarrer la possession d'industries par des étrangers, c'est que l'industrie canadienne "ne tient pas suffisamment le public au courant de ce qu'elle fait, de ce qu'elle envisage de faire, et du rendement qu'ils peuvent escompter pour leur argent", que le gouvernement ne donne pas aux Canadiens "suffisamment d'encouragement en tant que contribuables, pour acheter des actions ordinaires" et que les Canadiens eux-mêmes sont "trop timorés et trop soucieux de sécurité".

Conseils aux jeunes

Il a suggéré qu'on encourage les jeunes Canadiens à "amasser leur argent de poche de la semaine, leurs gains de gardes d'enfants, leurs commissions de livreurs de journaux, et à placer régulièrement ces sommes dans des actions canadiennes de tout repos, par l'entremise d'une sorte de mutuelle de jeunes actionnaires, pour servir d'exemple à des adultes trop soucieux de sécurité".

"Je ne vois pas de meilleure façon d'enseigner à la jeune génération les vertus et les avantages du système de l'entreprise privée et de notre démocratie industrielle", a conclu M. Hay.

Réunion à Saskatoon, le 13 juin, du Conseil de la Coopération

SASKATOON — Les administrateurs du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan ont tenu leur réunion, le 13 juin, dans les bureaux du nouvel édifice Co-operative Trust Building, 333, 4e avenue nord, Saskatoon.

MM. Raymond Marcotte, de Saskatoon, et Arthur Nogue, de Regina, ont été réélus président et vice-président, respectivement. MM. Arthur Doucet, de Domremy, et René Lavoy, de Montmartre, ont aussi été réélus. M. Abel Toupin, de Regina, a été élu nouveau membre du Conseil administratif pour le prochain terme d'un an.

M. Théodore Préfontaine, secrétaire-gérant du C.C.S. depuis octobre 1961, a été prié de rester à son poste.

L'assemblée plénière des sociétaires avait eu lieu à Regina auparavant. A cette assemblée, MM. Arthur Nogue et René Lavoy avaient été réélus administrateurs pour un terme de trois ans. Deux nouveaux venus ont été élus à cette occasion: MM. Ernest Chabot, de Zenon Park, et Jacques Perreault, de Regina.

Les administrateurs ont aussi donné plus de précisions relativement à la grande conférence coopérative qui sera tenue à la fin de novembre pour tous les représentants d'organismes coopératifs dans nos centres français. L'orateur invité sera M. Martin Légère, de Caraquet, N.-B., président du Conseil Canadien de la Coopération. Les étudiants qui ont suivi le cours au Western Co-operative College en juillet seront aussi à l'honneur. Tous les aspects du mouvement coopératif, ainsi que le rôle que doit prendre le coopérateur de langue française dans l'ensemble du mouvement, seront étudiés et discutés par les délégués et les représentants du Wheat Pool, Federated Co-op, Credit Union League, etc. Les dames et les adolescents sont spécialement bienvenus.

Le prochain congrès annuel du Conseil Canadien de la Coopération aura lieu dans la province de Québec du 10 au 15 juillet. Le thème du congrès est: Le rôle du coopérateur face à l'intégration. Tout indique qu'au moins dix messieurs et dames de la Saskatchewan assisteront à ce congrès.

St-Brieux

Remerciements

M. Daniel Carfantan désire remercier M. Arvel Rhéaume et son fils, Léon, MM. Paul L'Hénaff, Sabin Faurit, Isidore et Albert Massé et Louis Horvath, qui ont fait pour lui ses travaux du printemps et ses semences, ainsi que tous ceux qui lui ont aidé d'une façon ou d'une autre et ceux qui ont offert leur service.

Mariage

Le 11 juin, le R. P. J. Rivard, P.S.M., donnait la bénédiction nuptiale à M. Norman Fagnou, fils de M. et Mme Jean Fagnou, de Pathlow, et à Mlle Marlene Folden, fille de M. et Mme Fay Folden, de Daylesford.

Baptêmes

Le 3 avril: Elvis Dean, fils de M. et Mme Joseph Asztalos, né le 1er mars. Parrain et marraine, M. et Mme Carl Horvath.

Le 17 avril: Jo-Anne Leah, fille de M. et Mme Joseph Perreault, née le 26 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Alain Fagnou, remplacés par M. Edouard Daubenfeld et Mme Théophane Ferré.

Le 22 mai: Gilles-Gordon-Armand, fils de M. et Mme Armand Pinel, né le 4 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Gordon Sherwood.

Le 29 mai: Lyle-Victor, fils de M. et Mme Denis Roenspies, né le 15 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Froc.

Le 29 mai: Lyle Todd James, fils de M. et Mme Frank Kajner, né le 7 mai. Parrain et marraine, Michael Kajner, fils, et Laurette Prokopetz.

Le 5 juin: Kelly Dean, fils de M. et Mme Denis Danku, de Flin Flon, Man., né le 9 mai. Parrain et marraine, Roger et Darlene Danku.

Çà et là

M. Bernard Tétreault fut élu au conseil du village, remplaçant le conseiller Armand Pinel.

Mme John Gessner est revenue, le 6 juin, d'un voyage à Uranium City où elle assista au mariage de son fils, Léonard. Ce dernier et son épouse résideront dans le district de St-Brieux où Léonard est un employé des élévateurs "Federal" de Pathlow.

Vancouver

Décès de Mme M. Rebiffé

Le lundi 2 juin, à Vancouver, C.-B., est décédée, à l'âge de 84 ans, Mme Marguerite Rebiffé, épouse de M. Gaston Rebiffé. La dépouille mortelle fut exposée en l'église de St-Claude, Man., de 7 h. à 10 h. du soir, le lundi 6 juin, et le service fut chanté au même endroit le lendemain matin, à 10 h. 30. L'inhumation suivit au cimetière paroissial.

Mme Rebiffé, née LeDevehat, était originaire de France. Elle épousa M. Gaston Rebiffé le 27 février 1905 à Chartres, avant de venir habiter le Canada cette même année. Ils résidèrent à St-Claude pendant 36 ans, puis, en 1965, célébrèrent leur 60e anniversaire de mariage à St-Boniface.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil quatre fils, Gaston, de Vancouver, René, André et Paul, de Winnipeg; cinq filles, Mmes Walter Harris et Léon Nadeau, de Vancouver, Joseph Dondo, Théodore Goulet et Arthur Larose; 29 petits-enfants et 42 arrière-petits-enfants; deux soeurs, Mmes Joseph Gauthier, de Vancouver, et Fernand Bruneaux, de St-Claude.

Jeaneau Prudent dit: "Réfléchissez—pour ne point périr! Prenez garde à l'onde. Apprenez et pratiquez chaque jour les règles de la Sécurité aquatique. Si vous êtes en danger dans l'eau, appelez au secours."

Au Parlement — Sans Parti Pris

Les discussions ont évolué du 1er au 13 juin des graves réalités ouvrières au rêve romanesque de M. Stefanson

Du 1er au 13 juin, nos législateurs ont approuvé une multitude de projets de lois. Sans doute que cette accélération de leurs délibérations provient du fait qu'un jour on mentionna le prochain "congé d'été", et que le leader de la Chambre a laissé entendre alors que ce congé ne commencerait qu'une fois adoptée une forte partie du programme législatif annoncé en janvier dernier dans le Discours du Trône...

Il est impossible de donner ici une nomenclature complète des lois modifiées ou des projets de lois adoptés: tarif des douanes, taxe d'accise, impôt sur le revenu, modifications des fonctions du conseil du Trésor, corrélations de certains régimes avec le régime de pension du Canada, commission d'indemnisation des personnes à charge des victimes des criminels, allocation aux personnes qui reçoivent une formation dans le cadre des programmes de formation technique et professionnelle, établissement d'une corporation chargée de l'administration et du fonctionnement du Centre National des Arts, la Compagnie des Jeunes Canadiens en guerre contre la pauvreté ici et ailleurs, etc., etc.

Le plus important, toutefois, fut l'adoption complète ou partielle des prévisions budgétaires des ministères du Travail, de l'Industrie, de la Production de Défense, de la Citoyenneté et de l'Immigration.

De fait, la discussion des problèmes du ministère du Travail porta tout particulièrement sur le problème de l'heure: le différend des débardeurs et des armateurs qui désorganisa pendant des semaines les ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières. Les orateurs de l'Opposition essayèrent de déterminer les causes fondamentales de cette malencontreuse grève; ceux du parti au pouvoir parlèrent plutôt du rôle des syndicats patronaux et ouvriers et des moyens à prendre pour faciliter les communications entre eux, ainsi que du rôle délicat du juge Lippé, le médiateur; on aborda aussi la question des négociations collectives. En tout cas, l'hon. J. R. Nicholson ne retrouva vraiment son sourire que le jour où cette grève parvint à son terme. On sait que d'autres ministres doivent à leur tour s'acharner à trouver des solutions à d'autres grèves en d'autres domaines.

L'hon. C. M. Drury, responsable du ministère de l'Industrie créé il y a à peine deux ans, réussit à faire adopter son budget de $49,165,400, mais après avoir écouté de façon plus ou moins placide les critiques, les suggestions, les accusations d'adversaires peu gênés. La discussion porta de façon plus particulière sur ce point bien précis: le programme des régions désignées et les critères de désignation. Ce programme a pour but d'intensifier le développement industriel de régions ainsi choisies: si, dans une région du Service National de Placement, le chômage chronique dépasse un certain niveau d'après les inscriptions du Service, ou si le revenu moyen des familles ne se livrant pas à l'agriculture n'atteint pas un certain palier, cette région devient admissible automatiquement, c'est-à-dire qu'elle peut jouir d'encouragements (dégrèvements de l'impôt sur le revenu, allocations plus élevées d'immobilisations, ou, depuis juillet 1965, subventions en espèces) qui vont permettre l'établissement de nouvelles fabriques ou l'expansion jusqu'à un degré approprié de l'industrie manufacturière existante.

Les "critiques" furent nombreuses, de tous les coins de la Chambre, ce qui fit dire à l'hon. Drury: "Ceux qui se trouvent en dehors du cadre des régions désignées souhaitent voir abolir le programme, et ceux qui se trouvent sur le pourtour des régions désignées voudraient se voir inclus dans le cadre du programme. N'est-ce pas là l'indice que le programme est utile et fécond?"

En tout cas, en réponse à maintes questions, le ministre a donné une liste (au 30 avril 1966) de 469 projets approuvés dans les 10 provinces, projets qui ont causé des investissements globaux de plusieurs millions de dollars et assuré l'embauche de quelque 32,000 personnes dans des régions particulièrement pauvres du pays. Par provinces: Colombie-Britannique: 5 projets approuvés, investissements d'un peu plus de $2.5 millions, embauche prévue de 319 personnes; Alberta: 5 projets, $3.1 millions, 320 emplois; Saskatchewan: 22, $60 millions, 686 emplois; Manitoba, 10, $24.7 millions, 434; Ontario, 197, $332.6 millions, 13,037; Québec, 98, $229.9 millions, 8,077; Nouveau-Brunswick, 55, $154.7 millions, 4,552; Nouvelle-Ecosse, 43, $101.9 millions, 2,598; Ile-du-Prince-Edouard, 12, $6.3 millions, 992; Terre-Neuve, 14, $35.8 millions, 919 emplois.

En tant que ministre de la Production de Défense, l'hon. Drury réclama $37,504,100 pour mener à bien les activités de ce ministère, dont: l'achat ou l'acquisition de quelque façon des approvisionnements de défense requis par le ministère de la Défense nationale; l'organisation ou la mobilisation des ressources du Canada pour répondre aux exigences actuelles et futures de la défense; la centralisation des achats desservant tous les ministères et organismes civils du gouvernement fédéral, autres que les sociétés de la Couronne à buts commerciaux.

En donnant les explications nécessaires à la Chambre, M. Drury nous renseigne énormément sur les progrès de notre pays dans le domaine de la construction navale (il parla alors de nos destroyers d'escorte, sous-marins, navires d'étude des marées et des courants, hydroptères, etc.), dans le domaine de l'aviation (appareils électroniques complexes, tels que le radar, hélicoptères, aéronef, etc.) et celui de l'armée ,fusées, système de dispositifs de communication pour les surfaces mobiles et fixes, système d'observation du champ de bataille, etc.). Il faut croire que ses explications furent satisfaisantes, car il obtint ses $37 millions très rapidement.

On a commencé la discussion des prévisions budgétaires du ministère de l'hon. Jean Marchand, qui doit bientôt devenir le ministère de la Main-d'oeuvre. L'honorable ministre, dans ses explications, parla donc davantage de cet aspect nouveau du ministère qui va consacrer le mariage "Travail et Immigration". Il assura surtout que désormais "tous les programmes de la main-d'oeuvre active relèveront d'un seul service de la main-d'oeuvre fort, intégré, national, dont les bureaux dans tout le Canada seront organisés pour assurer un éventail complet des services de consultation, d'orientation et d'aide aux empoyés et aux employeurs".

Tout de même, précisa-t-il, ce service "national" fort et intégré sera en même temps une organisation fortement décentralisée. Et le programme de "mobilité" de l'emploi tiendra compte du fait qu'on ne peut déménager systématiquement et massivement des gens de Terre-Neuve en Colombie-Britannique ou de Winnipeg à Québec, car les gens sont attachés à leur milieu. Donc on cherchera avant tout à développer des pôles de croissance dans les provinces mêmes, ce qui ne déracinera pas des populations entières. Enfin, parlant d'immigration, M. Marchand laissa bien entendre que cette immigration désormais systématique et généreuse permettra d'inviter au pays des gens qui participeront pleinement à notre essor économique, mais cette planification sélective ne jouera jamais contre le caractère profondément humain que doit garder notre immigration.

Dans le domaine des multiples renseignements donnés en Chambre à la période quotidienne des questions-réponses, on apprend surtout que M. Jean-Marc Hamel succède à M. Nelson Castonguay comme directeur général des élections. Cette nomination, annoncée en Chambre, a permis à des porte-parole de tous les partis de rendre un vibrant hommage à MM. Jules et Nelson Castonguay, père et fils, qui de 1927 à nos jours ont accompli avec tant de tact, de justice et d'impartialité le rôle de directeur général des élections.

Quant à M. Hamel, de Lotbinière, Qué., diplômé de l'Université Laval de Québec, il est fonctionnaire fédéral depuis 1950. Depuis le mois de novembre 1965 il fut adjoint au sous-secrétaire d'Etat, et il a réorganisé le personnel de la Chambre des Communes au cours des deux dernières années. Tous lui ont souhaité beaucoup de chance, d'autant plus que le remaniement électoral va lui occasionner beaucoup de travail nouveau.

L'hon. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a fait rapport à la Chambre de la conférence des 14 ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, à Bruxelles, récemment. Il montra comment ils parvinrent à adopter une position commune face aux questions qui faisaient l'objet de négociations avec la France: où placer le siège politique et le siège militaire (SHAPE) de l'OTAN; quel sera le rôle futur des forces françaises, surtout en Allemagne de l'Ouest; réunification de l'Allemagne; amélioration des rapports européens Est-Ouest; Otan et Pacte de Varsovie, etc.

Des députés de divers partis de la Chambre félicitèrent M. Martin du rôle important qu'il a joué à Paris pour créer une atmosphère de calme et d'entente, et du fait qu'il s'opposa carrément à toute initiative pouvant mettre en péril la collaboration avec la France. Conclusion: à Bruxelles on n'a rien réglé, mais on n'a rien brisé, car les décisions définitives ont été remises à octobre prochain. Sans doute qu'après le voyage du général de Gaulle en Russie on pourra voir plus clairement le nouveau rôle que l'Otan est appelée à jouer.

Pour terminer cette chronique sur une note romantique, mentionnons une intervention de M. Eric Stefanson, député de Selkirk, qui a proposé l'adoption d'un projet d'aménagement d'une voie fluviale intérieure (1,200 milles) destinée à relier Winnipeg à Edmonton, en passant par Selkirk, par la voie de la rivière Rouge, du lac Winnipeg, et de la rivière Saskatchewan. L'auteur de cette initiative a été feu J. F. Cunningham, de Selkirk, à l'emploi du ministère fédéral des Travaux Publics, et son plan reçut une vaste publicité de la part de la Chambre de Commerce de Selkirk.

Dans ses explications en Chambre, M. Stefanson a bien précisé qu'il s'agirait de navigation de remorqueurs et de chalands à faible tirant d'eau (de 6 à 10 pieds), et il rappela à ce propos le cas récent du transport d'un fort volume de matériel et d'outillage pendant la construction du barrage hydro-électrique de Grand-Rapids. D'autres cas, de passé plus ou moins récent, furent aussi mentionnés au cours des discussions.

On évoqua alors les navires d'autrefois sillonnant cette route fluviale, les routes des anciens explorateurs et Voyageurs, les études faites entre 1910 et 1915 sur la possibilité et le coût d'un tel projet... qui réduirait les frais de transport des Prairies, accélérerait la mise en valeur des régions septentrionales, favoriserait l'exploitation des minéraux, de l'industrie agricole et forestière, encouragerait le tourisme, abrégerait la distance à parcourir en vue de la construction des routes d'accès aux ressources naturelles, créerait un supplément d'emploi appréciable.

Hélas! Certains députés abondèrent tellement en ce sens par leurs commentaires, suggestions, compliments, que le temps réservé à la discussion de ce projet passa sans qu'on puisse même accepter la proposition "que le gouvernement examine sérieusement la possibilité d'enquêter sur la possibilité d'un tel projet" dans le cadre d'une enquête d'ensemble sur les ressources hydrauliques du pays et sur leur utilisation.

En un mot, les "réalistes" tinrent à inonder de leurs paroles ce projet, à jeter une douche d'eau froide "sur un plan aussi romanesque qu'une route fluviale au coeur même de nos vastes prairies", tout en souhaitant généreusement "qu'il s'agit, nous l'espérons, d'un rêve que le député de Selkirk verra finalement se réaliser".

Prince-Albert

Appel aux Canadiens français

Le Cercle local de l'A.C.F.C. fait dans le moment une souscription en faveur de l'Ecole Canadienne de Saskatchewan. Pour doner aux enfants une véritable formation et culture françaises, il faut une Ecole Canadienne, même deux, trois et beaucoup encore. Il est très important de bien établir les bases de la première et de reconnaître l'importance de l'Ecole Pilote à Saskatoon.

Que chacun fasse un véritable effort et la souscription aura du succès. Cette école est une nécessité et s'il y a un amendement à l'article 203, ce sera grâce à ce petit groupe dynamique de Saskatoon qui a eu le courage de réclamer ses droits et de passer à travers mille et une difficultés. Le séminar qui eut lieu à l'université au mois de mai fut certainement un grand pas décisif et donna encore plus de force au but des Canadiens français — des Ecoles Canadiennes en Saskatchewan.

Le travail n'est pas fini, loin de là; il faut que chacun donne un bon coup d'épaule pour permettre la réalisation d'un projet de tant d'envergure. Donnez généreusement, et plus encore. Demain dépend de l'effort d'aujourd'hui.

Tout don peut être remis aux personnes suivantes qui vous remettront le reçu officiel de l'A.C.F.C.: M. Georges Blain, président du Cercle local de l'A.C.F.C., 407, 18e rue ouest (tél.: 3-5236), Mme Edmour Gaudet, 266, 14e rue ouest (tél.: 4-4520), ou Mme Jos. Jeanneau, 328, 13e rue ouest (tél.: 4-0534).

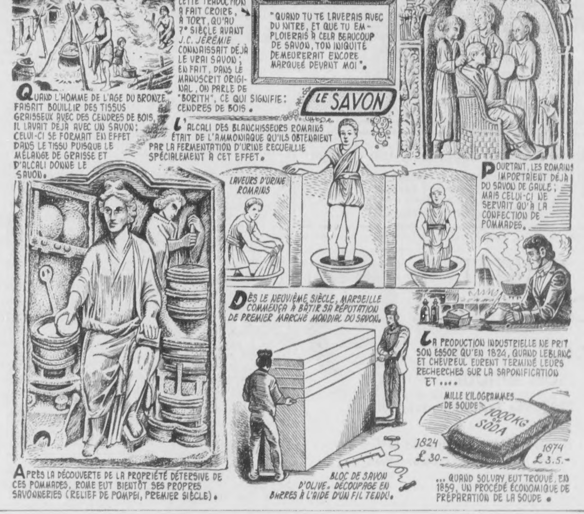
N'attedons pas, car cette école dépend de notre générosité. Espérons qu'on aura le fonds nécessaire pour ouvrir la première Ecole Canadienne à Saskatoon en septembre prochain. Prenons de l'avant. Si nous voulons du français à l'avenir, il faut commencer dès aujourd'hui à s'aider les uns les autres.



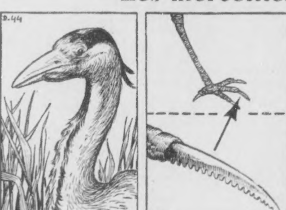
Vous voyez ici toutes sortes de ballons, dont il n'y en a que deux tout à fait égaux. Savez-vous lesquels? Solution: le ballon tout à fait à gauche, avec les petits ronds, et celui en bas, portant une large bande noire.



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





"Vanitas vanitatum" sagesse qui ne s'applique pas aux seuls êtres humains! Le monde des animaux offre des exemples de toilette méticuleusement faite, moins par vanité d'ailleurs que par nécessité. Voyons l'exemple du héron: son cou est recouvert d'un grand nombre de petits duvets très fins, recouverts d'une sorte de poudre à base de cire.

Une coiffeuse ne se conçoit guère sans poudrier, ni surtout sans peigne, le héron se trouve bel et bien en possession de cet instrument indispensable: le doigt de pied du milieu de la patte présente une dentelure et fait donc fonction de peigne. Contraire à nos habitudes, le héron remet sa toilette à la fin du repas alors que nous procédons avant.

La nourriture du héron se compose principalement de poisson pris au fond d'eaux stagnantes et souvent boueuses. La jolie robe de l'oiseau est alors couverte d'éclaboussures de limon. Les plumes perdraient leur imperméabilité si le héron ne prenait soin d'enlever cette couche de boue. Afin d'empêcher cet accident, l'oiseau se met à plonger la tête et le bec dans le duvet du cou. La poudre qu'il y trouve présente cette particularité qu'elle absorbe la crasse. Le héron en distribue sur tout le corps. Après quoi il s'étend sur une patte — de l'autre il "peigne" son habit de plumes, évacuant de la sorte la poudre et la crasse, nettoyant les plumes et les ailes.

Les "coups de peigne" réguliers ont l'avantage de remettre à leur place les plumes des ailes. Un coup de bec parachève la toilette.

Comprenez le boeuf

La qualité du boeuf de boucherie dépend de la race de l'animal, de son âge, de l'alimentation qu'il a reçue, de la façon dont il a été abattu et de la maturation que l'on a fait subir à la carcasse.

Pour être de bonne qualité la viande de boeuf doit être ferme, veloutée et d'un beau rouge uniforme. Le gras doit être blanc ou crème et bien ferme. Les os s'ils sont rouges et poreux indiquent que l'animal était jeune car ils durcissent et deviennent gris à mesure que la bête vieillit.

Les catégories "Canada de choix" (marque rouge) proviennent de jeunes animaux de choix et présentent une forte proportion de viande par rapport aux os; "Canada bonne" (marque bleue) s'applique à des animaux jeunes et présentent moins de gras et une proportion moindre de chair par rapport aux os: "Canada régulière" s'applique à des jeunes animaux présentant une plus grande proportion de maigre que la précédente.

Différentes coupes

La LONGE qui contient les morceaux les plus tendres se découpe en surlonge, pointe de surlonge, gros filet, petit filet et côtelettes.

Le morceau de **côtelettes** a une forme triangulaire, contient l'os de la côte et très peu ou pas du tout de filet. Entier il peut être rôti; il peut être découpé en côtelettes individuelles et, dans ce cas, grillé ou sauté.

Le **filet** peut être présenté détaché des côtes et en entier. Dans ce cas il sera rôti. Tranché il donnera le filet mignon.

Le **gros** et le **petit filet** voisins des côtelettes, contiennent l'os en forme de T (d'où le nom de T bone) et la plus grande partie du filet. Présentée en morceaux, cette coupe donne des rôtis; tranchée, des steaks que l'on peut faire griller ou sauter.

La **pointe de surlonge** est un morceau triangulaire, moins tendre. Maigre et sans os, il peut être rôti. Il peut également être tranché et servi en steaks.

Les COTES se présentent en côtelettes et roulés extérieur et intérieur. La partie faisant suite à la longe (5 premières côtes appelées "côtes de choix") a une forme triangulaire, contient l'os de la côte et très peu ou pas du tout de filet. En morceau, elle donne un bon rôti; tranchée, de petits steaks.

Dans les **côtes roulées**, les os ont été enlevés. Le roulé est plus ou moins gras selon qu'il est extérieur ou intérieur. La méthode de cuisson à appliquer à ce morceau: rôtir.

La CROUPE se découpe en croupe carrée, croupe ronde, ronde et jarret.

La **croupe carrée**, morceau voisin de la surlonge, peut être rôtie à découvert dans les catégories "de choix", "bonne" et "régulière" et, à couvert, dans les autres catégories.

La **croupe ronde** est plus tendre et peut être rôtie à découvert. La croupe entière peut être désossée, roulée et rôtie à découvert dans les catégories "de choix", "bonne" et "régulière".

Le **steak de ronde** qui prend la forme d'une tranche ovale contient un petit os rond et du muscle presque sans gras. Le haut de ronde est en général plus tendre et peut être sauté ou grillé dans les catégories "de choix", "bonne" et "régulière" et braisé dans les autres catégories.

Le **jarret** a une texture fibreuse et contient des os et du cartilage. Il peut être préparé en fricassées ou en ragoûts et fait habituellement de bons bouillons.

L'EPAULE se divise en palette, bas de palette, cou, petit os d'épaule, haut de côtes.

La **palette** contient l'os long et plat de l'omoplate en général, et d'autres os. C'est un morceau qui peut être braisé. Le bas de la palette peut être utilisé dans des bouillis ou des ragoûts.

Le **haut de côtes**, voisin de la palette contient, à la base, une partie des os des côtes. C'est un morceau à braiser.

Le **petit os d'épaule** situé entre le haut de côtes et le jarret. Ce morceau qui peut être désossé et braisé contient quelquefois, en plus du petit os d'épaule, une portion des os des côtes.

La POINTE DE POITRINE, voisine du jarret (de devant) contient les extrémités des côtes. Elle peut être désossée, roulée, salée et marinée et porte alors le nom de "corned beef". On peut le faire braiser.

La POITRINE située entre la pointe de poitrine et le flanc contient les extrémités des côtes et des couches de gras et de maigre. Elle peut être désossée et roulée.

Cuisson des coupes à rôtir

Les temps de cuisson donnés ci-dessous ont été établis par les économistes ménagères du Ministère de l'Agriculture du Canada. Ils sont calculés pour un four à 325 degrés et pour une viande sortant du réfrigérateur, soit à une température de 40 degrés.

Si l'on utilise un thermomètre à viande, il marquera 130 ou 140 degrés pour un rôti "saignant"; 140 ou 150 degrés pour un rôti "moyen" et 150 ou 170 degrés pour un rôti "bien cuit".

On laissera un rôti, coupé dans les côtes, côtelettes, gros et petit filet, surlonge, de 20 à 25 minutes ou de 25 à 30 minutes ou de 30 à 35 minutes par livre.

Coupé dans les côtes roulées, ronde desossée, coupe ronde de 25 à 30 minutes ou de 30 à 35 minutes ou de 35 à 40 minutes la livre.

Coupé dans les côtes (roulés intérieur ou extérieur), pointe de surlonge, croupe roulée, de 30 à 35 minutes, de 35 à 40 minutes, de 40 à 45 minutes par livre.

Ces temps de cuisson correspondent à "saignant", "moyen", 'bien cuit", la durée la plus longue par livre étant appliquée à un morceau de 3 à 6 livres, la moins longue à un morceau de 6 à 8 livres.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

La vie est bien courte, vous diront les personnes qui ont commencé à dévaler l'autre versant de l'existence. Pour les adolescents cette expression n'a pas beaucoup de sens. Du moins c'est ce qu'un observateur lucide peut penser lorsqu'il voit des fillettes de quinze ans ou moins essayer de se vieillir pour jouer à l'amour. On sait bien que toutes les jeunes filles sont romanesques. Elles aiment rêver au Prince Charmant. Mais, à 15 ans, on s'en fait une idée bien différente de celle qu'on aura trois ou quatre ans plus tard. Pourquoi ne pas employer les belles années de l'adolescence à développer sa personnalité, à s'améliorer moralement et physiquement, à se perfectionner dans les arts utiles et d'agrément, pour être plus tard la digne compagne du chevalier idéal?

Il devrait y avoir une période de préparation aux fréquentations. Ainsi on ne les commencerait pas dans l'ignorance et la légèreté. On aurait appris à juger les gens, à démêler le vrai du faux, et surtout à se connaître soi-même.

✦ ❊ ✦

Conseil de Jean Richard aux automobilistes:

"Il ne sert à rien d'avoir un tigre dans le moteur s'il y a un âne au volant."

✦ ❊ ✦

Si vous sentez que vous avez mal à la gorge: frictionnez votre cou vigoureusement avec un peu d'eau de Cologne à 90 degrés.

✦ ❊ ✦

C'est une précaution sage que de faire renouveler chaque année le fil de son collier de perles. Autrement, il est bien rare qu'il ne se rompe pas brusquement, surtout si on le porte passablement, et c'est toujours un ennui de rattraper les perles dispersées.

Pour faire disparaître les dépots de certains remèdes, au fond des verres, mettez un morceau de glace et versez de l'eau chaude jusqu'à ce que le tout soit dilué.

✦ ❊ ✦

Un ami ressemble à un habit: il faut le quitter avant qu'il ne soit usé. Sans cela, c'est lui qui nous quitte. — Jules RENARD.

✦ ❊ ✦

Le père lit son journal en fumant la pipe. Entre sa fille tenant un charmant jeune homme par la main.

— Papa . . .

Le père lève les yeux, puis se replonge dans le journal en disant:

— Si c'est pour vous marier, c'est oui. Si c'est pour emprunter ma voiture, c'est non.

✦ ❊ ✦

Heurter le lit d'un malade ou s'y asseoir peut incommoder le patient qui s'y trouve. La fumée peut aussi le gêner. Les chuchotements au sujet de sa maladie, surtout si elle est grave, peuvent l'inquiéter.

✦ ❊ ✦

Lorsqu'un couvercle de jarre est fermé trop solidement, prenez un morceau de papier sablé et placez-le sur le couvercle. Ceci vous aidera à dévisser plus facilement.

✦ ❊ ✦

M. André Dupont reçoit par erreur une lettre adressée à M. Antoine Dupont.

"Si vous ne nous envoyez pas dix millions, lit-il, votre femme sera enlevée et séquestrée . . ."

M. André Dupont ne fait ni un ni deux. Il se précipite à son bureau, prend une plume et répond:

"Je ne suis pas le M. Antoine Dupont à qui vous destiniez la lettre ci-jointe. Cependant votre proposition m'intéresse . . ."

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. P.

Soufflé aux fraises

- 2½ tasses de fraises (1 boîte de 1 chopine)
- 1 c. à table de gélatine
- ¼ tasse d'eau froide
- 4 jaunes d'oeufs
- ½ tasse de sucre
- 1 c. à table de jus de citron quelques gouttes de colorant rouge
- 4 blancs d'oeufs pincée de sel
- ¼ tasse de sucre
- 1 tasse de crème à fouetter, fouettée
- ¼ tasse d'amandes émondées, grillées et hachées

Conserver 5 à 6 fraises pour la garniture. Verser le reste des fraises dans un broyeur électrique et faire tourner à vitesse rapide, environ 30 secondes; ou encore écraser les fraises et les passer à travers un tamis. Faire gonfler la gélatine dans l'eau froide, 5 minutes, puis dissoudre au-dessus de l'eau chaude. Battre les jaunes d'oeufs avec ½ tasse de sucre jusqu'à ce qu'ils soient jaune pâle. Ajouter le jus de citron. Faire cuire au bain-marie en brassant jusqu'à épaississement, environ 5 minutes. Ajouter la gélatine et brasser jusqu'à ce qu'elle soit dissoute. Refroidir, puis incorporer la purée de fraises. Colorer d'un rose délicat à l'aide de colorant végétal.

Battre les blancs d'oeufs et le sel jusqu'à ce qu'ils soient fermes mais non secs. Ajouter graduellement ¼ tasse de sucre tout en fouettant jusqu'à ce que les blancs d'oeufs soient fermes. Incorporer la meringue et la crème fouettée à la préparation de fraises. Verser le tout dans un moule d'une capacité de 6 tasses (voir note) et déposer au réfrigérateur jusqu'à ce que ferme, environ 3 heures. Juste avant de servir, garnir de fraises entières, de noix hachées et de crème fouettée. 6 portions.

NOTE: Utiliser de préférence un moule à soufflé à bord droit. Couper une bande de papier brun assez longue pour entourer l'intérieur du plat et assez large pour qu'elle dépasse de deux pouces le bord du plat. Fixer à l'aide de ruban gommé. Badigeonner d'huile l'intérieur du papier, car la préparation dépasse les bords du plat. Au moment de servir, retirer le papier et décorer les côtés de noix hachées.

Des femmes cherchent une solution à l'analphabétisme

HAIFA, Israël — Quarante femmes détenant des positions enviables dans leurs pays respectifs, se sont réunies au Mont-Carmel, à Haïfa, pour discuter des moyens à prendre pour combattre l'analphabétisme dans les pays en voie de développement.

Ces femmes venant de quelque 25 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine se sont rendues en Israël pour assister à un congrès international de dirigeantes portant sur le problème des femmes illettrées.

Parmi les déléguées à cette réunion de 19 jours, se trouvent Mme Nivodine Grunitzky, épouse du président du Togo, et Mme Emilie Senghor, nièce du président du Sénégal.

Une femme réprésente le Brésil au Canada

OTTAWA — La première femme à détenir le poste d'ambassadeur d'une puissance étrangère au Canada, Dora Alencar de Vasconcellos, du Brésil, est arrivée pour occuper son nouveau poste.

Mme Vasconcellos, âgée de 55 ans, fait partie du service diplomatique de son pays depuis 28 ans.

Elle a indiqué que l'un de ses premiers voyages au pays sera de se rendre au Festival shakespearien de Stratford. Poétesse renommée dans son pays, elle a publié plusieurs recueils de poèmes et elle espère continuer à écrire au Canada.

Mme Vasconcellos parle couramment l'anglais, le français, l'espagnol en plus de sa langue maternelle, le portugais.

Elle était consul général du Brésil à New York depuis 1958. Auparavant, elle avait été consul général adjoint dans la même ville durant six ans.

Elle est l'une des deux femmes ambassadeurs du Brésil. L'autre occupe présentement un poste en Belgique.

Le Canada n'a qu'une seule femme ambassadeur, Mlle B. M. Meagher, présentement en Autriche.



Billet du jeudi

Joies et peines de la pêche à la ligne

La pêche n'est pas l'occupation insignifiante que l'on croit, et que l'on dit, dans les milieux qui n'en savent pas l'abc.

L'écrivain Ernest Hemingway, qui s'y connaissait, répondit un jour, à quelqu'un qui l'interrogeait, que la pêche est le plus beau sport du monde.

Il n'y allait pas par quatre chemins, lui qui avait approfondi la tauromachie et pris part à plus d'un safari africain.

Après fortune faite ou à peu près, il vécut surtout à Cuba, passant la bonne moitié de son temps à pratiquer la pêche dans cette mer des Caraïbes qui n'a sa pareille nulle part.

Pour la beauté de ses îles, un ciel d'un bleu unique, la splendeur de ses couchers de soleil, le nombre et la variété rutilante de ses poissons.

Il y réussit des prises magnifiques et en rapporta ce chef-d'oeuvre: **The Old Man and the Sea.**

Livre inoubliable, où l'on assiste à la lutte épique entre l'homme et le poisson-monstre qu'il finit par vaincre, au prix de sa vie ou presque, et que les requins dévorent pour son humiliation, sous ses yeux.

* * *

La pêche à la ligne est un sport complet, dans ce sens que celui qu'il intéresse s'y engage de corps et d'âme, au soleil ou à l'ombre, par vent et pluie, même sous la glace en hiver, pendant les quatre saisons de l'année, dans la mesure où sa santé, ses occupations et la loi le permettent.

Le pêcheur n'est pas un sportif de salon ou de stade, qui admire les exploits d'autrui au **hockey** ou aux **quilles**, au **baseball** ou au **rugby.**

Il se tient lui-même sur la ligne de feu, dans ce sens qu'il est lui-même au bord de l'eau ou sur l'eau.

Il est action et participe à l'action.

C'est ce que rappelle Michel Chamberland dans son nouveau livre, **La Pêche au Québec,** (1) où l'on trouve tout ce que l'on veut savoir et davantage, sur les diverses façon de poursuivre le poisson, le prendre ou le manquer.

Car il est des gens passés maîtres dans l'art de gâcher une partie de pêche, laisser s'échapper une prise ferrée on ne peut mieux.

Ce sont des sportifs quand même, qui payent de leur personne, n'hésitent devant aucun risque, jouent de malheur et ne **chancent** pas comme ils le méritent.

Associons-nous à Chamberland et l'applaudissons des deux mains, quand il écrit: "Le véritable sportif est celui qui participe à l'action ou au jeu. Ramer, lever et descendre des poids, faire de nombreux lancers, lutter avec un poisson, ça c'est la pêche et ça c'est du sport".

Le dernier ouvrage de Chamberland sur la pêche — car il en est un autre — épuise le sujet ou à peu près.

Si tant est qu'un pareil sujet s'épuise, car on doit s'attendre à n'importe quoi de la part d'un animal, mammifère, volatile ou poisson, dans son habitat ou en dehors.

Au point que, du jour au lendemain, on peut avoir à modifier vues et concepts acceptés comme des dogmes, qu'un lièvre ou une gelinotte, une truite mouchetée, renverse d'une patte ou d'un coup de queue.

Quel que soit le poisson qui vous intéresse, du doré au maskinongé, de l'omble de ruisseau au saumon de l'Atlantique, du bar cet inconnu, de la laquaige quasi légendaire, l'auteur-pêcheur Chamberland dit ce que vous savez déjà, ce que vous ignorez et devriez savoir.

Des habitudes des poissons, de leurs qualités physiques et de leur moral, si l'on ose ainsi dire, il est peu de chose qu'il ne connaisse, et il le communique de façon simple, claire, intelligible.

Il accorde une attention particulière aux engins de pêche, anciens et nouveaux, mettant l'accent sur ces derniers, disant ce que l'on peut attendre d'eux et pourquoi, jusqu'à quel point ils révolutionnent l'art de capturer le poisson, pour le plaisir des pêcheurs et le malheur des pêchés.

L'ILLETTRE.

(1) **Les Editions de l'Homme,** Montréal.



Suite à la réponse à "Anxieuse de savoir". Je crois, chère Madame, qu'il va falloir vous habituer aux coutumes du siècle, qu'elles vous plaisent ou non, surtout lorsqu'elles ne sont ni immorales ni ridicules, j'entends. Avec le genre de coiffure des dames et demoiselles, il est très difficile de se trouver des chapeaux. Je trouve les mantilles et les voilettes élégantes et je préfère voir les dames les porter à l'église. Depuis la dernière grande guerre, alors que nombre de personnes, en Europe surtout, ne possédaient plus de chapeaux, on toléra que les femmes assistent aux services religieux tête nue. L'habitude fut vite prise et se répandit jusqu'ici. Comme le règlement qui voulait que la tête féminine fut recouverte n'en était pas un de dogme, l'Eglise l'a changé tout simplement. Ne soyons pas trop sévères, chère Madame, la jeune fille qui, en entrant du travail, s'arrête saluer le bon Dieu en passant, ferrait-elle mieux de passer tout droit parce qu'elle n'a pas de chapeau? Elle a peut-être le coeur plus aimant et généreux que sa voisine coiffée et gantée de blanc. Qui sommes-nous pour juger?

☆ ☆ ☆

Q. — J'aime une jeune fille depuis trois ans et elle en a sûrement conscience depuis les dernières vacances, car j'ai fait un séjour dans sa famille. Je ne lui ai pas dit franchement que je l'aimais et elle n'a pu s'en apercevoir que par mon attitude. Maintenant cinq cents milles nous séparent. Que dois-je faire? Lui écrire pour lui dire que je l'aime? Ou me taire et risquer de la perdre? — **Anxieux.**

R. — Comme vous êtes encore tous les deux aux études, vous feriez bien de ne pas vous déclarer formellement, surtout dans une lettre. Ecrivez souvent à votre amie, lui racontant ce que vous faites. De cette façon, vous conserverez le contact et aux prochaines vacances, vous pourrez lui parler franchement, si vos sentiments ne sont pas changés. D'après la partie de votre lettre que j'ai dû abréger, vous avez encore aux moins deux années d'études avant de pouvoir obtenir la situation à laquelle vous aspirez et songer sérieusement à l'amour. En attendant, vos relations avec votre amie devraient être celles de bons camarades.

☆ ☆ ☆

Q. — Quoique je sois né dans les prairies, je rêve d'une carrière d'ingénieur forestier. J'ai complété ma douzième année et obtenu mon brevet d'immatriculation. Pourriez-vous me dire où je pourrais obtenir des renseignements au sujet des cours que je devrais suivre et où ils se donnent. Merci. — **Manitobain.**

R. — Il n'y a rien de surprenant à ce que vous désiriez devenir ingénieur forestier. On dit que pendant la dernière guerre mondiale, les meilleurs matelots de notre marine de guerre étaient originaires des Prairies. Je vous conseillerais de vous rendre dès maintenant aux bureaux de l'Université de Manitoba et d'expliquer votre désir aux personnes compétentes que vous y trouverez et qui sauront vous fournir tous les détails. Je ne sais pas si la faculté de génie forestier figure parmi les nombreuses facultés de génie à l'université locale. Je vous félicite de votre choix de carrière et vous souhaite tout le succès dans les études que vous entreprendrez afin de réaliser votre ambition.

☆ ☆ ☆

Q. — Croyez-vous qu'à l'âge de quinze et seize ans respectivement un garçon et une fille, frère et soeur, devraient avoir la permission de regarder la télévision? Nos parents nous permettent de voir, seuls les programmes destinés aux enfants. — **Frère et soeur.**

R. — Vos parents veulent sans doute vous protéger et éviter que vous soyez scandalisés par certains programmes de morale douteuse, mais franchement je crois qu'ils exagèrent. Ils devraient vous en permettre un bon nombre, quittes à vous imposer certaines restrictions. Trop de parents se soucient peu de ce que voient leurs jeunes, cependant, il faut que certains se gardent de tomber dans l'excès contraire. Je suppose que votre frère et vous étudiiez bien et que vos parents n'agissent pas de la sorte pour vous punir d'un manque d'application.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

NUMERO 24

Hélène avait une amie à Douvaine qu'elle avait prévenue de son arrivée.

Je me rendis seul à l'hôtel de la Poste. Dolita s'y trouvait déjà. Sa robe de soie verte, un peu trop décolletée à mon avis, avait des reflets chatoyants sous les rayons du soleil. Elle m'attendait sur la terrasse du restaurant, un petit verre de cognac devant elle.

Elle me tendit la main et accentua son geste d'un aimable sourire.

— Je vous remercie d'être venu, dit-elle.

Elle avait accordé un soin tout particulier à sa toilette. Je dois reconnaître qu'elle usait des fards sans excès, avec une habileté consommée. Ses yeux, aux paupières soulignées de kohl, s'animaient dans son visage encore jeune et séduisant.

— Ainsi, dis-je, vous avez une communication importante à me faire?

Une ombre courut entre ses sourcils. Ma hâte à la ramener au but de notre entrevue semblait lui déplaire.

Elle déclara néanmoins:

— Je suis très touchée de ce que vous avez fait pour moi. Ainsi, vous avez mis au courant Mlle de Chaugny de notre dernière entrevue?

— C'est exact. Je ne croyais pas devoir le lui cacher. Au surplus, elle était beaucoup mieux placée que moi pour vous être utile.

Elle releva la tête et parut fixer un point invisible dans l'espace.

— Hélène est très généreuse. Elle vient d'en donner la preuve. Je n'aurais pas osé m'adresser à elle après ce qui s'est passé. En vérité, il m'en coûte de bénéficier de sa bonté.

— Vous lui ferez plaisir en acceptant, dis-je, et cela doit mettre fin à vos hésitations.

Elle resta quelques instants silencieuse, contempla ses ongles d'un vif incarnat et finit par dire:

— Le poste qui m'est offert m'intéresse, bien sûr; mais je préférerais une activité plus en rapport avec mes capacités.

— Quelle activité? demandai-je.

Elle m'étudia du regard, prit une cigarette dans l'étui que je lui tendais et, tandis que je l'allumais, s'enquit:

— Vous connaissez le Capitaine Nerval?

— En effet. Pourquoi?

— Sauf erreur, il appartient au service de la D.S.T.?

— C'est exact. Mais je ne vois pas . . .

Elle prit le parti, tout d'un coup, de s'exprimer sans ambages.

— Eh bien, voilà: j'aimerais servir dans une telle organisation. Je sais que les chefs du contre-espionnage ont souvent recours à des femmes pour des missions délicates. Je me sens capable de mener à bien des tâches de ce genre. Notez que je parle couramment trois langues; je puis même me tirer d'affaire en ce qui concerne l'italien.

Je la regardai, un peu surpris. Je ne m'attendais pas à cela.

— Cette activité est souvent ingrate et dangereuse, dis-je. Y avez-vous réfléchi?

Elle sourit.

— Le danger m'attire; et puis, ce qui me plairait dans une telle branche, c'est de travailler seule, de n'avoir plus auprès de moi un tyran qui contrôle tous mes actes, me traite comme une servante et ne me donne pas de quoi me vêtir convenablement.

— C'est en effet inadmissible, dis-je, et je comprends votre état d'esprit. Toutefois, je crains que vous vous leurriez en regard des avantages que pourrait vous procurer la collaboration désirée. Tout ce que je puis faire, c'est d'en parler au Capitaine. C'est lui qui décidera. Je ne doute pas, d'ailleurs, qu'il vous mette en garde contre les inconvénients de la profession.

J'appelai la servante pour régler le café que j'avais commandé ainsi que le cognac de Madame. Il me tardait de rejoindre Mlle de Chaugny.

Mon geste parut déplaire à Dolita.

— Vous êtes pressé? me dit-elle.

— En effet. A propos, voici l'adresse de l'hôtel de Megève.

Je tirai un papier de mon portefeuille et le lui tendis.

— Si parfois vous vous ravisiez, dis-je, vous demanderez Madame Bonnard de la part de Mademoiselle de Chaugny.

Elle rangea le papier sans enthousiasme.

Je compris que je l'avais déçue.

— Quand pensez-vous voir Monsieur Nerval? me demanda-t-elle.

— D'ici trois jours; mais où pourrai-je vous transmettre sa décision?

Elle réfléchit une seconde.

— Poste restante à Annemasse. Voici ma carte.

Je jetai un coup d'oeil sur le bristol où le nom de Barigny était gravé.

— Je vous souhaite bonne chance, lui dis-je en me levant.

— Je vous remercie. Au revoir, Monsieur.

Elle ne me tendit pas la main. Déplorait-elle que son pouvoir de séduction n'ait pas réussi à me retenir plus longtemps? Quant à moi, j'étais enchanté d'être débarassé d'elle. J'espérais bien ne plus la revoir.

— Vous n'êtes même pas resté une demi-heure, me déclara Mlle de Chaugny en regardant sa montre. C'est une entrevue-éclair!

Je la mis rapidement au courant et notai un certain étonnement sur ses traits.

— Qu'en pensez-vous? dit-elle.

— Elle aime la vie d'aventures. Une situation stable ne lui plairait pas. Elle entend voyager, vivre sur un large pied et s'imagine que les femmes qui font de l'espionnage ou du contre-espionnage sont couvertes d'or. Il est possible aussi qu'elle agisse sur les instigations de Barigny, tout en ayant l'air de s'en plaindre.

En tout cas, il me semble qu'elle vous trouve à son goût!

— Ne vous moquez pas, Mademoiselle, je vous en prie.

— Mais, je ne me moque pas. Je pense ce que je dis.

— Même si cela était, dis-je, elle perdrait son temps. Il me serait impossible d'accorder la moindre attention à une femme que je ne puis estimer.

Un silence régna alors entre nous. L'amie d'Hélène à qui elle avait rendu visite aurait voulu nous retenir pour nous permettre de rentrer à la fraîcheur.

— Mon oncle attend Monsieur Vinzier, répondit Hélène. C'est pour lui un collaborateur précieux.

Nous repartîmes donc.

— J'espère, dis-je, que ma présence ne vous a point empêchée d'accepter l'offre de votre amie. J'aurai pu revenir vous chercher plus tard.

— C'est très aimable à vous d'y avoir pensé, dit-elle; d'ordinaire, je décline ces invitations imposées un peu par les circonstances et je reverrai mon amie prochainement.

En route, la conversation revint sur Dolita.

— Je croyais mieux la connaître, me dit Hélène. L'influence de Barigny sur elle me paraît avoir été néfaste.

— Etait-elle complètement dépourvue de fortune? demandai-je.

— Non pas. Ses parents, qu'elle a malheureusement perdus jeunes, lui ont laissé quelques centaines de milliers de francs. Elle a également hérité d'un oncle maternel. Elle pouvait vivre décemment de ses rentes et possédait une jolie dot.

— C'est cette dot qui a dû attirer l'aventurier, dis-je. Une orpheline sans protection, facile à séduire et à l'aise, par-dessus le marché!

Hélène m'approuva du regard.

— C'est probablement ce qui s'est passé. Dolita a cru avoir rencontré un gentilhomme, l'homme généreux, enchanté de la servir. De plus, la vie qu'il lui a fait connaître: les voyages, les déplacements continuels, les séjours dans les palaces, était bien celle qui pouvait le mieux lui plaire. Pauvre Dolita! Cette rencontre a été pour elle une catastrophe.

Avant de rentrer à Montriond, je fis visiter à la jeune femme les gorges du Diable et nous prîmes le thé dans une auberge de campagne.

Deux enfants de cinq et sept ans s'amusaient devant la tonnelle garnie de clématites qui nous abritaient. Le plus grand tenait dans sa bouche un petit cylindre de bois et faisait semblant de fumer. Le plus petit tendait les bras vers lui, souhaitant pouvoir l'imiter.

Tous deux, vêtus de culottes courtes, n'avaient sur le torse qu'une chemise de coton.

Je m'aperçus que Mlle de Chaugny les observait d'un oeil attendri.

— Ils sont charmants tous les deux, me dit-elle.

J'eus voulu lire dans sa pensée, à cette minute-là. Ce joli tableau éveillait-il en elle le désir de maternité?

Au retour, elle prit le volant et je trouvai qu'elle roulait vite, plus vite que moi en tout cas; mais c'était une conductrice prudente, tenant bien sa droite, respectant toutes les prescriptions du code de la route.

— C'est un plaisir de conduire cette voiture, reconnut-elle.

— Je suis heureux de vous l'entendre dire. Votre oncle la juge bien suspendue et m'a complimenté, lui aussi, de mon choix.

Au chalet, nous eûmes la surprise de retrouver Fordy qui s'entretenait avec l'Amiral, sous les tilleuls de la cour.

— Je suis à l'Hôtel des Alpes à Morzine, presque votre voisine, me dit-il. J'ai l'intention de saisir quelques aspects de votre lac, qui me plaît de plus en plus.

— Je lui ai proposé de s'installer ici, me dit l'Amiral; mais c'est un indépendant. Il ne sera jamais qu'un hôte de passage.

Aussitôt le peintre de déclarer de sa voix sonore:

— La vérité est que j'adore la marche et que je ne puis me mettre au travail qu'après avoir parcouru à pied quelques kilomètres, à peu près la distance de Morzine ici. Mon père était comme moi. A quatre-vingt-huit ans, il abattait encore ses deux lieues et demie par jour.

Vers les huit heures, la température était devenue si agréable que Mlle de Chaugny fit servir le dîner dans la cour, sous les ombrages.

Fordy sut nous distraire par maintes anecdotes captivantes rapportées de son récent séjour à Paris. Il avait un art de conter que j'ai rarement rencontré au cours de ma vie, car il mêlait à ses traits d'esprit, une ironie légère et une bonne humeur qui charmaient ses auditeurs.

Quant à moi, tout en l'écoutant, je ne perdais pas de vue la nièce de l'Amiral. Maintenant, j'étais bien sûr qu'elle occupait toutes mes pensées et à l'idée que j'en serais séparé un jour, qu'elle partirait avec un être cher pour partager sa vie, j'éprouvais un tel tourment que mon coeur se serrait malgré moi, comme saisi par une griffe de fer.

Seuls, ceux qui ont éprouvé de telles sensations peuvent me comprendre, me plaindre ou me féliciter.

Heures douces

Au cours des promenades en compagnie de Mlle de Chaugny, il nous arrivait parfois, au gré de notre fantaisie, de nous aventurer dans des chemins sans issue et de nous trouver brusquement en face d'un talus abrupt ou d'une barrière de rocs difficilement franchissable. Force nous était alors de revenir en arrière et de choisir une autre direction. Cela ne nous corrigeait d'ailleurs point, car ma compagne d'excursions adorait suivre un sentier à travers champs, sans savoir où il conduisait. Elle aimait aller à l'aventure, et moi-même je l'eusse accompagné n'importe où, tant mon désir de lui être agréable dominait toute autre considération.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 13

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 405, rue LaRivière. Logis 3 pièces non-meublé au sous-sol. Entrée privée. Electricité incluse. $72. Garage disponible si désire. Signaler: 233-2061. 13-766-13C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

CORSETIERE

Corset, gaines, soutiens-gorge, faits sur mesure. Aussi, supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour informations, appelez Mme Alice Gousseau: Sanford 332-2. 11-708-18C.

Cosmétiques

Y a-t-il une représentante de Studio Girl Cosmetics qui vous offre ses services. Sinon, nous avons besoin de quelqu'un dans votre quartier pour vendre nos produits. Si vous désirez gagner un supplément d'argent, de cette manière plaisante, **veuillez appeler Mme R. M. Kruszelnicki à ALpine 3-5532.**

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

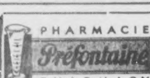
ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, Chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis spacieux: 3 pièces réfrigérateur, poêle, lessiveuse, séchoir, stationnement. $95 par mois. Signaler: CE 3-5543. 66-386-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis privé 4 pièces. Poêle, réfrigérateur, prélart fournis. Stationnement. Libre: 1er juillet. Pour couple tranquille. Signaler, après 5 h. WHitehall 3-9026. 11-721-TF

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle et réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près écoles et collège français. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux au 1er. $150 par mois. Signaler: GRover 5-0205 ou GRover 4-1803. 10-676-T.F.

A LOUER — Logis non-meublé — moitié de duplexe neuf "Town House", 206, Berkshire Bay, Parc Windsor. Ultra-moderne; entrées, stationnement, etc., complètement privés; près autobus et grands magasins, comprenant 3 chambres à coucher et salle de bain, salon, salle à manger et cuisine. Soubassement complet. $125.00. Signaler: CEdar 3-5827. 11-716-13C.

A LOUER — St-Boniface, 163, rue Berry. Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Garage broché. Près hôpital, autobus et Centre d'achat Goulet. $105 par mois. Signaler: WHitehall 2-0038 entre 9 h. et 5 h. 11-705-TF

A LOUER — St-Boniface. Logis 3 pièces. Poêle, réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. Place de stationnement. Adultes de préférence. Libre immédiatement. Signaler: 247-9692. 12-749-TF

A LOUER — Chambre meublée ou non. Facilités de cuisine. S'adresser à 193, rue Notre-Dame, St-Boniface. 12-746-13C.

A LOUER — Chalet à Plage Albert. Pour mois de juillet. Signaler: 233-4340 après 6 h. 12-740-TF

A LOUER — St-Boniface. Logis 3 pièces. Salle de bain privée, poêle, réfrigérateur. Adultes de préférence. Garage. Libre: Signaler: CEdar 3-1253. 12-750-13C.

A LOUER — Appartement non-meublés: complètement privé. 3 pièces avec poêle et réfrigérateur. $45. Libre: 1er juillet. Près hôpital St-Boniface. Signaler: CHapel 7-9278. 11-718-13C.

A LOUER — Plage Albert. Chalet près de la plage. Signaler: 256-8426. 13-753-14C.

A VENDRE — 457, rue Jeanne d'Arc. Maison de revenu. Signaler: 233-6426. 7-609-T.F.

A VENDRE — Norwood. Duplex près toutes commodités. Bon revenu. Pas d'agents. Signaler après 5 h.: 233-3967. 13-765-16C.

A VENDRE — Norwood, 245, rue Kitson. Bungalow stuc: 2 chambres à coucher, salon, cuisine, chambre supplémentaire au soubassement. Signaler: CEdar 3-1850 après 6 h. 13-763-15C.

A VENDRE — St-Norbert. Rue de l'Eglise. Lot: 71' x 125'. Signaler 533-2589 ou s'adresser à 512, Kent Rd, Elmwood, Winnipeg 5. 13-762-16C.

A VENDRE — Bungalow moderne, fini aluminium. 2 chambres à coucher. Près école secondaire. Conviendrait à couple enseignant. Signaler Lorette: 878-3333. 13-761-13P.

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER — Remorque (tent trailer) complètement équipée. Comprend lumières de freins et de virage, toile imperméable, garantie. Le tout peinturé de la couleur de votre auto si désiré. Idéal pour toute la famille en vacances ou en fin de semaine. Aussi, nous réparons les tentes et toiles selon vos spécifications.
15, St. Michael Road
St-Vital, Man.
8-645-TF.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
41-327-T.F.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition



A VENDRE — 331, rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Signaler: 233-3686. 9-664-TF

A VENDRE — St-Charles, près église et couvent. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. 3½ ans. Chauffage: gaz. Possession immédiate. $13,000. Signaler: GRover 3-0012. 10-693-13C.

A VENDRE — Rue Balmoral. Maison complètement meublée: 9 pièces. Chauffage: gaz. Revenu annuel: $2,016, en plus de 2 pièces pour propriétaire. Prix: $12,900. Possession immédiate. Pour régler succession. Signaler: WHitehall 2-3926 ou CHapel 7-3566. 10-675-T.F.

A VENDRE — St-Norbert, rue du Couvent. Maison non moderne: 5 pièces. Eau et égouts sur la rue. Garage. Seulement $6,000. Signaler: 233-1249. 10-678-13C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison de revenu. 2e étage loué à $50 par mois. Près autobus et magasin. Bonne localité. S.V.P. appeler P. Prince: 233-3134 ou C. E. Simonite, 942-8261. 11-724-13C.

A VENDRE — 203, boul. Dollard. Bonne maison de revenu, bien située. 2 salles de bain plus salle de toilette. Signaler: 233-2810. 11-723-14C.

A VENDRE — St-Boniface, Enfield Crescent. $14,500. Près église et école Précieux-Sang. Duplex, intérieur moderne. 7 pièces: 3 au 2e; 4 au 1er. 2 salles de bain. Entrée privée au 2e. 2e loué à $70. Soubassement complet. $5,000 comptant. Pas d'agent. Signaler: CE 3-6150. 7-605-14C.

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. S'adresser à M. Arthur Laurin, Richer, Man, ou signaler: GA 2-5119. 42-334-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue De la Morénie. Bungalow: 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Près écoles. Pas d'agents. Signaler: 233-4098. 10-694-T.F.

A VENDRE — Pontiac "Parisienne" '65, 8 cylindres, toit rigide, 4 portes, automatique, servo freins et conduite. Etat neuf. Cause de vente: départ. Signaler: SPruce 4-4825. 12-752-TF

A VENDRE — Bon village canadien-français. Garage avec agence d'automobiles. Prendrait maison dans localité de St-Boniface comme paiement initial. S'adresser à Boite 707, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 11-707-18E.O.W.P.

A VENDRE — Norwood. Maison 1½ étage, 3 chambres à coucher, salle de récréation au soubassement, chauffée au gaz. Grand lot. Près écoles, autobus. Ecrire à Boite 760, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 13-760-14C.

A VENDRE — St-Boniface. Bungalow 4 pièces, 2 chambres à coucher; cuisine, salle de bain moderne; chauffage huile. Située près écoles et église. Pas d'agents. Propriétaire part. Domicile idéal pour couple retiré. Garage. Pour renseignements, signaler 233-1173 après 6 h. 13-758-13C.

MEUBLES A VENDRE — pour cause de départ. En très bon état. Salle à manger, chambre à coucher, machine à laver et meubles de cuisine. S'adresser: Ste 5 - 502, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, après 6 h. du soir ou téléphoner 247-4203 après 6 h. du soir. 13-757-15C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

Norwood — Près école Précieux-Sang. Joli duplexe: 3 ans, 5 et 4 pièces. Chauffage séparé: gaz. Site de choix. $5,000 comptant. Balance: termes.

Norwood — Lyndale. Maison moderne 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salles à manger, de récréation. Garage. Terrain clôturé. Prix raisonnable: $15,900.

St-Boniface centre — Près écoles et basilique. Maison moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 2 plomberies. Salle de récréation. Grand terrain boisé. $7,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Masson. Triplex. Revenu mensuel: $205. $5,000 comptant. Balance: termes.

Norwood — Rue Clermont. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire et salle de récréation au soubassement. Cuisine ultra moderne. $5,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Langevin. Face au parc Provencher. Maison moderne 7 pièces. Salle à manger, 4 chambres à coucher, 3 plomberies. Soubassement partiellement fini. $10,000 comptant. Balance portée par propriétaire à 6¼%.

Accessoires outillage et stock pour atelier de ferblanterie. Raison de vente: santé.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
10-701-13C.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Kavanaugh. Maison: 15 ans, 3 chambres à coucher. Grand lot. $9,000. $2,500 comptant; balance $68 par mois P.I.T.

RICHER, MAN.
Ferme: 160 acres. Bons bâtiments. Eau courante. Prix réduit: $5,900 à termes.

GRUNTHAL, MAN.
533 acres. Bons bâtiments. Eau courante. Prix réduit: $36,500 avec récolte.

ST-PIERRE, MAN.
Atelier en blocs de béton: 26' x 36' Grand lot de rivière. Chauffage: gaz. Prix coûtant: $6,000. Sacrifierait pour $4,000. $1,000 comptant. Balance: $50 par mois.

ST-VITAL
Avenue Greendell. Maison complètement moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Prix: $8,500. $1,500 comptant.

PRES WINNIPEG
Magasin général avec logis moderne: 5 pièces. Chiffre d'affaires annuel: $65,000. Prix: $26,500 à termes.

PRES WINNIPEG
Garage. Gros chiffre d'affaires. Prix pour bâtisses et équipement: $24,500 à termes.

RUE LANGEVIN
Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $9,500 à termes.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
10-703-13C.

DES SOUMISSIONS
seront acceptées jusqu'au quinze (15) juillet 1966, pour la vente de 4 maisons devant être déménagées ou démolies, de 163, 165, 167, 169, Enfield Crescent, Norwood. Pour toutes informations, signaler CEdar 3-3638. 13-731-13C.

A VENDRE — Propriétaire transféré. 514, rue St-Jean-Baptiste, près école. Maison: 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, grande cuisine, salle de loisirs, 1½ salle de bain. Grand garage. Lot clôturé. Pas d'agents. Signaler: 233-7950. 3-324-T.F.

A VENDRE — Village de St-Eustache, Man. Maison avec grand lot. S'adresser à Léo Leclerc, St-Eustache, Man. 12-732-14C.

A VENDRE — Centre de St-Boniface. 2 chambres à coucher. Taxe: $170. $11,500. Signaler: 233-2561. 13-755-14C.

A VENDRE — Ste-Anne. Magasin d'épiceries et viandes. $8,000, bâtisses et stock inclus. S'adresser à Boite 754, La Liberté et le Patriote, 619, McDermot, Winnipeg 2. 13-754-13C.

A VENDRE — Altamont, au sud de Notre-Dame-de-Lourdes. Ferme: 160 acres toutes cultivées. Très bons bâtiments. Etable presque neuve: 32' x 60'. Comble en croupe (hip). Maison 8 pièces, très propre, soubassement complet. Bosquet d'épinette. Allée boisée. 3 graineries. Autobus scolaire. Bon chemin. Aubaine: $16,000. Autre terrain à louer disponible. Propriétaire accepterait maison à Winnipeg en échange. S'adresser à Scott Realty Ltd., 877, rue Main, Winnipeg. Téléphone: WHitehall 2-8266, le jour et 334-7059 le soir. 12-727-13C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison stuc—attrayante, 7 pièces. Portes et fenêtres: aluminium. Rez-de-chaussée: solarium, salon, salle à manger alignés, hall. Boiseries et planchers: chêne; grande cuisine, armoires en bouleau naturel. 2e: 2 chambres convenant à lits jumeaux, 1 double avec placards. Planchers: chêne, escalier recouvert de tapis, salle de bain 3 unités, tuile céramique, toilette silencieuse. Soubassement: planchers, tuiles, murs lambrissés bois naturel; broché pour lessiveuse et sécheuse. Garage. Pommier dans cours. $18,500. Offres considérées. S'adresser à 437, Des Meurons ou, après le 1er juillet appeler 233-6126. 13-756-16C.

A VENDRE — 3 milles à l'ouest de Lorette. Maison: 1½ étage, eau courante, salle de bain complète, chauffage à l'huile. Garage. Avec 2 acres de terrain. Prix: $6,700. Signaler Lorette 878-2888. 13-759-16C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Winnipeg 12
Mall Center, Polo Park

Haywood, Man. — Café et salon de barbier avec logis pour propriétaire. Seulement $8,500.

Rue Tremblay — Bungalow: 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Grand lot. $8,500.

Désire acheter ½ section de terrain cultivé. Près école et chemin pavé. Entre 30 et 45 milles de Winnipeg. Echangerait bungalow, 4 ans, à St-Norbert.

St-Norbert — Maison 4 pièces, très propre. Accepterait $500 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Norbert — Il reste quelques lots à vendre. Pour construire à votre goût.

St-Norbert — Maison 3 chambres à coucher. Age: 3 ans. Lot clôturé. Jardin. Seulement $14,900.

Chemin Pembina — Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Belle cuisine. Soubassement complet. Grand lot. Garage. Propriétaire transféré.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
10-698-13C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

PRES PRECIEUX-SANG
Grande maison: 7 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Garage, etc. Comptant requis: $2,000.

NORWOOD
Joli bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Nouvelle fournaise au gaz. Garage. Grand lot boisé. Tout près du Précieux-Sang. Prix très raisonnable.

CHEMIN SPEERS
Près école Béliveau. Grande demeure à niveaux variés. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Prix très raisonnable: $15,000.

ENFIELD CRESCENT
Près Précieux-Sang. Grande maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $9,500.

RUE KITSON
Maison 6 pièces: 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Prix raisonnable: $9,500.

ST-VITAL
Près église St-Eugène: Charmant petit bungalow 4 pices, 2 chambres à coucher. Très propre et moderne. Certainement une aubaine: $7,900 seulement.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
10-699-13C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
43-333-T.F.

Tél. 253-0888
LÉO E. MONDOR
CREUSEUR DE PUITS
383, chemin Ste-Anne
St-Vital, Winnipeg 8, Man.

M. George Stanley, doyen des Arts et de la faculté d'Histoire du collège militaire de Kingston, Ont., vient d'être nommé "Fellow" de la Compagnie des Historiens Militaires qui a des membres au Canada, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Europe continentale. Membre de la Société Royale du Canada, cet éminent historien est l'auteur de plusieurs oeuvres, dont "La naissance de l'Ouest canadien", "Le soldat canadien" et "Une biographie de Louis Riel". Il prépare actuellement un des volumes de la série historique du Centenaire du Canada, soit la période 1745-1760. Le nouveau "Fellow" assure humblement que son titre de "Fellow" d'une société internationale d'historiens militaires est à l'honneur de l'Association d'Histoire Canadienne . . . dont il est l'émérite président.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of ALBINA PELLAND, late of the Village of Aubigny, in Manitoba, Widow of the late JOSEPH THEODORE PELLAND, deceased.

All Claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Dowhan, Muldoon, Perreault & Lafreniere, 304 Electric Railway Chambers, 213 Notre Dame Avenue, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 8th day of July, 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 17th day of June, 1966.

MESSRS. GRAFTON, DOWHAN, MULDOON, PERREAULT & LAFRENIERE.
Solicitors for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of MARGUERITE REBIFFE, late of the Village of St. Claude, in Manitoba, wife of Gaston Joseph Louis Rebiffe, of the same place, retired farmer.

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 30th day of July, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 15th day of June, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, BETOURNAY & TEFFAINE.
Solicitors for the Executor.

ON DEMANDE

Instituteur (trice) bilingue, qualifié pour l'école Grenier no 1446, environ 22 élèves. Années: 4 à 8. Salaire d'après l'octroi du gouvernement. Logis partiellement meublé et chauffage gratuit. **Pour plus de renseignements s'adresser à Jean Girardy, sec.-trés., St-Labre, Man. Téléphone 307-13.** 11-715-T.F.

PROFESSEURS DEMANDES

Par l'unité scolaire de Rosthern no 49. Doivent être catholiques et français, pour l'école Stobart de Duck Lake.
Ecole Supérieure: 3 pour Etudes Sociales, Anglais, Français 8e année: 1; 7e année, 1; 4e année, 1; 3e année, 1; 1re année, 2.
Echelle: $3,200 à $9,200.
Faire demandes en donnant qualifications, expérience et références au **Surintendant des écoles à 374-4766, Saskatoon ou à E. W. Groshong, sec.-trés., Unité scolaire no 49, Rosthern, Sask.** 6-584-14C.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE DUNREA, no 147

requiert les services d'un instituteur (trice) qualifié bilingue pour enseigner les 5e et 6e années pour l'année scolaire débutant le 1er septembre 1966. Ecole neuve et moderne. Salaire selon l'échelle en vigueur. **S'adresser à Mme Yvonne Day, sec.-trés., Dunrea, Man.** 11-710-14C.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) bilingues pour l'école élémentaire consolidée St-Joachim no 2378 de La Broquerie pour l'année 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200-$4,200
Classe 2	3,400- 4,800
Classe 3	3,600- 5,000

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Denis Nadeau, président, La Broquerie, Man. 3-522-T.F.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

L'emplacement de l'usine d'eau lourde

OTTAWA — "L'Atomic Energy of Canada" a accordé à la Société générale électrique du Canada jusqu'au 30 juin pour prendre une décision concernant le choix d'un emplacement pour son projet d'usine d'eau lourde.

C'est à la suite d'une question de M. Richard R. Southam (PC-Moose Mountain) que le ministre des Mines, M. Jean-Luc Pépin, a annoncé ce délai aux Communes. Le choix d'un emplacement devait d'abord être fait pour le milieu du mois.

Le ministre a dit que la compagnie, après une étude sérieuse, retenait encore le nom de dix endroits pour une recherche plus approfondie.

M. Pépin a refusé de répondre à MM. Southam et Keays (PC-Gaspé) qui voulaient savoir respectivement si Estevan, Sask., et Gaspé, Qué., étaient encore en lice.

LE DISTRICT SCOLAIRE DE GRAVELBOURG DESIRE

les professeurs suivants:
Un pour biologie (BSCS) XI-XII.
Un pour physique (PSSC) XI-XII.
Un pour économie domestique IX à XII. Un pour éducation physique—élémentaire. Un pour chacune des années 3 - 7 - 8. Salaire selon échelle.
S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Tél.: 648-2301." 12-601-TF

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) pour l'école consolidée de Ste-Anne no 2379, pour l'année scolaire 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200—$4,200
Classe 2	3,500— 4,800
Classe 3	3,900— 5,300
Classe 4	4,300— 7,100

Chaque professeur devra enseigner à une classe seulement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à la Secrétaire, District Consolidé de Ste-Anne, Ste-Anne, Manitoba.** 2-501-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Georges no 2403, instituteurs (trices) bilingues pour l'année scolaire 1966-67. Echelle de salaires:

	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Minimum	3400	3600	4000
Maximum	4400	5100	5800
	2 x 150	2 x 150	2 x 200
	3 x 200	6 x 200	5 x 250
	1 x 100		1 x 150

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man.** 8-653-TF.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20

invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1966-67. L'Institut Collégial St-Paul d'Elie requiert les services de professeurs pour: Anglais, IX, X; Géographie, X; Science, X; Physique P.S.S.C., XI, XII; Etudes sociales, X, XI, XII; Français, X, XII; Biologie, XI; Anglais, X, XII; Comptabilité, Economie, Loi commerciale.

Classe	Minimum	Maximum
Classe 1	3400	4600
Classe 2	3700	5300
Classe 3	4400	6200
Classe 4	5200	8200
Classe 5	5600	8800
Classe 6	6000	9300
Classe 7	6500	9800

Expérience reconnue: 8 années. Pour échelle de salaire complète et formules de demande, **appeler Elie no 2 ou écrire à M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.** 5-546-T.F

PROFESSEURS DEMANDES

Pour les années 2 et 6 de l'école bilingue de Vimy, division de Weslock, Alberta.
Cédule de salaires:

	Années d'entrainement				
	1	2	3	4	5
0	3200	4000	4700	5500	5900
1	3400	4230	4960	5825	6225

Vimy est à 4 milles au nord d'Edmonton. Grand-route no 2. Service quotidien d'autobus. Maison de pension près de l'école. 12 professeurs. **Pour toute correspondance, s'adresser à: Sr Principale, Vimy, Alta, ou à M. R. M. Ward, Surintendant des Ecoles, Weslock, Alta.** 12-734-TF

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14

invite les instituteurs et institutrices, qualifiés, à faire demande pour les positions suivantes:

Institut Collégial La Broquerie: 1 instituteur pour l'Anglais;

Institut Collégial Ste-Anne: 3 instituteurs pour l'Anglais, les Etudes sociales et l'Histoire;

Institut Collégial Lorette: 2 instituteurs pour l'Anglais et l'Histoire;

Institut Collégial St-Adolphe: 1 instituteur pour les Sciences et les Mathématiques.

Salaires selon l'échelle suivante:

Classe 1	$3,400
Classe 2	4,000-$ 5,600
Classe 3	4,600- 6,200
Classe 4	5,400- 8,400
Classe 5	5,800- 8,800
Classe 6	6,200- 9,400
Classe 7	6,700- 10,000

Expérience totale comptée, congé sabbatique après 5 ans et autres bénéfices. L'engagement pour le commencement des classes en septembre. **Les demandes devront être envoyées à M. Fernand Paquin, St-Norbert, Man.** 8-657-T.F

RUDY'S FURNITURE
Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 PAR MOIS
133, rue Marion
247-3752 ou 247-9074 En soirée: GL 3-1711

La Division Scolaire de St-Boniface no 4

Des instituteurs sont requis au niveau secondaire, surtout pour les Études sociales, l'Économie domestique (vêtements), la Culture physique pour filles et un ou une bibliothécaire.
On a aussi besoin d'un instituteur (trice) pour Option française en 8e année, pour Option française en 3e année, classe spéciale (élèves lents).

Echelle de salaires

Classe	1	2	3	4	5	6	7
Minimum	3275	3575	4100	5100	5550	6000	6400
Maximum	4450	5350	5700	8100	8650	9100	9800

Cette échelle doit être négociée à nouveau en novembre 1966.

Placement: Classes 1-3-8 ans à $125 par année jusqu'au maximum de $1,000.
Classes 4-7-6 ans à l'échelle jusqu'à un maximum de $1,700.

Congé sabbatique: La moitié du salaire après 5 années de service.

On demande aux candidats d'écrire au, ou d'appeler
Le Surintendant,
C.P. 89, St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-3481

La Division de la Rivière-Rouge no 17

ST-PIERRE — Un instituteur ou institutrice — Cours académique — Institut Collégial.

ST-MALO — Un instituteur ou institutrice — Cours général — Institut Collégial.

ST-JEAN-BAPTISTE — Un instituteur ou institutrice — Cours académique et commercial — Institut Collégial.

COLLEGE ST-JOSEPH — Un instituteur — Cours académique — Collège.

Echelle de salaires pour septembre 1966:

	Minimum	Maximum
Classe 1	$3,550—	$ 4,750
Classe 2	3,950—	5,550
Classe 3A	4,450—	6,200
Classe 3B	4,750—	6,750
Classe 4	5,550—	8,650
Classe 5	6,000—	9,150
Classe 6	6,400—	9,600
Classe 7	6,900—	10,500

Allocation maritale: $300.00. Expérience passée: maximum de $1,750.00. **Pour plus d'informations, s'adresser à T.-F. Tétreault, sec.-trés., St-Pierre, Manitoba. Téléphone: 111.**

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Fin d'année

Ce soir même, 23 juin, a lieu notre dernière assemblée régulière de l'année colombienne. Ce sera court comme soirée d'affaires et notre conférencier, frère Laurent Ritchot, nous servira cet excellent goûter, chose en laquelle il s'entend parfaitement. Rendons-nous nombreux.

Récapitulation

Il fait toujours bon de jeter un regard en arrière en cette circonstance afin de constater s'il y eut progrès ou recul au sein du Conseil. Certes nous n'avons pas rencontré tous nos objectifs. Et quel Conseil, ma foi, peut sérieusement se vanter de les avoir réalisés 100 pour cent? Viser à la perfection est un noble sentiment, mais rare l'humain qui sait y atteindre. Or, malgré l'élément pessimiste, nous croyons avoir eu plusieurs bonnes réussites à notre crédit pendant le terme précédent. Mais visons toujours plus haut pour le terme prochain et chacun mettant l'épaule à la roue, nous serons surpris du trajet accompli.

Déjeuner-communion

A Ste-Agathe, dimanche prochain, 26 juin. Messe à Aubigny, à 10 h. a.m., avec déjeuner offert par le sous-conseil de Ste-Agathe. Ce sera une excellente occasion de parler d'organisation en vue des "Epluchettes". Le frère Lemoine saura nous en dire plus long sur ce sujet. A dimanche, donc.

Le Concile

Au point de vue laïque, l'une des grandes réussites du Concile est la part plus large donnée aux assistants à la sainte messe. Passé est le temps où le célébrant disait oremus sur oremus en une langue incomprise de la presque totalité de l'assistance. Il semble que partout les fidèles ont accueilli ce changement avec joie et alacrité.

Le "Pater"

Peut-être moins goûté des plus vieux, fut le nouveau Notre Père. Le ton respectueux d'antan nous semblait préférable au tutoiement cavalier du Créateur. Il y a bien encore certains petits changements qui paraissent puérils tel: pain "de ce jour" au lieu de "quotidien", terme, ma foi, compris des plus petits. Tout cela est matière de goût et les vieux de la vieille disparaissent peu à peu, alors tout s'arrangera.

En attendant, bonnes vacances à tous.

BISTOURI.

DIVISION SCOLAIRE MONTAGNE No 28

On demande des maîtres ou maîtresses pour les écoles secondaires de la Division à Mariapolis, Somerset et St-Claude pour l'année scolaire 1966-67. Nouvelle échelle de salaire pour septembre 1966:

Classe III	4,600 — 6,200
Classe IV	5,300 — 8,300
Classe V	5,800 — 8,800
Classe VI	6,200 — 9,200

Augmentation annuelle de $150.00 à la classe III, et de $250.00 dans les autres classes. Augmentation à l'échelle pour chaque année d'expérience acquise, ci-inclues les années d'expérience sous permis. Allocations supplémentaires de soutien de famille, et pour les cours académiques et professionnels. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Tél.: 72.** 2-499-T.F.

RAINBOW PIPE LINE COMPANY LIMITED

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa présente session ou à la session subséquente, pour l'adoption d'un bill privé constituant une corporation portant nom RAINBOW PIPE LINE COMPANY LIMITED, ayant pour objet de construire et mettre en service des pipelines interprovinciaux, extra-provinciaux et/ou internationaux pour le transport des substances transportables par pipeline, y compris le gaz, le pétrole et autres hydrocarbures liquides et gazeux et leurs produits, à l'intérieur et hors du Canada, conformément aux dispositions de la "Loi sur l'Office national de l'énergie", chapitre 46 des Statuts du Canada, 1959, tel que modifié, et de toute autre législation générale sur les pipelines adoptée par le Parlement quant aux pipelines.

Les requérants demanderont tous autres pouvoirs et dispositions corporatives jugés nécessaires à la réalisation des objets de la compagnie.

Daté d'Ottawa, ce 28e jour de février 1966.

Les Procureurs des requérants,
HERRIDGE, TOLMIE, GRAY, COYNE & BLAIR.
77, rue Metcalfe,
Ottawa 4, Ontario.

DEMANDE INSTITUTEUR (TRICE)

Pour septembre prochain, pour enseigner les 6e et 7e années, au village de St-Adolphe. S'il-vous-plaît donner qualifications et expérience. **S'adresser à Mme G. Courchaine, sec., St-Adolphe. Téléphone: Ste-Agathe 338-15.** 12-733-14C.

ON DEMANDE

Pour l'année scolaire 1966-67, à l'école du village de St-Joseph no 945, 2 instituteurs (trices) pour les 2 classes; 1 à 3, et 4 à 7 inclusivement. Environ 50 élèves. Chambre à l'école ou maison de pension à proximité. Salaire selon l'échelle en vigueur ou avec entente. Autobus quotidien. **Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Lorraine Delorme, C.P. 46, St-Joseph, Man. Téléphone: Letellier, 2285.** 4-529-T.F.

Comblez tous vos désirs ce printemps

LOUEZ DE L'ARGENT CHEZ CRESCENT.

Dites-nous au téléphone combien vous désirez louer (pour une semaine, 23c louent $50). Commandez votre bouquet du printemps; un choix de $100 bruns, de $50 orangés, enjolivés de $10 mauves et de pétales de $5. Entrez et faites-vous un bouquet, en quelques minutes.

Quelques-unes des façons agréables de louer de l'argent chez Crescent

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
1,014.07	30 mois	42.00
2,034.20	36 mois	76.00

De plus gros montant sont aussi disponibles selon vos besoins, faites-en la demande.

A votre service le soir.

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
129B, rue Marion
Téléphone: 233-1426

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

LA TÂCHE À FAIRE DOIT SE FAIRE
Réélisez LAURENT DESJARDINS X
Autorisé par l'agent officiel Laurent-G. Marcoux